

la  
mutuelle  
SSQ  
ASSURANCE-GROUPE

QUEBEC — 60e ANNEE — Numéro 17,892

CHAMBRE COMMUNES  
OTTAWA ONT.  
SALLE DE LECTURE  
6 H 48 L 31 DEC 67

# l'Action

SEPT CENTS

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Météorologie  
Devenant nuageux cet après-midi. Quelques périodes de neige légère durant la nuit. Mardi dégagement et un peu plus froid. Maximum aujourd'hui et minimum la nuit prochaine à Québec: 15 et 5.

Lundi, 20 février 1967

## MENACE DE DÉMISSION MASSIVE AVANT JUIN

# Les enseignants au travail

## ...sauf à Trois-Rivières

Par Jean GIROUX

Les enseignants retournent en classe ce matin dans toutes les écoles du Québec, et les heures critiques de l'affaire du Bill 25 sont maintenant chose du passé, le danger d'un arrêt de travail général ayant été écarté à la suite de la décision de la CIC de demander à ses membres de se conformer à la loi assurant le droit de l'enfant à l'éducation.

Le Conseil général de la Corporation des Instituteurs du Québec a résolu samedi, au cours d'une réunion qui s'est prolongée jusqu'à 3 heures dimanche matin, de recommander à tous les enseignants de réintégrer leurs classes qu'ils avaient quittées vendredi pour la manifestation massive d'opposition au Bill 25.

Le conseil général de la CIC a donc mis fin à la phase de protestation, et les milliers de professeurs qui avaient déclenché la grève depuis le dé-

but de l'année, notamment les 9.000 enseignants de Montréal, ceux de Trois-Rivières, Chambly, Baconsfield et autres commissions scolaires, reprendront leur poste ce matin.

Autres détails concernant la réunion du Conseil général de la CIC en page 11.

Menace de démission

Par ailleurs, une résolution unanime des quelque 100 dirigeants du conseil général de la CIC vise à faire étudier par un congrès spécial qui sera convoqué d'ici un mois un

Devant les électeurs

## Lesage brandit le spectre de la dictature au Québec

JOLIETTE — Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a lancé hier un cri d'alarme à la population du Québec contre le spectre de "la dictature qui s'installe lentement, mais sûrement".

"Nous courons un grave danger, a-t-il déclaré devant un millier de manifestants réunis dans une salle du collège de Joliette, autre étape de sa tournée amorcée il y a trois semaines et qui le mènera à travers la province.

Détails en page 9

## La CSN veut mettre sur pied un comité d'action politique

Pour lutter contre le bill 25, la CSN a décidé de mettre sur pied dans les 108 comités de la province un comité d'action politique chargé de faire des pressions auprès des représentants du peuple. C'est ce qu'a déclaré en fin de semaine M. Marcel Pénin, dans une causerie portant sur les syndicats et les

transformations sociales au Québec.

Par la même occasion, le président de la CSN a qualifié le bill 25 comme "l'une des pires choses que nous ayons connues ces dernières années".

Détails de la nouvelle en page 9

Par Jacques DALLAIRE

TROIS-RIVIERES. — Alors que dans la majorité des régions de la province s'effectue le retour en classe ce matin, tel n'est pas le cas cependant à la régionale des Vieilles Forges, de Trois-Rivières.

Tôt ce matin, quelque 900 des 1.200 enseignants ont résolu par vote secret de poursuivre leur grève qui durait depuis trois semaines.

Cette décision fait suite au refus de la Commission scolaire de ne pas signer le document de retour au travail tel que le réclamaient les enseignants avant de réintégrer leur classe respective. La semaine dernière, au cours d'entretiens à Québec, le ministre de l'Éducation, la CIC et la Fédération des Commissions scolaires du Québec en seraient venus à une entente à l'effet de verser 70% des salaires que touchaient les enseignants en grève pendant l'adoption du bill 25.

Ce matin, l'assemblée a été presque unanime en faveur du retour en classe. Mais on devait se raviser quand on apprit que les dirigeants de la Commission scolaire refusaient catégoriquement de signer le document de retour au travail. Conséquemment, la réunion qui promettait d'être de

Aux parents et instituteurs

## Bertrand demande la coopération

MONTREAL (P.C.) — M. Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation, a déclaré hier soir au cours d'une émission télévisée que la loi visant à priver les enseignants du droit de grève jusqu'au 30 juin 1968 doit être maintenue, "parce qu'il nous faut le temps nécessaire à déraciner les causes véritables des récentes grèves de professeurs".

M. Bertrand a lancé un appel aux parents, aux enseignants et aux commissions scolaires de coopérer avec le gouvernement.

"L'ordre pour les enseignants de retourner en classe n'arrange pas les choses. Nous ne pouvons pas atteindre nos objectifs dans une atmosphère d'anxiété et de nervosité".

Le ministre a ajouté que les négociations au niveau provincial, avec toutes les parties en cause, était le seul moyen de régler le présent différend.

Pour ce faire, la nouvelle loi a proposé la formation d'un comité de parents, de professeurs et de représentants des commissions scolaires qui proposerait au gouvernement une formule de négociations.

Celles-ci débatteraient au alentours du 17 juillet 1967 et on prévoit qu'une entente pourrait être conclue au 1er avril 1968. Entre-temps tous les professeurs recevraient une augmentation de salaire.

M. Bertrand a précisé que celle-ci varierait entre \$200 et \$1.400 ou \$1.500 selon les qualifications, l'expérience et le présent salaire de chaque professeur.

Le droit des enseignants de faire la grève en est un valide, mais jusqu'ici huit des 10 provinces canadiennes l'ont refusé.

Aucun droit n'est absolu et sans limite et partant du fait

que la grève des professeurs violait le droit des enfants à l'éducation, leur droit de grève a été suspendu afin de travailler à l'élaboration d'un nouveau plan de négociations", a ajouté le ministre.

"Si l'effet à long terme de la nouvelle loi ralentit le progrès de l'éducation au Québec, ce que je ne puis pas prévoir, elle pourra et de fait sera changée", a précisé en terminant M. Bertrand.

## Le cardinal Roy est arrivé à Rome

ROME. — (Reuters). — L'archevêque de Québec, le cardinal Roy, est arrivé à Rome samedi pour y passer quelques jours.

Le prélat est président de deux comités d'études du Vatican, le Conseil des laïques et la Commission pour la justice et la paix.

Mgr Roy présidera à des travaux préparatoires aux réunions des deux organismes, prévues pour le mois d'avril.

## Assentiment royal

OTTAWA (P.C.) — Le juge en chef de la Cour Suprême, M. Robert Taschereau, remplaçant le gouverneur général, M. Vanier, a donné l'assentiment royal au projet de loi établissant la loi canadienne de l'assurance-dépôt.

Le projet de loi a été adopté par les Communes mardi, puis étudié par le comité sénatorial des affaires bancaires. Ce n'est que vendredi que le bill a été adopté par le sénat.

courte durée s'éternisa jusque tard dans la nuit pour permettre d'ultimes rencontres entre les deux parties avant que l'on prenne le vote secret. Face à l'attitude de la Commission scolaire, plus de 600 enseignants optèrent pour le maintien des journées d'études tandis que quelque 250 autres voulaient reprendre le travail ce matin. Environ 35 bulletins furent rejetés.

On a appris d'autre part que le sous-ministre de l'Éducation, M. Arthur Tremblay, serait appelé à analyser la situation aujourd'hui et à faire pression auprès de la Commission scolaire locale semblait vouloir que les enseignants enseignent le document de retour au travail, avant de se présenter en classe.

La Commission scolaire régionale et les Commissions scolaires locales semblait vouloir ruer les enseignants entrent en classe dès ce matin et que le document en question soit ratifié plus tard cette semaine. Environ 25.700 élèves restent donc en congé forcé.



UN SOLDAT DE LA REINE — Pour mieux repousser les manifestants anti-britanniques à Aden, les soldats de la garde de la reine se sont munis de masque à gaz comme celui que l'on voit ci-haut.

## A lire

### Premiers au Canada

OTTAWA (P.C.) — Seize aumôniers catholiques d'hôpitaux ont reçu, vendredi, un certificat de pastoral hospitalière, après avoir suivi un cours organisé depuis 1965 par l'Association des hôpitaux catholiques du Canada, en coopération avec l'Association des aumôniers d'hôpitaux, sous les auspices de l'Université Saint-Paul, d'Ottawa.

Les seize aumôniers sont les premiers au Canada à recevoir un certificat de pastoral hospitalière.

— Détails en page 10

### Le père de la bombe "A" est mort

PRINCETOWN, N.J. (A.F.P.) — Le physicien américain, le Dr J. Robert Oppenheimer, un des principaux responsables du développement de la première bombe atomique américaine, est mort, samedi soir, dans son domicile de Princeton, dans le New Jersey, à l'âge de 62 ans.

— Détails en page 18

### L'Ontario en tête

QUEBEC — Les Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, auxquels ont participé plus de 1.800 athlètes des diverses provinces et territoires canadiens, ont pris fin dimanche soir avec l'Ontario en première position.

La Colombie-Britannique s'est classée en deuxième rang, suivie de l'Alberta qui a devancé Québec en troisième position.

— Détails dans nos pages sportives

## Les forces policières du Canada et des Etats-Unis "se traînent les pieds"

BELGRADE (P.A.) — Le journal yougoslave Politika laisse entendre, dans un édi-

torial, que les forces policières canadiennes et américaines se traînent les pieds en recherchant les coupables des attentats à la bombe, perpétrés contre différents villes canadiennes et américaines.

L'éditorial du plus grand journal de ce pays réitérait le contenu des notes diplomatiques, remises par le ministère des Affaires étrangères, aux ambassadeurs canadien et américain, à Belgrade, vendredi.

Les bombes explosèrent presque simultanément, le 29 janvier, dans les bureaux du consulat yougoslave, à New York, Washington et dans d'autres villes des E.-U. et du Canada. M. Miso Pavicevic, ministre des Affaires étrangères, a reçu séparément l'ambassadeur des E.-U., M. C. Burke Elbrick, et celui du Canada, M. Ross Campbell. Le contenu des notes, remis aux ambassadeurs, n'a pas été divulgué. Mais un communiqué officiel déclare qu'il est relié aux explosions. Des sources non-officielles indiquent, cependant, que le gouvernement yougoslave exprime du mécontentement devant l'incapacité de la police canadienne et américaine à capturer les coupables de ces attentats.

## QUÉBEC SUR LE CHEMIN DES OLYMPIQUES



Le triomphe est parfois si émouvant qu'on ne peut s'empêcher d'en pleurer. C'est ce qui est arrivé à cette joueuse de volley-ball de l'Alberta qui mouilla sa médaille avec des larmes... de joie. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



Même s'ils s'affrontent hors de la cité de Québec, les lutteurs n'ont pas été ignorés à l'heure de la distribution des médailles. Les trois meilleurs concurrents d'une classe sont sur le podium. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



Le capitaine de l'équipe de l'Alberta qui a remporté le tournoi de hockey est félicité par Paul Geoffrion, le secrétaire de la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



C'est l'Ontario qui a également gagné le tournoi de volley-ball. Le capitaine de cette équipe victorieuse était manifestement fier de la médaille d'or conquise après une vive lutte. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

**l'Action**

Pages

Annonces classées .... 16-17

Décès et funérailles .. 17

Editorial ..... 4

Féminine ..... 6

Finance ..... 7

Koroscope ..... 6

Mots croisés ..... 16

Nouvelles canadiennes .. 5

Nouvelles provinciales .. 10-13

Spectacles, T.V. .... 5

Sport ..... 12-13-14-15

# Le président de la régionale Louis-Fréchette demande la collaboration des enseignants

LEVIS. — Tous les professeurs non présents seront biffés de la liste de paie pour cette journée d'étude mitigée, inadmissible et non autorisée par la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette.

Le président Chagnon a fait cette déclaration après avoir proposé une résolution qui fut adoptée unanimement à l'effet que seuls les professeurs ont la présence à l'école aura été contrôlée par le principal, jouissent de leur traitement. Le principal devra d'ailleurs produire le texte intégral de la déclaration du président Chagnon lors de l'assemblée spéciale tenue vendredi soir.

«La Province a connu aujourd'hui une journée déplorable dans le domaine de l'enseignement, notamment la Régionale Louis-Fréchette. Notre régionale a toujours respecté intégralement toutes les clauses régissant la Convention Collective de travail avec le corps professoral et je ne puis admettre que sous une forme camouflée de journée d'étude, s'élève un mouvement de rébellion contre la Loi.

Lorsqu'un gouvernement, quel qu'il soit, édicte une loi, il me semble qu'elle doit être scrupuleusement observée et respectée, et plus particulièrement de la part du corps enseignant, qui assume la lourde tâche de responsabilités dans l'éducation de nos enfants. Leur manière d'agir est donc un manquement grave à l'autorité, un exemple frappant d'insubordination et de désordre et un fléchissement sérieux dans l'éthique professionnelle.

Hier même, avant de recevoir des directives de la Fédération des Commissions scolaires, j'ai donné instruction à M. Massé, administrateur de la Régionale, que le transport des élèves devait se faire aujourd'hui comme à l'accoutumée et que tous les principaux d'écoles devaient prendre note de la présence des professeurs, et que seuls ceux qui demeureraient à leur poste toute la journée, pourraient bénéficier de leur traitement. Ce nombre est malheureusement très limité.

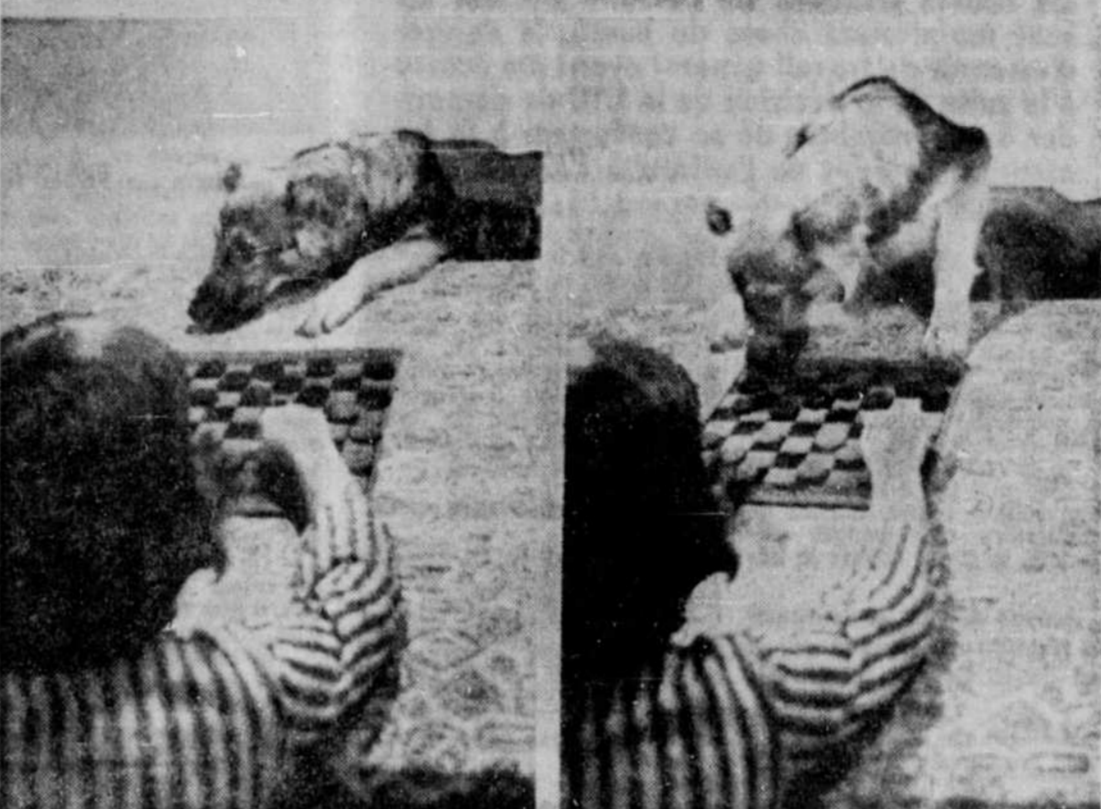
Dans les circonstances, je propose que seuls les professeurs dont la présence à l'école aura été contrôlée par le Principal, jouissent de leur traitement. Le Principal devra produire une liste certifiée au secrétaire-trésorier à cet effet, et tous les autres professeurs non présents seront biffés de la liste de paie pour cette journée, et non autorisée par la Commission scolaire Louis-Fréchette.

**Vincent-F. CHAGNON,** Président de la Commission Scolaire Régionale Louis-Fréchette. Lévis, le 17 fév. 1967.

Après avoir fait cette déclaration, M. Chagnon a ajouté que le geste posé par le corps enseignant constituait un acte d'insubordination et un fléchissement grave de l'éthique professionnelle. «Je tiens, a-t-il ajouté, les officiers de la C.I.C. responsables de ce geste car ils brandissent une épée de Damoclès au-dessus de la tête des enseignants».

Et, de poursuivre, M. Chagnon, je suis très désagréablement surpris que le Collège de Lévis ait mis une salle à la disposition de ces violateurs de la loi. Cette dernière remarque a été approuvée par les Commissaires régionaux. M. Chagnon devait toutefois ajouter : J'espère que l'esprit de collaboration qui a prévalu jusqu'ici entre les professeurs et la Commission, se maintiendra et que les enseignants continueront à collaborer, qu'ils continueront surtout à faire partie des différents comités pédagogiques.

Notons que 90 membres religieux du corps enseignant étaient présents à l'ouverture des classes vendredi contre 14 laiques, seulement sur un total de 250.



● AVANCE POUR SON AGE — Un jeune chien de quatre mois, appelé Cindy, joue aux dames avec son maître, la jeune Mary Rose Acerra, âgée de 8 ans, de Hicksville, N.Y. Cindy étudie pendant que Mary Rose exécute des mouvements sur le damier, (photos du haut), puis il observe (photos du bas), avant d'avancer lui-même une pièce de son choix. (Téléphoto UPD)

# La régionale Louis-Fréchette s'élève contre une décision du ministère de l'Éducation

LEVIS. — A la suite de la régionale de la Mauricie, la régionale Louis-Fréchette s'élève contre une décision du ministère de l'Éducation d'imposer des examens de fin d'année sur des matières facultatives.

Le 3 février dernier, le ministère a décidé d'imposer de tels examens en musique et art plastique.

Les commissaires déclarent dans cette résolution que les dépenses imposées par le ministère ne sont pas prévues, que certaines des options ne sont pas données à Lévis et que, par conséquent, il est injuste d'imposer des examens à une période aussi avancée de l'année.

Op. jugera mieux de la valeur de la résolution lorsque l'on saura qu'il est dit dans la résolution, qu'à l'avenir, «la commission refusera de telles directives».

## Les "dessous du rapport Parent"

M. Léo Tremblay donnera une conférence intitulée : Dessous du rapport Parent, lundi, le 29 février, à 8 heures, en la salle de l'école Notre-Dame. L'entrée est libre. Sont particulièrement invités : les éducateurs, les parents et les membres du clergé. Cette conférence est sous les auspices de l'Amicale Mariste de Lévis.

# Le financement de l'école Mgr Déziel

LEVIS. — Dans un télégramme daté du 15 février, l'hon. Jean-Jacques Bertrand informe les commissaires qu'il a donné ordre aux officiers concernés de son ministère de communiquer avec "vous" relativement au financement de l'école Mgr-Déziel et de l'Institut Champagnat.

Ce télégramme fait suite à celui que lui transmettait la régionale la veille.

On se souvient que lors de leur séance, précédente, les commissaires avaient décidé

d'attirer l'attention personnelle du ministre sur une situation qui traîne depuis près de 15 mois.

## EDUCATION PERMANENTE

Le commissaire Jean-Charles Lachance a été nommé représentant de la régionale au comité formé pour la mise en place des structures de l'éducation permanente, dans le cadre de l'opération Départ. Ce comité temporaire se réunira 1 fois par semaine durant 7 ou 8 semaines.

# Un aéro-club français

J'ai reçu récemment une lettre d'un véliote québécois, Fabien Caron, qui fait actuellement un stage à l'université de Strasbourg, en France. Il a mis tant de verve à décrire l'aéro-club voisin, avec quelques pointes d'humour bien placées que je ne puis m'empêcher d'en faire profiter tous nos aviateurs.

«La présente est pour répondre à ton invitation de te donner d'autres nouvelles de l'aviation sportive à Strasbourg. Comme tu vas le lire, ce n'est pas sans un certain sadisme que je te décrirai le tout, songeant que notre piste de Saint-Raymond doit être sous trois ou quatre pieds de neige et qu'il a dû faire ces jours-ci dans les environs de 20 degrés sous zéro. Ici, ça n'est pas exactement le cas. L'hiver a duré environ deux semaines et il fait maintenant un temps de printemps.

Dimanche (29 janvier), je suis allé à l'aéroport de l'Aérogone, à Neuhorf, dans la banlieue. C'est le siège de l'Aéro-Club d'Alsace. Il faisait au-dessus de 60 degrés avec un beau soleil et un vent presque nul : le mois de mai à Québec, quoi ! J'étais en veston et en souliers. Il y avait des parachutistes qui sautaient au milieu du terrain; leur transport est un authentique DH-89A "Dragon Rapide", comme il ne doit plus y en avoir un seul en état de vol au Canada. Les débutants avaient de grandes corolles blanches sans fente et sautaient en "stick". Les plus avancés avaient des parachutes à fente et s'essayaient à un peu de chute libre et d'atterrissage de précision. Enfin, il y avait quelques parachutes de précision à "oreilles", genre "casque à Saphirin".

Pour les baptêmes de l'air et les cours de pilotage, il y a une demi-douzaine de M.S. "Rallye", trois Jodel (un Wassmer, un Sicile et un Mousquetaire), un authentique, rutilant et incroyable Tiger-Moth qui doit servir à l'école de voltige (chose étrange, ils ne pratiquent pas la voltige au voisinage du terrain) et enfin, un merveilleux petit Fournier Alpaiva RF-3 qui semble être une adorable petite machine. Dans un hangar, il y a un Tri-Pacer, un second "Dragon" tout aussi rutilant et tout aussi bien entretenu que le premier, deux autres "Rallye", un planeur que je n'ai pu identifier et contre un mur, des ailes d'Air-Cent, je crois; mais surtout, au beau milieu du hangar, un très beau Messerschmitt Bf-108 "Taifun" — à moins que ce ne soit un Nord 1022, ce qui est la même chose — peint aux couleurs de la Luftwaffe avec les croix gammées et tout, tout comme ceux qui tournèrent dans "Le jour le plus long" et qui plus tard traversèrent l'Atlantique...

Dans un second hangar, un Fauvel AV-36, un Nord 1300 alias "Grunau Baby", une "Fauvette" sur remorque; un Alasvia A-60 "Fauconnet" assemblé et un deuxième sur une remorque; dans le coin du hangar, la queue en l'air, un Tiger-Moth assez poussiéreuse que l'on semble avoir cannibalisé pour entretenir le premier. A noter que ces deux T-G ont une dérive horizontale modifiée, agrandie. Devant le hangar, un C-800 assemblé et un instructeur qui engueule une équipe en train d'assembler un autre "Fauconnet". A côté, le remorqueur, qui est un M.S. "Rallye Commodore 180", dont le capot modifié abrite un Lycoming O-360 probablement "made in Germany".

C'est tout un enseignement de les voir pratiquer des "touch-and-go": le Jodel-Wassmer décolle. A cent pieds de terre, il amorce un virage serré sur la gauche, à l'intérieur des limites du terrain, grimpe au-dessus des hangars, exécute un second 180 degrés sur la gauche, descendant celui-ci, et fait deux atterrissages et décollages dans la moitié de la longueur de la piste; puis il redécoule et recommence. Quand il revient au hangar, je suppose que l'élève doit être ébouriffé. Tu peux imaginer qu'à l'Ancienne-Lorette, le petit camion jaune l'attendrait au bout de la piste pour un petit caucous. A Saint-Raymond, ce serait Daniel qui dirait à... : "Tou, on veut pas te voir icitte?" Mais ici, ça semble normal. Ajoutons que le terrain est très grand, mais complètement entouré d'habitations et qu'il y a une cheminée bien mal placée à gauche du cône d'envol.

# Avant-projet de l'école polyvalente de Sainte-Marie de Beauce

LEVIS. — L'architecte J.B. Gagnon et M. M. Marcoux sont venus présenter l'avant-projet de la future école polyvalente de Sainte-Marie de Beauce. Cet avant-projet sera présenté aux autorités concernées au ministère de l'Éducation, dès cette semaine, s'il est approuvé, l'on préparera ensuite les pré-essais de cette école projetée que l'on veut ouvrir pour septembre 1968 et, dont le coût estimé est d'environ \$4,000,000. L'école recevra près de 2,000 élèves.

Le secrétaire - trésorier administrateur se rendra, mardi de cette semaine, au ministère de l'Éducation, en compagnie des commissaires André Guindon et Jean-Charles Lachance afin d'obtenir le plus tôt possible, les approbations nécessaires à l'acquisition des terrains où s'élèvera cette construction. Toujours à propos de cette école, les commissaires ont autorisé l'engagement de M. Léonard Lavoie, ingénieur en alimentation qui planifiera l'aménagement des cafétérias et restaurants de ce complexe scolaire.

## Clinique de donneurs de sang

Une clinique de donneurs de sang patronnée par le club Lion Etchemin, aura lieu mardi, à la salle des Chevaliers de Colomb, entre 2 et 5 heures et 7 et 9 heures p.m. On mettra un transport à la disposition des personnes qui en auront besoin.

On n'a qu'à signaler: M. Mario Roberge, tel: 839-8184.

**J.-M.-L. Verret**  
12, rue Garant  
VILLE ST-DAVID  
TÉL: 837-4153  
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

## Clavigraphes

CLAVIGRAPHES les meilleures machines à coudre, réparations de toutes marques par techniciens 25 ans d'expérience. Ameublement de bureaux. Centre de Couture Couturier, 41 Ave. Bégin, Lévis, Tél: 837-5524. 66375-9-2 (1 ms) 60 C.L.

## Machine à coudre

**COUTURIER**  
LE SEUL centre de couture, spécialiste en machines à coudre, sur la Rive Sud. Machines à coudre neuves, 4000. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Vendeur autorisé "PPAP", "WHITE", "BEHNLI-NA", "ORIGA", etc. CENTRE DE COUTURE COUTURIER, 41 Ave. Bégin, Lévis, Tél: 837-5524. 66188 3-2 (1 ms) 120. C.L.

## promotion 1951-52

Les confrères de la promotion 1951-52 du Séminaire de Québec sont priés d'assister aux funérailles de M. Jean Blanchet, leur confrère. Les funérailles ont lieu lundi à 9h.30 a.m. en l'église St-Louis de France.

# Choix d'éditoriaux puisés dans la presse anglaise du Canada

**The Times, Moncton.** — L'élection complémentaire de Restigouche est maintenant chose du passé et la population de cette circonscription est maintenant représentée à la législature provinciale. La campagne fut riche en contrastes et fut sans contredit l'une des plus chaudement disputées et des plus étroitement surveillées non seulement dans les annales du comté de Restigouche, mais dans tout l'histoire du Nouveau-Brunswick.

«Lors que M. Van Horne, un homme qui a beaucoup voyagé et qui a participé à de nombreuses transactions immobilières originales, a vigoureusement dénoncé les libéraux et leur programme, promettant ciel et terre en plus de promettre de réduire ou d'éliminer les taxes. De son côté, le candidat libéral, le Dr Alexandre Savoie, a surtout insisté sur l'éducation, une cause à laquelle il a consacré une partie de sa vie. Il a soutenu que le Programme de chance pour tous mis de l'avant par le gouvernement constituait une précieuse modernisation et rationalisation des services offerts au peuple...»

Bien que M. Van Horne ne puisse freiner le Programme de chance pour tous, les électeurs de Restigouche ont clairement fait savoir qu'ils estimaient qu'il serait en mesure de tenir le gouvernement en échec. C'est pourquoi ils l'ont élu à la législature de Frédéricton. Cela signifie que M. Van Horne dispose maintenant d'un pied à terre pour faire la lutte à M. Robichaud et pour préparer la prochaine consultation populaire... (Le 7 février).

**The Globe and Mail, Toronto.** — Il est bien évident que la lutte opposant le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces côtières en ce qui trait à la propriété des richesses sous-marines, n'est pas pour tomber dans l'oubli. Après que le plus farouche combattant provincial, l'ex-premier ministre Jean Lesage, eût été délogé des tranchées lors des élections provinciales de l'été dernier, le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. W. A. C. Bennett, a, par arrêté ministériel, renoncé pour la Colombie-Britannique tout le plateau continental sous-marin qui s'enfonce sur une distance de 100 à 300 milles, dans l'océan Pacifique. La semaine dernière, stimulé par la découverte de ce qui pourrait s'avérer un important gisement de pétrole, le ministre qui précipiterait l'exploitation de n'importe quelle partie du plateau continental à l'intérieur des eaux territoriales de la C.-B. exigeait l'approbation du gouvernement provincial.

Bien qu'il ne soit pas aussi bruyant que son prédécesseur, le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a posé un geste qui pourrait précipiter une confrontation. Le 27 décembre, le ministre québécois des Richesses naturelles a annoncé qu'un accord était intervenu entre Texaco Exploration Co. et l'Hydro-Québec en ce qui trait à l'exploration pétrolière dans le golfe Saint-Laurent.

la juridiction des Etats sur les richesses sous-marines situées en-deçà des limites de trois milles des eaux territoriales, tandis que le gouvernement fédéral obtenait juridiction sur le reste du plateau continental.

Le désaccord fédéral-provincial a pris de nouvelles proportions la semaine dernière lorsque le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources a demandé des soumissions pour les droits d'exploration sur une étendue de 10,8 millions d'acres dans une région située au sud de Terre-Neuve, à proximité des îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon. La région chevauche un secteur pour lequel le gouvernement français a émis un permis en octobre dernier.

Dans les circonstances, le temps que prend la Cour suprême du Canada de trancher le dilemme devient inquiétant. Ça fait maintenant près de deux ans que la Cour suprême a été saisie du problème. Elle a laissé entendre récemment qu'elle pourrait s'atteler à la tâche dès ce mois-ci, mais elle a maintenant remis l'audition de cette cause au mois de mars. Il y aurait peut-être lieu que le gouvernement lui fasse savoir discrètement que l'heure d'une décision est venue. — Le 7 février.

**The Free Press, Winnipeg.** — Aucunement découragé par les expériences des autres gouvernements de l'Etat de New York est sur le point d'organiser une loterie d'Etat.

Si la Législature d'Albany sanctionne le projet, comme tout porte à le croire d'ailleurs, un premier tirage aura lieu en juillet. On prévoit que cette loterie apportera des revenus bruts de \$120 millions par année.

Ceux qui voudront prendre des chances de gagner le gros lot devront déboursier \$2 pour un billet leur donnant droit au premier prix de 1,000,000. Environ 30 p.c. des revenus bruts seront versés en prix en argent. Il n'y a aucun doute que l'entrée de l'Etat de New York dans le champ des loteries va précipiter de nouvelles demandes au Canada de la part de provinces dépourvues de posséder leur propre loterie pour augmenter leurs revenus. Ces voix ont été silencieuses ces derniers temps, mais la tentation de profiter de cette faiblesse particulière de l'être humain est très forte surtout lorsqu'elle est revêtue du voile de respectabilité comme par exemple le financement des hôpitaux ou des programmes de bien-être social... Un examen attentif de toute loterie démontre que c'est une méthode dispendieuse de prélever des fonds. Non seulement ce principe est-il contraire aux conceptions modernes de la taxation progressive, mais ceux qui sont le plus tentés par les loteries sont ceux qui sont le moins en mesure de se les offrir, les personnes qui sont les plus pauvres. — Le 6 février.

**The News, Medicine Hat.** — C'est une bien triste histoire mais elle n'en illustre pas moins l'un des problèmes fondamentaux du Canada. Un professeur d'histoire de l'université de la C.-B., M. Leslie Upton, affirme que les brochures bilingues remises aux personnes qui se rendent visiter le Traité de la Confédération, renforcent deux versions différentes de l'histoire du Canada. «Le texte anglais donne l'impression que le peuple canadien est un peuple heureux et prospère alors que l'impression qui se dégage de la lecture du texte français en est un d'un peuple qui subit une agonie perpétuelle», a commenté le professeur Upton. Qui plus est, les deux textes passent sous silence ou faussent le sens de certains des événements les plus importants de l'histoire canadienne et qui sont des sources de conflit entre les deux principaux groupes ethniques. A titre d'exemple, il n'est aucunement fait mention du général Wolfe, ni dans une langue ni dans l'autre. Comment dans le monde pouvons-nous espérer favoriser de meilleures relations entre les Canadiens d'expression française et ceux de langue anglaise si nous refusons d'être honnêtes au sujet de notre histoire et si nous ne pouvons accepter les réalités de la situation qui confronte les Canadiens aujourd'hui?... (Le 9 février).

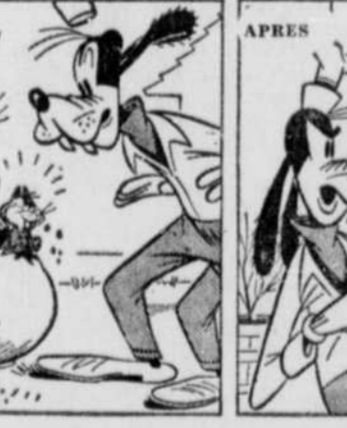
## LA SOURIS MIQUETTE



## LE FANTÔME



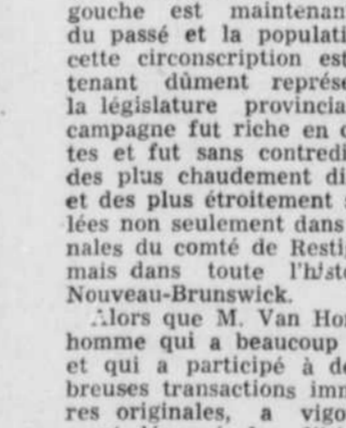
## PHILOMÈNE



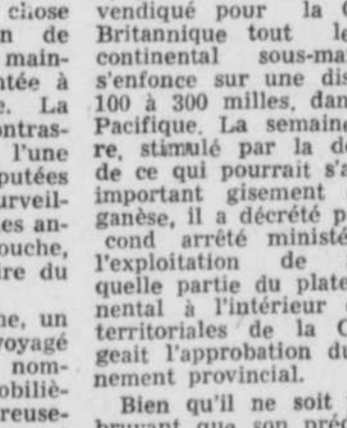
## par Walt Disney



## par Lee Falk et Ray Moore



## par Ernie Bushmiller



## LA SOURIS MIQUETTE



## LE FANTÔME



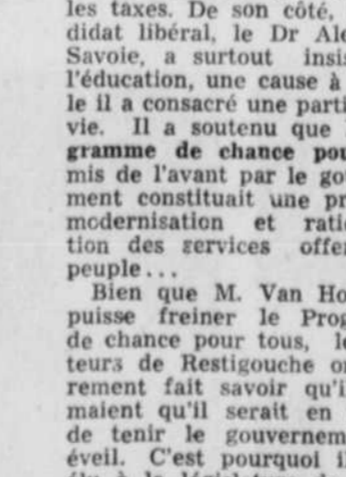
## PHILOMÈNE



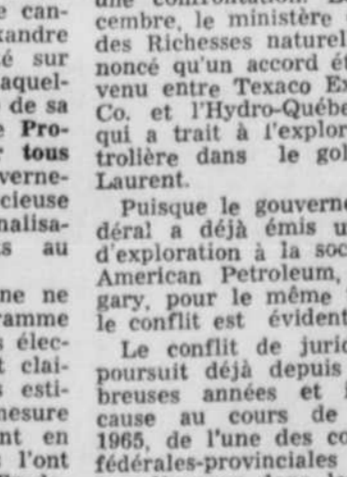
## par Walt Disney



## par Lee Falk et Ray Moore



## par Ernie Bushmiller



## LA SOURIS MIQUETTE



## LE FANTÔME



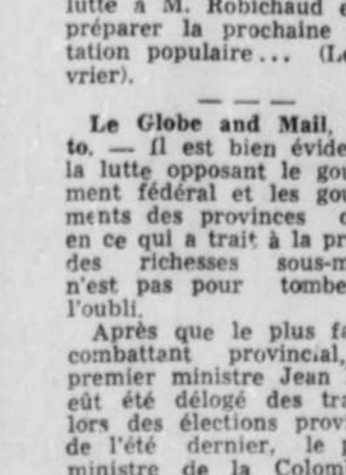
## PHILOMÈNE



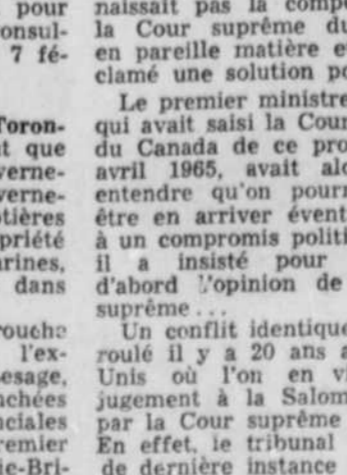
## par Walt Disney



## par Lee Falk et Ray Moore



## par Ernie Bushmiller



# La Confédération année zéro

## Chronique d'il y a 100 ans par Pierre Chalouff

N.D.L.R. — Dans cette chronique qui paraît quotidiennement dans l'ACTION, Pierre Chalouff fait revivre des personnages et des événements d'il y a cent ans. Chaque jour, il emprunte la personnalité d'un Canadien de 1867, pour ressusciter cette époque, qui a vu naître la Confédération canadienne.

## Ceux qui se battent et les autres...

MERCREDI, le 20 février 1867.

On ne saurait dire, LE COURRIER DU CANADA, journal de M. Taché et de M. Langevin, coupable d'intelligence avec les rebelles Irlandais. N'empêche que l'on s'y étonne du fait que "ca" dure si longtemps, comme l'exprime le rédacteur de ce journal dans le numéro d'aujourd'hui sous le titre: L'INSURRECTION FÉNIÉNE.

"Si l'on en croit les dernières dépêches télégraphiques que nous publions dans une autre colonne, l'insurrection féniéne serait terminée. C'est possible; mais il faut se garder de prendre à la lettre les nouvelles qui nous viennent par cette voie, du moment qu'on sait que le gouvernement anglais a la main sur les opérateurs du télégraphe et qu'il est intéressé, pour empêcher une nouvelle incursion des féniénes en Canada, à représenter l'état des choses sous le jour le plus favorable. Il y a d'ailleurs dans les dépêches quelque chose qui ne s'explique guère. Comment se fait-il, par exemple, que pas un des insurgés, qu'on représentait dans une dépêche précédente comme dans l'impossibilité de s'échapper, n'ait été arrêté; comment se fait-il encore, que le gouvernement anglais continue à envoyer des troupes en Irlande, si l'insurrection est réellement balayée?"

"Cependant, tout en révoquant en doute l'exactitude des dépêches transmises par le télégraphe international, nous n'en persistons pas moins à croire que les bandes féniénes ne tiendront pas longtemps devant l'armée anglaise, quelles que soient d'ailleurs leurs forces."

Tout ceci est fort bien pensé. Il n'y a aucun doute que "le gouvernement anglais" a la main sur les opérateurs du télégraphe. Mais on ne peut quand même aussi aujourd'hui empêcher que l'on "finisse" par savoir, aussi loin qu'en Canada, ce qui se passe chez les rebelles d'Irlande. Car si les Anglais contrôlent le télégraphe, ils ne contrôlent quand même pas, aujourd'hui comme jadis, les voyageurs qui vont en Angleterre et jusqu'en Irlande et qui, ensuite, s'en vont ailleurs en Europe ou aux États-Unis d'où ils disent ce qu'ils savent. Ou ils racontent les événements dont ils furent témoins.

"Dans le même numéro du COURRIER DU CANADA quelques lignes sur le Mexique. Le 6 février, le dernier soldat français a quitté la capitale du Mexique. Les impériaux ont remporté successivement plusieurs victoires sur les libéraux. La capture de Juárez n'est pas confirmée."

### ENCORE DES BOMBARDEMENTS

Encore dans le COURRIER mais sans titre cette fois: "Décidément, messieurs les officiers de l'artillerie royale sont sous l'impression que Québec et ses environs sont sous le régime de la loi martiale."

"L'autre jour, nous attirions l'attention des autorités militaires en cette ville sur le fait qu'en plantant la cible sur laquelle ils s'exercent dans la direction du chemin qui conduit de l'île d'Orléans à Québec, les artilleurs s'exposaient à amener des accidents et peut-être malheurs; et nous nous demandions pourquoi ils avaient choisi pour placer leur cible précisément le seul endroit du pont de glace où soit tracée une voie de communication."

"Nos remarques ont été reproduites dans le CHRONICLE et elles ont dû tomber sous les yeux de messieurs les officiers de l'artillerie qui ne peuvent, par conséquent, prétexter cause d'ignorance."

"Il est donc évident que messieurs les artilleurs se croient en pays conquis. Est-ce que la corporation de Québec ne pourrait pas, par la voix du procureur, le désabuser et leur aire entendre raison?"

Toujours dans le COURRIER, une nouvelle religieuse:

"Dimanche dernier, Monseigneur l'Administrateur a conféré l'ordre sacré de la Prêtrise à M. Philippe Moreau, diacre de ce diocèse. Ce Monseigneur, après avoir dit, le lendemain, sa première messe à la chapelle des MM. du Séminaire, est parti immédiatement pour l'île-Verte, où il doit exercer les fonctions de vicaire, à la place de M. J.-O. Drapeau, nommé curé de St. Norbert du Cap-Chat."

Par ailleurs dans le CANADIEN d'aujourd'hui, cette nouvelle d'Europe (par le câble transatlantique) sans doute celle dont parle le rédacteur du COURRIER DU CANADA et que je lis en ces termes:

"Dublin, 17 — Le soulèvement de Killarney a été réprimé et les bandes de féniénes ont disparu. Cent cinquante d'entre eux ont été arrêtés en cette cité et sont maintenant en prison."

### AU BAL DES OFFICIERS

Suivant une dépêche de Londres, une autre de Paris et encore une autre de Londres sur le sujet de la révolte en Irlande. Je la cite au texte:

"Londres, 18 février. — L'Irlande est parfaitement tranquille."

"Un petit nombre de rebelles cachés dans les bois s'efforcent de gagner la côte, mais les troupes nationales ont été tellement placées que toute fuite paraît impossible. Des troupes ont été envoyées à Malach, dans le comté de Dublin, en Irlande, avec l'espoir de mettre la main sur Sweeny, le grand chef des féniénes, qu'on dit être dans le voisinage. On cherche, de toute évidence, à rassurer les loyaux sujets de la Reine, mais, de toute évidence, on n'est pas soi-même tellement rassuré. Le ton même de la nouvelle "par le câble" est une façon de dire que les "Habits Rouges" ne sont pas du tout rassurés."

Mais que suis-je en train de conclure? Si l'on allait lire mes pensées...

### LES FAITS DIVERS dans le CANADIEN d'aujourd'hui:

"BAL DONNE PAR LES OFFICIERS DU 9me BATAILLON — Hier soir a eu lieu à la Salle Jacques-Cartier le bal donné par le Lieutenant-Colonel Panet et les autres officiers du 9me bataillon à leurs hommes. La salle était richement décorée et on y voyait flotter de nombreux drapeaux. Outre les personnes attachées à ce bataillon, il y avait un nombre considérable d'invités. Nous devons dire que quelque soin que l'on ait pris pour les décorations de la salle qui incontestablement offraient un coup d'oeil magnifique, la toilette des dames, l'élegance de leur maintien, leurs grâces dans les yeux des hommes même les moins impressionnables, le joyeux enlèvement des danses et la musique toute canadienne de la bande du 9me bataillon donnaient à cette soirée un caractère tout national."

"La table des rafraîchissements préparée par M. McWilliams était chargée de ce que l'on peut trouver de plus exquis. Une autre table somptueusement dressée aussi, placée dans un autre appartement était destinée aux officiers et aux invités. Son honneur le premier conjointement avec le colonel Panet y présidait. A cette dernière table plusieurs toasts furent portés, savoir, à la Reine, au col. Panet, au 9me bataillon, à la presse, etc.; ces toasts donnèrent lieu à plusieurs discours qui furent vivement applaudis."

"Le tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait et tous se sont dispersés vers 5 heures ce matin, enchantés et satisfaits au plus haut point des plaisirs de cette "agréable fête"."

# La ville de Québec abandonne l'idée d'un regroupement municipal "global"

## Le maire Lamontagne déplore que les efforts aient été vains

## Deux édifices du quartier Limoilou lourdement endommagés par le feu

Les sapeurs de la Capitale ont eu à combattre deux incendies majeurs au cours de la nuit de samedi à dimanche, dans le quartier Limoilou. Peu avant 11 h., ils se rendaient au 571 de la 1ère Avenue, où les flammes menaçaient de détruire une vaste construction de trois étages où se trouve la salle de quilles Jobidon. Par ailleurs, plusieurs pompiers étaient encore sur les lieux, lorsque les flammes s'attaquèrent à une maison au 96 de la 6e Avenue. Les dégâts sont très lourds dans le premier cas.

A LA SALLE DE QUILLES Une cinquantaine de pompiers sous la direction du chef Voiselle et du chef instructeur Mainguy ont combattu l'incendie qui s'est déclaré à la salle de quilles tenue par M. P.-H. Roberge du 3220 de la rue Duval.

L'établissement est la propriété de M. Phil Jobidon du 305 de la 18e Rue, à Limoilou. Le premier plancher sert à remiser les camionnettes de la firme Stuart, ainsi que les bureaux de la firme Lamontagne Commercial Equipment Ltée.

Au second étage se trouve la salle de quilles et le troisième plancher abrite les logements de M. Neilson Blodreau, de Mme Maurice Gagné, et de Mlle Yolande Roy.

Selon les enquêteurs du Commissariat des incendies de la ville, les flammes ont pris naissance dans un placard, où l'on range des vadrouilles et divers autres objets, au second plancher. Ce sont toutefois les

locataires du troisième étage qui ont pris connaissance de l'incendie. Ils ont quitté les lieux en emportant des effets personnels. La salle de quilles avait fermée portes à ce moment.

Plusieurs brèches ont été pratiquées dans le plafond et la toiture de la salle de quilles. Une épaisse fumée s'échappait du brasier et rendait le travail des sapeurs très difficile. Deux échelles aériennes ont été employées, plusieurs jets, ainsi que quelques scies mécaniques.

Les premiers sapeurs regagnèrent leur caserne vers les 3 heures, alors que la dernière station quittait les lieux à cinq heures, hier matin. Les pompiers ont été appelés à nouveau vers les 9 heures hier matin. Les flammes avaient repris de plus belle et s'attaquaient au bord de la toiture. Ils purent toutefois quitter les lieux pour de bon une vingtaine de minutes plus tard.

Aucun sapeur n'a subi de blessure. La température sibérienne n'a attiré que quelques curieux. Les dommages seraient de l'ordre de \$50,000. Les familles du troisième plancher ont pu regagner leur domicile, au cours de la journée hier.

UNE FAMILLE DANS LA RUE Par ailleurs, vers les 4 heures du matin, une famille qui logeait au 96 de la 6e Avenue a dû fuir les flammes qui s'attaquaient dangereusement à leur logis. Les sapeurs du poste No 10 sont accourus sur les lieux et ont trouvé M. et Mme Claude Gendron en vêtements de nuit, en plein centre de la rue, par un froid de 20 sous zéro. M. Gendron avait enroulé son garçon dans des couvertures. On ne connaît pas la cause du feu à ce dernier endroit. Les flammes auraient débuté dans une chambre à coucher. La maison de deux étages où habitent la famille Gendron appartient à M. Emile Bolduc qui demeure au premier plancher.

La détermination des parcs industriels, dans le Québec métropolitain, doit se faire en fonction de la région et des accommodations qui permettent aux industries éventuelles d'être rentables, a déclaré, samedi, le maire de Québec, devant les congressistes de la SSSB régionale de Champlain.

M. Gilles Lamontagne a déploré l'engouement de certains hommes d'affaires et de certaines autorités municipales de la banlieue de Québec à créer des parcs industriels dans chacune de ces municipalités aux seules fins de voir les taxes de leurs contribuables maintenues à un niveau raisonnable et voire même, diminuées.

"Je crois qu'il faut concevoir plutôt l'établissement de parcs industriels qui pourront former, plus tard, un réel complexe industriel nécessaire au progrès économique d'une région."

Par ailleurs, vers les 4 heures du matin, une famille qui logeait au 96 de la 6e Avenue a dû fuir les flammes qui s'attaquaient dangereusement à leur logis. Les sapeurs du poste No 10 sont accourus sur les lieux et ont trouvé M. et Mme Claude Gendron en vêtements de nuit, en plein centre de la rue, par un froid de 20 sous zéro. M. Gendron avait enroulé son garçon dans des couvertures. On ne connaît pas la cause du feu à ce dernier endroit. Les flammes auraient débuté dans une chambre à coucher. La maison de deux étages où habitent la famille Gendron appartient à M. Emile Bolduc qui demeure au premier plancher.

Impossible.

Si chacune des municipalités crée un parc industriel, ce sera nécessairement sur une petite échelle, de telle manière que nous ne pourrions jamais atteindre au complexe industriel qui ferait le réel progrès économique de notre région.

### REGROUPEMENT MUNICIPAL

Nous limiterons désormais nos négociations dans le domaine métropolitain à une ou à quelques municipalités, comme c'est le cas avec la ville de Duberger, présentement.

Cela ne nous empêchera pas aussi de faire certaines ententes, mais nous devons malheureusement cesser d'envisager le problème globalement comme nous avions pensé qu'il était essentiel de le faire et comme nous le pensions toujours, a continué le maire Lamontagne.

"Il est tout de même malheureux que des efforts si louables de notre part n'aient pas été compris et s'ils l'ont été qu'ils se soient heurtés soit à l'indifférence, soit à l'édifié un embryon d'une organisation même à l'intérêt personnel".

J'espère quand même que si nous ne réussissons pas à atteindre ce que je crois comme étant l'idéal dans le progrès économique de notre région, nous pourrions, au moins, obtenir certaines améliorations au niveau de la région afin que nous ayons moins de chômeurs et que notre population ne base pas son revenu, comme c'est le cas actuellement, dans une trop large proportion, sur la fonction publique gouvernementale.

"Malgré tout, conclut le maire de la Cité de Québec, je vous dirai sincèrement que j'ai encore espoir, puisque je ne suis pas pessimiste de nature."

Les accidents de la route ont coûté la vie à trois personnes en Alberta et à huit en Colombie-Britannique.

Le relevé ne comprend pas les victimes d'accident industriel ni celles des meurtres ou des suicides reconnus.

### SAMEDI:

William Campbell, 59 ans, de Ste-Marguerite-du-Lac-Masson; frappé par un camion alors qu'il marchait le long de la route près de St-Philippe de Laprairie, à 10 milles au sud de Montréal.

Godfrey Tate, 24 ans; quand l'auto qu'il conduisait a frappé un mur de béton près de sa demeure à Montréal.

Gilbert Bordeleau; 48 ans, lors d'un incendie à sa demeure à Grand'Mère, à 25 milles au nord-ouest de Trois-Rivières.

### DIMANCHE:

Emery Pratt, 18 ans, de Sherbrooke; quand l'auto qu'il conduisait a été frappée par un train à un passage à niveau du Pacifique Canadien, près de Cookshire, dans les Cantons de l'Est.

Une personne non identifiée a perdu la vie lors d'une collision entre deux autos survenue sur la route 8, à quelques milles de la frontière ontarienne, dans la province de Québec.

Paul Lamoureux, 9 ans; de Montréal, noyé dans le fleuve St-Laurent, en face de Verdun,

## Il est urgent de corriger l'état déplorable actuel de notre système de transport

— Powell

"Le transport constitue l'un des éléments les plus importants du développement des régions urbaines, mais il est devenu si grave dans Québec et sa région, que nous risquons de perdre l'attraction qui favorise le développement de l'industrie. Notre région métropolitaine ne peut grandir sans une expansion harmonieuse, balancée et intégrée du transport en commun ainsi que d'un réseau de voirie rapide et de facilités de stationnement."

L'emploi du sol, la densité et la distribution de la population sont dépendants de la disponibilité et des facilités de transport, a déclaré, samedi, M. Joffre Powell, maire de



M. Joffre Powell

Ville Duberger, qui parlait aux membres du comité régional Champlain de la SSSB de Québec.

Le maire de cette municipalité a profité de l'occasion pour montrer l'anxiété qu'il ressent devant l'état actuel de notre organisation de transport.

### Dirigeants de la SSSB de Québec

M. Roland Gobell a été élu samedi, président de l'exécutif du comité régional Champlain de la SSSB de Québec, qui groupe environ 6,000 membres répartis dans 14 paroisses de la vieille capitale.

Les autres membres de l'exécutif sont Mme Gérard Moisan, vice-présidente; MM. Paul-Emile Descarreaux, trésorier; André Roy, secrétaire; Maurice Hébert, secrétaire exécutif; Mme Paul Glode et MM. Laurent Laroche et Rosario Caouette, directeurs.

## FAITS DIVERS

Par Guy Baillargeon

### Collision convoi vs auto à St-Grégoire

M. Adélaré Paré, 53 ans, du 116 boulevard des Coteaux, à Ville Montmorency, et Gaëtan d'Anjou, 15 ans, de la même rue ont vu la mort de près lorsque l'auto dans laquelle ils circulaient a été heurtée par un convoi du Canadien National qui voyageait de la Malbaie en direction de Québec, vers 11 h, samedi avant-midi.

Le véhicule a été complètement démantibulé et ce n'est qu'en se couchant sur la banquette avant que M. Paré a pu s'en tirer indemne. Selon la police, le conducteur n'aurait pas vu venir le train en raison de bancs de neige près de la voie ferrée. Les deux personnes venaient de descendre la côte St-Grégoire et s'approprièrent à s'engager sur le boul. Ste-Anne.

### Vol à main armée au Louis Jolliet

Un vol à main armée a été perpétré, vers les 5 h 30, samedi matin, au manoir Louis Jolliet Enr., sis sur la rue des Remparts. Deux cagoullards ont menacé le gardien de l'établissement, M. Robert Garant, qui a été obligé de les conduire dans le bar où les intrus ont mis la main sur une somme d'environ \$600.

Selon M. Garant, les deux hommes auraient lué une chambre plus tôt et ont attendu la nuit pour agir. L'un d'eux tenait une barre de fer alors que son complice était en possession d'un revolver. Une enquête a été instituée par les détectives Chamberland et Dionne.

### Trois blessés à Champigny

Le capitaine Léo Grenon, de la police de Sillery, sa femme ainsi que Mme Laura Villeneuve ont subi des blessures, hier après-midi, lors d'une collision à Champigny.

Mme Grenon a subi les plus sérieuses blessures et a été conduite à l'hôpital. Son état ne serait cependant pas grave. M. Grenon et Mlle Villeneuve ont également été hospitalisés, mais pouvaient quitter l'institution hier soir.

### Trois autos se tamponnent sur le boul. des Capucins

Un homme de 43 ans, a subi des blessures lors de la collision de trois automobiles survenue, peu avant 2 h, hier matin, sur le boulevard des Capucins. Il s'agit de M. Roger Barrette, 41, 6, avenue du Plateau, à Beaufort. Il a été conduit à l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard et Fils Ltée. M. Barrette conduisait un véhicule qui est entré en collision avec une voiture-taxi de Ste-Thérèse-de-Lisieux. Par la suite une troisième voiture est venue se tamponner. Les deux occupants de cette dernière se sont sauvés en courant. La voiture a par la suite été rapportée volée.

Lors du premier impact, les deux véhicules se sont arrêtés sur un poteau. Les pertes matérielles sont très lourdes.

## 51 pertes de vie accidentelles au Canada en fin de semaine

Par la Presse Canadienne

## Trois morts dans l'Est du Québec

Trois personnes ont perdu la vie de façon accidentelle, dans la partie est de la province au cours de la fin de semaine.

### A Lac-Etchemin

Lucie Côté, 7 ans, enfant de M. et Mme Aurèle Côté de Ste-Claire de Dorchester s'est noyée, vers 2h, hier après-midi, dans la rivière Etchemin. Hier soir, son corps n'avait pas encore été retrouvé en dépit d'intenses recherches.

Sa soeur jumelle Marie a été secourue par M. Napoléon Alaire qui se promenait en auto-voiture. La bambine avait de l'eau jusqu'au cou et ne se tenait à la glace que par une main. Les deux fillettes jouaient sur la glace au moment du drame. Elles sont tombées accidentellement dans un trou d'environ un pied carré.

Le courant était très rapide et il se peut que le corps de la fillette ait été emporté très loin. Personne ne connaissait l'existence de ce trou. Plusieurs amateurs d'auto-neige voyageaient sur la rivière et passaient à cet endroit.

La protection civile a organisé des recherches qui se sont terminées sans résultat jusqu'ici. A l'endroit de la noyade, la profondeur de l'eau est d'environ 4 pieds.

### A Rimouski

Jean Blais, 19 ans, fils de J.-P.

## Il y a un an aujourd'hui, M. Paul Comtois perdait la vie dans l'incendie de Bois-de-Coulonges

Par Guy Baillargeon Il y a exactement un an aujourd'hui, un violent incendie dévastait la résidence de Bois-de-Coulonges, entraînant la mort du lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable Paul Comtois.

Le sinistre qui avait plongé la population dans un deuil terrible avait débuté peu après minuit. Quinze minutes plus tard, les flammes étaient incontrôlables. Pour décrire la situation, le chef des pompiers de Sillery, M. G. Tobin, avait lancé: "La vieille résidence a brûlé comme une boîte d'allumettes".

Huit personnes se trouvaient dans le manoir, lors du début de l'incendie: M. Comtois, son épouse ainsi que leur fille Mireille, le couple Mac Stearns, de Sherbrooke, ainsi que trois employés.

Les sapeurs de Sillery aidés de ceux de Québec et Ste-Foy avaient tout fait pour circonvenir l'élément destructeur. M. Tobin avait cependant déploré, au cours de la nuit tragique, le manque d'organisation pour combattre les incendies près de

de St-Georges est, a perdu la vie, tôt samedi matin, après que la petite auto qu'il conduisait eut été en collision avec un camion-citerne. A la suite de cette tragédie, Blais a été écrasé par un véhicule qui a continué sa route. Le conducteur de ce dernier a été arrêté peu après au Lac Etchemin.

C'est après avoir été projeté sur la route, lors de l'impact, que l'automobile - fantôme a passé sur le corps du jeune homme et a continué sa route. Un compagnon de la victime, Michel Carrier, 19 ans, a également subi de sérieuses blessures lors de la collision. Il a été conduit dans un hôpital de Québec, mais son état n'est pas grave. La tragédie s'est produite à trois milles environ de St-Georges, sur la route menant à St-Prospère.

### A Rimouski

Jean Morin, 10 ans, fils de Gabriel, de St-Fabien de Rimouski, a perdu la vie, vers 1h, samedi après-midi, lorsque l'auto qu'il conduisait est entrée en collision avec un camion-citerne. A la suite de cette tragédie, Blais a été écrasé par un véhicule qui a continué sa route. Le conducteur de ce dernier a été arrêté peu après au Lac Etchemin.

Son frère a subi la fracture d'un poignet qui a nécessité son transport à l'hôpital de Rimouski. Le poste de la PP de Trois-Pistoles fait enquête.

Bois-de-Coulonges. "Il n'y a qu'un tuyau de quatre pouces qui nous amène l'eau du boulevard Laurier" avait dit le chef de pompiers. La résidence du lieutenant-gouverneur s'élevait à près d'un demi-mille du boulevard Laurier, dans la municipalité de Sillery.

Le sergent Léo-Edgar Caron en charge de la Brigade des incendies criminels de la Sûreté provinciale avait déclaré qu'il n'était pas question que l'incendie soit l'oeuvre d'un incendiaire. A l'enquête du coroner, il avait été clairement démontré qu'une déféction électrique avait été cause du feu.

Lors du ministre, Mlle Mireille Comtois avait subi des brûlures superficielles au main et au visage avant de pouvoir quitter le manoir. Mlle Comtois s'en était tiré indemne alors que le couple des Stearns devait sauter d'une fenêtre du second plancher.

Le corps de M. Comtois, qui avait 71 ans, avait été retrouvé dans l'après-midi du même jour, dans les débris calcinés de la résidence.

# L'Action éditoriale

## Les Amitiés Judéo-Chrétiennes à Québec

# Apport nouveau à la philosophie religieuse de notre temps

## Un député pas comme les autres

Le député de Richmond, M. Emilien Lafrance s'est façonné une réputation personnelle basée sur une philosophie que bien peu de ses collègues prennent au sérieux. Il s'est fait l'ennemi acharné de l'alcoolisme, de l'agnosticisme, des livres penseurs, de l'athéisme et des théories communistes. Le langage qu'il parle est catégoriquement opposé aux propos conventionnels des matérialistes et des existentialistes.

En propageant ses idées sur les tribunes publiques et dans l'enceinte de l'Assemblée législative depuis des années, il s'est placé volontairement dans une situation peu confortable par rapport aux aberrations de notre époque. C'est un défi qu'il a accepté d'avance, ou plutôt, devrions-nous dire que c'est un défi qu'il s'est posé à lui-même. Aussi, est-il conscient que les adversaires de ses théories ne manqueront pas de l'affubler de tous les sarcasmes : fabuliste, chasseur de sorcières, vierge offensée, fanatique, et nous en passons. Mais rien ne le rebute et inlassablement il revient à la charge, dénonçant la tolérance des gouvernants en matière d'alcoolisme, l'infiltration d'agnostiques dans divers organismes et média d'information, la déchéance des mœurs et de la moralité, etc.

Non, elle n'est pas confortable, la réputation qu'il s'est acquise dans l'esprit de beaucoup de nos intellectuels et de nos penseurs modernes. Les adversaires de ses théories progressent dans un sens parabolique qui semble s'éloigner toujours davantage de la droite rigide qu'il suit; il pourrait, par une attitude soumise et des paroles faciles se rapprocher de ceux-là. Mais, comme le critique chrétien

Pierre-Henri Simon, successeur de Daniel Rops à l'Académie française, il refuse de se faire partisan des esprits naïfs et myopes qui se laissent éblouir par les apparences éclatantes de notre siècle sans voir ce qui pourrait dessous.

Pour le député de Richmond, il ne s'agit pas simplement d'un jeu, d'un entêtement, d'un désir de faire différent. Qui oserait, de nos jours, tenir sans conviction, des propos qui limitent incontestablement le nombre de ses admirateurs? Il faut une bonne dose de courage pour piétiner ainsi les idoles de la société et avouer publiquement sa fidélité aux valeurs permanentes, à l'humanisme chrétien, à la nécessité d'agir avant que toute la société ne soit engloutie dans le courant.

À l'Assemblée législative, mercredi dernier, M. Lafrance faisait appel à la raison et à la responsabilité du législateur. Il n'y avait que bien peu de députés en Chambre. Une trentaine peut-être, qui voulaient l'entendre, patiemment, poliment, sinon avec résignation. Nous disons avec résignation, car nous avons remarqué que certains députés (ils sont rares heureusement), ont la sinistre manie, en de telles circonstances, de s'enfoncer derrière un rictus moqueur ne laissant aucun doute à l'orateur, quant aux opinions qu'ils se font sur son discours.

Que les admirateurs de M. Lafrance ne s'en fassent pas; ce ne sont pas de tels détails qui empêcheront le député de manifester ses convictions comme il l'a fait avec tant d'énergie depuis des années.

Roger Bruneau

## courants et remous

### Comme de bons Samaritains...

Dès il y a plus que trois mois, soit en novembre dernier, "L'ACTION" faisait mention, en cette même page, des projets de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Québec relatifs à la ré-éducation du délinquant. Nous y rapportions que la Société, imbuée de l'esprit de SERVICE, désirait aviser aux moyens de fournir l'aide voulue, indiquée à ceux et celles qui, certain jour, ont trébuché, mais font preuve d'une volonté sincère de reprendre une place normale; aide que des employeurs compréhensifs, précisément, pour-

ront apporter, moyennant des raisons valables de croire et d'espérer que les intéressés eux-mêmes y mettront du leur, feront toute leur part. Justement, aura lieu, mardi, le 21 du mois en cours, sous les auspices de la Société Saint-Vincent-de-Paul, un important colloque, sur le sujet en cause. M. le Juge Gérard LeMay, président du Conseil central, invite à cette réunion toutes les personnes, patrons, membres du clergé, religieux, religieuses, éducateurs et autres qui veulent apporter leur appoint.

Des spécialistes participeront à cet échange de vues sur un thème de haute actualité: Qu'est-ce que l'on peut faire au juste dans le concret des choses, pour aider, donner une chance aux jeunes délinquants, aux ex-détenus? La société contemporaine, en butte à tant de problèmes et de maux, n'a-t-elle point doublement intérêt à se préoccuper de la question?

Rendons-nous nombreux à la séance de mardi soir, au Palais Montcalm!

Odlon ARTEAU

## Maitres chez nous ?

Si l'on en croit tel compte rendu d'une joute oratoire, le loquace député fédéral de L'Annapolis, M. Auguste Choquette, aurait affirmé que le Québec jouit déjà de son indépendance dans tous les domaines majeurs...

Il s'est dit favorable ou non à l'abolition, il leur aurait tout de même fallu en passer par les desiderata de la majorité anglophone. Si celle-ci avait globalement dit "oui", le résultat aurait été "oui". Si, au contraire, elle avait dit "non", c'eût été "non".

aura, vous savez, un ministère! — c'est M. Jean Marchand aux yeux duquel les \$7,000,000, que coûteront les savantes recherches de la commission Duntion-Laurendeau constituent, somme toute, un placement valable. Avant lui, c'était M. Jean-Pierre Côté. Après lui, c'est M. Jean-Luc Pépin. Et tuiti quant, il y en aura bien d'autres. C'est à qui chantera de la plus belle voix les mérites du système actuel qui, admet-on cependant, donne un peu — beaucoup! — de la bande.

De fait, la réalité semble bien résider en ceci que, malgré les multiples efforts pour concilier l'incompatible — un Canada fort et un Québec fort — l'on en est rendu à revivre, en somme, les dernières années du régime de l'Union (1840-1867). Le pays est, à la lettre, devenu ingouvernable: Cinq élections générales en moins de dix ans! Au bout de tout cela, un gouvernement minoritaire.

Ca ne tient plus; ça s'effondre. À notre humble avis, le nier équivaudrait un peu à avoir deux bonnes serviettes de bain autour de la tête. L'inéluctable se produira un jour. Et le globe terrestre, à compter de ce jour-là, tournera comme il a toujours tourné. N'en doutons pas.

Odlon ARTEAU

Ces propos, il y a un peu lieu de le noter, rendent un son plutôt bizarre dans la bouche d'un homme sachant fort bien que tout le code pénal, criminel ressortit à la Juridiction d'Ottawa. Alors, de deux choses, l'une: Ou le contenu, la teneur du code pénal ne constitue point un "domaine majeur"... Ou, en pareille et si importante matière, le Québec n'est pas maître chez lui!

C'est ainsi que, lors de tout vote mettant le moins en conflit la mentalité de l'un et de l'autre groupes, le Québec, d'une part, et, d'autre part, le reste du pays, l'on sera témoin d'une joute dont le résultat peut être connu avant son début: 2 à 1. Qui a dû céder, lors de la crise de 1917? Qui, malgré son "non" retentissant, a vu l'opinion "canadienne" délier le gouvernement King de ses engagements anti conscriptionnistes, en 1942?

C'est bien vrai, le Québec "jouit" déjà de son indépendance dans tous les domaines majeurs... Singularité indépendante et maîtrise de ses destins, tout de même! Espérons que le compte rendu en question a mal retenu les dires du député de Lotbinière.

XX X Au fait, l'on voit bien que la grande "croisade" fédéraliste, collée comme une teigne aux célébrations du centenaire, est d'enregistrer, en Chambre, un vote officiel sur la peine de mort? Oui. Et après? Eussent-

## DIEU

nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Recherchez la paix avec tous, et la sainteté, sans laquelle personne ne verra le Seigneur.

(Heb 12, 14)

Qu'as-tu que tu n'aies reçu? Et si tu l'as reçu, pourquoi l'en glorifier comme si tu ne l'avais pas reçu?

(I Cor 4, 7)

Que personne ne cherche son propre intérêt, mais celui d'autrui.

(I Cor 10, 24)

Ne savez-vous pas que vous êtes un temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous?

(I Cor 3, 16)

Il n'est pas exagéré de dire qu'en matière d'œcuménisme, la ville de Québec, capitale de la Belle Province, est en train de mettre les "bouchées doubles" pour rattraper le temps perdu, et être au diapason des grandes capitales où souffle l'esprit des rencontres multi-confessionnelles de notre siècle qui se veut le plus humaniste des dix-neuf précédents.

En effet, le comité directeur des Amitiés Judéo-Chrétiennes de Québec, présidé par l'éminent prélat, Mgr Ernest Lemioux, et par la dynamique et dévouée Mme Françoise G. Stanton qui en est le secrétaire général, ne ménage aucun effort pour permettre à tous les sympathisants de cette noble Association, d'entendre des conférenciers de talent, tant par la diversité et la qualité des sujets traités que par celles de leurs personnalités.

C'est ainsi que, le mercredi 18 janvier 1967, à 20 h. 30, ce comité organisait en la salle paroissiale Notre-Dame de Ste-Foy, une conférence greffée dans l'ensemble des manifestations religieuses de la "Semaine pour l'unité des chrétiens". Le conférencier était le Révérend Wilfrid Butcher, secrétaire général du Conseil canadien des Églises, et le sujet traité était: "L'évolution actuelle du mouvement œcuménique".

Il est difficile de donner un bref résumé des importantes déclarations que le Rév. Butcher a faites ce soir-là devant une salle pleine d'auditeurs, plus surpris par le ton et l'accent des propos tenus, qu'étonnés par le naturel avec lequel ce prêtre chrétien abordait les récifs d'un sujet délicat qu'il traitait avec aisance et sérénité.

C'est là un de ces petits "miracles" que le Concile de Vatican II a fait naître, pour marquer de son empreinte la seconde moitié de ce vingtième siècle. C'est au pape Jean XXIII, (cet homme dont l'histoire dira tout simplement: Ce fut un grand homme) que les hommes doivent, de nos jours, voir et entendre des choses qui, à n'en plus douter, sont les signes précurseurs de la "grande entente cordiale" jamais vue encore sur notre planète.

Pour commencer, le Rév. Butcher évoqua dans un français assez clair les souvenirs heureux et sa vie et de ses amis de Québec, en y mettant quelques éloges à l'adresse de la capitale québécoise. Il entra aussitôt dans le vif du sujet, mais en anglais cette fois. Ce fut M. l'abbé O'Neill qui se chargea de traduire dans la langue de Racine, brièvement mais convenablement, les propos de l'orateur qui étaient courageux et hardis, mais combien nécessaires et urgents pour le salut de l'humanité toute entière.

Voici, en substance, quelques-unes des déclarations du Rév. Butcher: "Il y a seulement huit ans, dit-il, le mot 'œcuménisme' était inconnu. C'est grâce à l'inoubliable Jean XXIII qui ce terme est entré dans le langage courant et se traduisit dans les actes et faits quotidiens des hommes. Après les premiers jours du Concile, il était remarquable de voir plusieurs évêques manifester une tendance à aller vers les observateurs d'autres religions, pour leur demander leur avis sur les problèmes de l'heure. D'autre part, partout dans le monde les membres des différentes religions se rencontrent pour des discussions amicales dans les églises ou temples, afin d'apprendre à mieux se connaître et mieux se comprendre. Il leur arrive parfois d'unir leurs prières à Notre Père Commun. Il n'y a plus de religion dominante, et les chrétiens comme les autres doivent accepter ce fait. Dans la province de Québec, nous avons encore à apprendre à accepter "l'autre" quel qu'il soit, avec ses pensées et son idéologie, si différentes soient-elles. Sans la contribution de la Communauté Juive de Québec, le mouvement des Amitiés Judéo-Chrétiennes (dont le conférencier fut lui-même un des membres fondateurs, il y a plus de 10 ans) n'aurait pas été possible dans cette ville, et c'est grâce à la contribution juive que l'œcuménisme est devenue une chose réelle un peu partout dans le monde".

"Nous oublions, a-t-il dit, que le peuple juif est toujours le peuple de Dieu, et que ce peuple continue à être un instrument de choix entre les mains de Dieu pour témoigner Sa volonté, en dépit de toutes apparences susceptibles de nous induire en erreur pour nous faire penser autrement. Le terme "dialogue" qui est d'origine française, est en vogue à présent et veut dire que deux personnes se parlent; mais pas les deux à la fois. Il faut écouter l'autre d'abord, et essayer de comprendre son point de vue. Nous avons donc besoin, non seulement d'employer le mot, mais de pratiquer la chose plus souvent. Nous avons négligé totalement la culture juive, ce qui fait que nous ne pouvons pas nous faire une idée précise de la préoccupation constante de Dieu chez ce peuple, ainsi que de sa longue expérience des choses qui conviennent et débordent tout le domaine de la spiritualité religieuse. Nous devons avouer que nous leur avons fait trop de mal, et avons eu durant des siècles bien des méfiances à leur égard. Nous devons apprendre à dialoguer avec un Juif, car nous avons beaucoup de choses en commun pour refuser de nous entendre. Il faut cesser de nous méfier les uns des autres pour faire régner une plus grande confiance dans nos rapports. Les conversations entre évêques et observateurs au Concile n'étaient qu'un début vers cette confiance, qui peut et doit se continuer sans relâche. Si les Chrétiens veulent que les Juifs les écoutent, ils doivent d'abord faire de leur amour fraternel une chose vivante et vraie. Il faut reconnaître que les problèmes et les situations sont différentes chaque fois pour créer ou manifester une amitié sincère sur-le-champ. Pour cela, nous devons mettre de côté nos prétentions de vouloir nous "convertir" mutuellement, si nous voulons créer

cette amitié. Ce sont là des attitudes exigeantes et coûteuses, mais je pense que c'est seulement à ce prix que nous pourrions atteindre cette entente humaine tant désirée de part et d'autre.

Le Rév. Butcher a conclu son exposé par ces mots: "Toutes les églises devraient se mettre sérieusement au travail avec ardeur et intelligence pour la recherche de la vérité, en examinant la pensée des autres. Dieu seul possède la vérité. Nous ne possédons que des vérités partielles, et c'est pourquoi le devoir de dialoguer reste nécessaire".

En parallèle avec les déclarations du Révérend Butcher, qu'il soit permis à un membre du peuple du Livre, un Juif francophone signataire du présent écrit, de dire combien il fut heureux d'entendre un membre influent de la grande famille chrétienne, déclamer ces paroles de clairvoyance et de sagesse.

Les exhortations du Rév. Butcher, à l'entente, à l'amitié et au dialogue entre les Chrétiens et les Juifs sont, en effet, indispensables de nos jours plus que jamais auparavant. Comment ne pas s'alarmer, de part et d'autre, devant le nombre croissant de gens qui abandonnent leur foi pour aller grossir les rangs de l'athéisme qui menace notre civilisation.

À ces jeunes universitaires qui étudient et qui cherchent, l'histoire de l'humanité n'a toujours présenté qu'un sombre tableau des choses du passé: des haines, des désordres, des guerres, des intrigues, des erreurs, des injustices, etc... Pourquoi donc s'étonner que le jeune étudiant, ou bien l'autodidacte, rejette "par-dessus bord" toute la somme de connaissances morales et religieuses que la société lui a fait ingurgiter durant ses jeunes années quand il était sur les bancs de classes élémentaires ou secondaires?

Pour tous ces jeunes, la morale que l'on nomme présentement "morale occidentale" est en passe de friser la faillite. Il leur faut une morale qui soit à l'épreuve du temps et à celle de la critique. Ils refusent de comprendre (et nul ne pourrait les blâmer pour cela) que les hommes de notre temps, qui ont à leur actif des trouvailles et des inventions extraordinaires; qui ont pu découvrir les quatre-vingt-douze lettres de l'alphabet qui sont les atomes qui constituent tous les éléments de la matière qui nous environne; qui ont asservi et dompté cette matière à leur gré, et qui se proposent d'aller dans le cosmos (ils y sont allés) pour découvrir et explorer d'autres planètes, tous ces jeunes, dis-je, ne comprennent pas qu'avec un "palmarès" aussi brillant de solutions aux grands problèmes scientifiques, les hommes soient encore divisés sur la question la plus essentielle de notre époque, qui est: la Religion. Pour eux, cette question conditionne toute l'existence puisqu'elle touche le Salut de l'homme.

Pour toute personne sensée, et qui voudrait consacrer quelques instants à la réflexion de ces arguments, il ne fait pas de doute, que ceux-là forcent la conviction certaine que tous ces jeunes ne sont ni des athées ni des insensés, comme certains sont enclins à le penser. D'ailleurs il n'y a pas "d'athée total", car dans chaque être humain il y a une petite flamme de foi et de croyance en Dieu. Il arrive parfois que cette flamme atteigne les limites de l'extinction, il suffit alors de souffler sagement dessus pour la ranimer. Parfois aussi, il arrive que le souffle ne contiennent pas les éléments assez régénératoires pour cette animation, et alors elle s'éteint, mais pas pour longtemps. Elle ne se rallume qu'au moment où les malheurs viennent déranger notre petit train de vie, ou bien lorsque nous arrivons aux abords de cette chose qui nous effraie tous et qui s'appelle: la Mort. Alors nous nous souvenons que nous sommes poussière, en pensant que nous avions lu ces mots quelque part: "Car poussière tu es, et à la poussière tu retourneras".

Quel est donc le remède à ce mal du siècle, pourrait-on dire? Personnellement, je pense qu'il est facile à trouver. Des millions d'hommes lisent et relisent les phrases dans lesquelles se trouve le remède à tous nos maux, mais nul ne s'y arrête pour les analyser et s'y conformer. Les voici, et c'est Jésus de Nazareth, le Maître du christianisme lui-même, qui a bien voulu les indiquer à toute l'humanité pour son salut. Mais nul n'en a tenu compte, (exception faite pour le peuple juif qui les connaissait déjà seize siècles avant que Jésus de Nazareth ne prononce ces paroles de vérité éternelle).

Écoutez ce qu'il dit, de sa propre bouche, dans l'Évangile selon saint Matthieu: Chap. 5, Versets 17, 18 et 19.

"Ne pensez pas que je sois venu pour abolir la Loi et les Prophètes; je ne suis pas ve-

nu pour abolir, mais pour accomplir. En effet, je vous le dis en vérité, avant que le ciel et la terre aient passé, il ne disparaîtra de la Loi ni un seul iota ni un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit accompli. Celui donc qui violera l'un de ces plus petits commandements, et qui enseignera aux hommes à les violer, sera déclaré le plus petit dans le Royaume des Cieux; mais celui qui les observera, celui-là sera déclaré grand dans le Royaume des Cieux".

Comme on le voit, il est étonnant et paradoxal à la fois, que parmi les millions de personnes auxquelles, durant des siècles, furent adressées ces sublimes paroles, il ne s'en est trouvée aucune qui ait voulu mériter d'être appelée "grande dans le Royaume des Cieux" en observant tous les commandements contenus dans cette Loi, et en enseignant aux hommes à les observer. Cette Loi n'est autre que celle que Dieu a remise à Moïse, dans Sa Révélation sur le Mont Sinaï. Elle porte le nom de THORA, et connue sous le nom de Pentateuque, comme l'a nommée la traduction grecque des Septante.

Jésus de Nazareth savait mieux que personne que le salut de l'humanité était au prix de la "stricte observance" de cette Loi. À la lueur des déclarations que nous lisons, on voit que jamais, il n'a été dans ses intentions de changer ou d'abolir le plus petit commandement de cette Loi. Cette Loi est éternelle, car Son Auteur qui est Notre Créateur est Éternel, Il n'a pas de limite ni dans le temps ni dans l'espace. Sa Loi est toujours "Actuelle", et c'est la morale de cette Loi complète, qui est et qui sera toujours à l'épreuve du temps et de la critique.

Je pense que nous devons admettre le fait, que nous sommes tous embarqués sur un "navire" qui vogue vers une destination paradisiaque. À la vitesse où nous filons il est permis de dire que nous sommes près d'aborder le rivage désiré. Tous les symptômes requis sont là. Il nous suffit d'ouvrir cette carte de navigation que sont les Livres des Prophètes, et faire pivoter les compas, pour nous rendre compte que nous sommes dans le sillage des latitudes et des longitudes que nous cherchions dans l'espace de l'océan du temps.

Pour l'abordage de notre "navire" dans de bonnes conditions, il est donc de notre devoir à tous, d'essayer de nous pénétrer de notre "néant" et de notre "petitesse" en regard des éléments grandioses de la Création qui s'étalent sous nos yeux. Et par voie de conséquence, nous nous dépouillerons de notre orgueil de "mortels" que nous sommes, pour sentir et reconnaître la Gloire et la Majesté de notre Créateur, qui avait bien voulu nous révéler Qu'Il nous a créés à Son Image.

C'est pour moi un devoir de rappeler, ici, un événement qui a eu lieu pendant la dernière guerre. Je suis sûr qu'il aidera beaucoup d'entre nous à prendre conscience de leurs responsabilités ici-bas, quelle que soit leur confession religieuse. Le voici, ce n'est qu'un fait divers, mais combien significatif.

— Sur le champ de bataille, un aumônier militaire juif faisait réclamer le Shéma-Israël à un soldat juif qui était mortellement blessé par un éclat d'obus. Soudain, tombait devant eux un autre soldat, lui aussi grièvement atteint. À l'aumônier juif qui vint à son secours en rampant, il demanda un crucifix afin de mourir en bon catholique qu'il était. Alors, n'écoutant que sa conscience, et dominant suite aux bons sentiments qu'il avait acquis durant toute sa vie dans cette Loi de Dieu, qui est pleine d'amour et de charité pour le prochain, quel qu'il soit, le Rabbî aumônier partit en rampant au milieu des corps sans vie et au péril de sa sienne, à la recherche d'un crucifix. Il en trouva un qu'il apporta pour le remettre au soldat qui tendait les bras pour le prendre. Mais au moment même où il le lui remettait, un éclat d'obus tomba près des deux hommes. Le mourant fut achevé sans avoir eu ce qu'il demandait, et l'aumônier juif fut tué sur le coup, avec le crucifix à la main.

Quel autre exemple que celui-là, pour nous montrer la route à suivre pour déboucher sur le grand créateur où nous trouverons écrits sur des panneaux, les devises suivantes: amour, fraternité, compréhension et tolérance mutuelle.

Je ne voudrais pas finir ces lignes auxquelles je souhaite la plus large diffusion, sans mettre en relief ce conseil de sagesse, que le roi Salomon (l'homme le plus intelligent que notre planète ait jamais porté), fils du roi David, nous a transmis dans le livre de l'Éclésiaste: Chap. 12, Verset 15. "Crains Dieu et observe Ses commandements, car c'est là toute l'essence de l'homme".

Maurice COHEN, Québec

## VOTRE OPINION

### A Mgr Fulton J. Sheen

Votre Excellence, Durant ce nombreuses années à l'exception des quelques derniers mois, les lecteurs de l'Action avaient l'avantage de lire un propos hebdomadaire qui débute ainsi: "Mgr Sheen écrit..." Selon les mots de l'un de nos anciens directeurs; "le journal voulait de cette façon contrebalancer la disparition de l'auteur de l'écran de télévision". Leurs abonnés ont donc eu durant cette période l'immense plaisir de lire vos propos savoureux et plein de vie le vendredi de chaque semaine. De plus, ils pouvaient conserver les coupures

de journaux de ces propos, lesquels, d'un certain point de vue, servaient un but particulier. Maintenant que ces victimes fortifiantes pour l'esprit, l'âme — et naturellement le corps! — ont cessé d'être distribuées, il est opportun, votre Excellence, de remercier l'Action, et surtout le nouvel évêque de Rochester, New York, qui durant toutes ces années, a convaincu plus d'un lecteur par son enseignement inimitable, que... "La vie mérite d'être vécue!" à condition de ne pas oublier les Dix Recettes, et spécialement la Seconde qui les résumait toutes.

L'apostolat de Vincent est motivé uniquement par l'amour du Seigneur, Lequel la Société de St-Vincent-de-Paul identifie dans le pauvre. Je suis donc très heureux de vous dire, votre Excellence, que l'oeuvre des disciples d'Oranam dans le diocèse de Québec a été grandement revigorée par votre enseignement si précieux. De cela, votre Excellence, nous vous remercions, de même que l'Action et Dieu! Ex imo corde, Gérard, Lemay, Président La Société de Saint-Vincent-de-Paul, Conseil central (Québec).

# CINE BULLETIN

**CANADIEN.** — La Jument verte (P) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres. (2e semaine).

**CANADIEN.** — L'espionne de Madrid (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres. (2e semaine).

**CANADIEN.** — Le grand restaurant (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres.

**CAPITOL.** — L'amour à plusieurs visages (D) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres.

**CARTIER.** — Nouvelles et sujet court à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres.

**CINEAC.** — Arabesque (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres.

**EMPIRE.** — Le grand restaurant (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres.

**IMPERIAL.** — La chatte au fouet (D) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres.

**LAURET.** — Nouvelles et sujet court à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres.

**LE BIJOU.** — Harum Scarum (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres.

**LEVIS.** — Les canons de Batasi (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres.

**LIDO.** — L'express du colonel Von Ryan (A) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres.

**PARIS.** — Paris au mois d'août (D) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres.

**PIGALLE.** — Actualités à 12.25, 4.15, 7.45, 9.30. Coupes de feu dans la Sierra (A) à 12.45, 4.25, 8.00. Blondes, brunes et rousses (A) à 12.45, 4.25, 8.00. Fin à 11.30 hres.

**PRINCESSE.** — Sujet court à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres.

**RIALTO.** — Nouvelles à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 1.00 hres.

## Hibernation

Durant leur période d'hibernation, la marmotte ne respire qu'une fois toutes les cinq minutes, alors que le cœur de l'écureuil ne bat que trois fois à la minute contre 360 en temps normal.

## Livres

Il existe plus de 10.000 bibliothèques importantes aux États-Unis qui sont la propriété d'institutions ou de corporations privées.

## Pour les gourmets

Le Danemark exporte annuellement dans les autres pays européens 60.000 tonnes d'huîtres non lavées.

## Téléthéâtre:

# "Cet animal étrange"

C'est sans réserve qu'il faut louer un des meilleurs téléthéâtres qu'ait produits la télévision d'Etat, et présenté hier soir dans les cadres des "Beaux Dimanches": le montage dramatique de Gabriel Arout d'après des récits de Tchekov, "Cet animal étrange".

L'adaptation de Jean-Louis Roux, d'abord, était sans faille, d'un équilibre heureux. Ensuite, la réalisation d'Aimé Forget était d'une qualité dramatique et visuelle au point de retrouver les personnages de Tchekov, ou plutôt l'âme de ces personnages, dans leur mobilité, leur transparence, leur poésie. La réalisation impeccable d'Aimé Forget a su traduire avec justesse et sensibilité l'observation si humaine du génial Tchekov. Par le rythme, par la mise en scène, par la beauté et la simplicité de l'image, par le découpage et le montage de cette suite de récits, le réalisateur s'est tout le long attaché à l'humanité, à la tendresse et à la noblesse dont le grand dramaturge russe a fait ses personnages.

"Cet animal étrange", il se racontait et se jouait hier soir de la plus brillante façon. Jean Cousto était éblouissant de finesse, d'émotion, de sensibilité et de souplesse. Le jeu de Dyrne Mousseau était de la même intensité, de la même grandeur. C'était certes un grand soir pour ces deux comédiens. Qui se sont résolus à la hauteur des personnages de Tchekov.

Il faut signaler l'heureuse participation du folkloriste Alexandre Zelkine et des quelques autres comédiens.

Et conclure qu'il ne serait pas de trop de revoir "Cet animal étrange", une production de grande classe. Un des plus beaux téléthéâtres au palmarès de Radio-Canada. Pour le plus beau dimanche de l'année. Pour la plus merveilleuse soirée de théâtre à la télévision, depuis longtemps.

Jean Royer

## Par le Rideau Vert:

# "Encore cinq minutes", de Françoise Loranger

Par Jean ROYER

"Encore cinq minutes" est une autre pièce qui met en scène la réalité familiale au Québec. Françoise Loranger y observe, plus loin que le conflit des générations, le drame échant d'une société — c'est-à-dire de la famille et de la femme — qui se meurt de la schizophrénie, étouffée de silence et d'hypocrisie. Françoise Loranger remonte à la source de ce drame familial et rejoint ainsi le thème premier de notre théâtre, sinon de notre littérature: l'amour avorté et refusé.

Ce drame des générations, de la famille et de la femme, Françoise Loranger le décrit par le réalisme le plus dépouillé, le plus direct et le plus vrai. Sans aucune concession, l'auteur nous introduit au cœur de la violence du drame et de sa vérité. Sur un ton dur et fort où le dialogue est aussi juste que percutant et effectif, où la psychologie des personnages s'affirme dans une densité et par une intensité toutes théâtrales: où l'émotion rejoint celle de la vie.

"Encore cinq minutes" marque une étape importante de notre jeu dramaturgique. Par sa vérité. Par la force de son cri. Par cette lucidité nouvelle et positive qui s'empare des personnages.

Nous sommes loin, ici, de la portée, plus métaphysique que dramatique, et du ton, plus littéraire que théâtral, qui faisaient la première pièce de Françoise Loranger: "Une maison, un jour..."

Avec "Encore cinq minutes", il s'agit d'un véritable portrait réaliste et psychologique du drame de la société québécoise. Et ce portrait, Françoise Loranger le trace avec un évident sens du théâtre, où chaque mot, chaque geste, chaque émotion, chaque symbole, prend sa portée et sa force dans l'incarnation d'une réalité et de ses causes.

Il y a, bien sûr, dans la pièce, le conflit des générations. Mais ce thème prend ici sa plus forte dimension, étant cristallisé dans l'ambiance du personnage de Gertrude, la mère. En elle se retrouvent l'hypocrisie et la révolte. Une génération (celle du père) possède toutes vérités. L'autre génération (celle des enfants) veut posséder toutes réponses. Gertrude, elle, ne cherche qu'une question, après avoir rejeté toutes vérités tranquilles et toutes réponses vides. Cette question, la mère la trouvera peut-être en se détachant de la famille, de la société.

Inoubliable personnage que celui de Gertrude, et être qui refuse de continuer de mourir. "Faudrait pouvoir hurler". Et elle le fait. Après la tentation de la schizophrénie, d'une grande pièce, nue, toute blanche... après les derniers combats des identifications (aux enfants, aux meubles), après l'ultime refus d'une chambre pour une morte ou une alcôve pour une sainte, c'est pour la mère le désir d'identification à soi, à la vie, à l'amour. "Personne ne me dira plus jamais ce que je dois faire ni ce que je dois être". "Cesse de faire le vieil adage", dit Gertrude à son mari. "Cette fois, c'est bien de moi qu'il s'agit": elle a choisi de vivre. En se détachant d'une réalité qui la voulait morte: lui tuant d'abord son enfant de l'amour.

Il faudrait dire aussi la portée du personnage d'Henri, le père. "L'argent, c'est moi", se nomme-t-il. Le décorum et l'hypocrisie aussi. L'homme des compromis. Pour, mais non méchant. Capable d'amitié et de pitié. Mais non de tendresse. "Je n'ai jamais eu mon tour", dit-il. Le père, chez qui le sarcasme remplace la tendresse, et la morale-pour-les-autres, celle du cœur.

Ces personnages sont des déracinés. Qui ne peuvent s'identifier: leur passé étant celui du silence. Qui ne peuvent posséder de noblesse que celle, déguisée, des parvenus et des snobs. Ils sont des déracinés qui se sont inventé un faux cadre: la famille où l'ameur a été avorté, refusé.

Il serait aussi intéressant d'étudier de près les moyens employés par Françoise Loranger pour donner au drame son sens, dans ce réalisme dépouillé. Les références et les symboles qui expriment le drame psychologique des personnages ont pleine force dans la pièce: les meubles (français, canadien, américain), la peinture de Tougissant (en cercles concentriques), la fissure dans le mur, l'horloge, le miroir, l'objet d'antiquité: tous refusés ou détruits par Gertrude.

Enfin, plus loin que le moyen théâtral, on pourrait analyser la psychologie même des personnages: d'une lucidité et d'une portée qui donnent au drame une vérité et une émotion authentiques.

Le metteur en scène Louis-Georges Carrier a pour sa part, rendu à la pièce de Françoise Loranger son sens le plus aigu et le plus puissant. Il a donné sa force au réalisme en le dépouillant, en l'ajoutant aussi à la simplicité et au ton direct du texte. Dans le strict mouvement du drame. Avec une sensibilité qui confère aux personnages leur naturel et leur psychologie. Pour faire éclater le drame dans toute son humanité.

Le décor de Hugo Wuertlich installe et possède avec force l'atmosphère du drame. Il est une magnifique réussite.

Marjolaine Hébert crée le personnage de Gertrude avec une rare intensité. Donnant à ce rôle, difficile s'il en est, toute sa portée humaine. Faisant vivre la mère avec émotion et vérité. Dans un jeu aussi convaincant que convainquant. Jean Dupeux (Henri) et Benoît Girard (Renald) lui donnent la réplique dans un jeu impeccable, juste et sensible toujours. Michèle Deslauriers complète la distribution avec talent.

"Encore cinq minutes", de Françoise Loranger, telle que jouée par le Rideau Vert, est une pièce inoubliable. Qui apporte, par sa vérité et sa simplicité, un ton nouveau à notre jeune dramaturgie. C'est peut-être la pièce qui, jusqu'à maintenant, appartient le plus intimement à notre réalité sociologique et psychologique.

À la représentation de samedi soir, au Capitole, il y a eu certains remous et certaine hésitation du public québécois (qui a pourtant bien accueilli le jeu des comédiens). Peut-être, justement, le drame de Françoise Loranger touchait-il de trop près le public québécois?



# Tuer n'est pas jouer Point-limite

Ce film américain date de 1964 et est d'une durée de 112 minutes. Ce drame est réalisé par Sidney Lumet avec Henry Fonda, Frank Overton et Dan O'Herley, d'après le roman d'Eugène Burdick et Harvey Wheeler.

Après un départ assez lent, la tension s'installe en permanence jusqu'à la fin du film. Le réalisateur utilise un style quasi documentaire qui confère une bonne dose de réalisme à un sujet auquel le spectateur craint d'accorder créance. Les ressemblances avec le film de Kubrick, "Dr Strangelove", sont nombreuses, mais le ton est totalement différent. Des interprètes solides incarnent des personnages peu approfondis mais plausibles.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Après un départ assez lent, la tension s'installe en permanence jusqu'à la fin du film. Le réalisateur utilise un style quasi documentaire qui confère une bonne dose de réalisme à un sujet auquel le spectateur craint d'accorder créance. Les ressemblances avec le film de Kubrick, "Dr Strangelove", sont nombreuses, mais le ton est totalement différent. Des interprètes solides incarnent des personnages peu approfondis mais plausibles.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

Appréciation morale: Ce film attire l'attention sur le danger des armes nucléaires. Adultes et adolescents.

## LA TÉLÉVISION A QUÉBEC

4 CFCM-TV 5 CKMI-TV 11 CBVT-TV

AUJOURD'HUI LUNDI		DEMAIN MARDI	
CANAL 7.30 A.M.	4.00	CANAL 7.30 A.M.	4.30
1-Musique	1-Le Zoo du capitaine	1-Musique	1-Mad Movies
7.45	2-Bonhomme	7.45	2-La boîte à surprises
8.00	3-Communicatie	8.00	3-Rin-Tin-Tin
8.30	4-Bobino (*)	8.30	4-Cartoons
8.30-34-36	5-The King's Outlaw	8.30-34-36	5-Cadets de la forêt (*)
8.45	6-La boîte à surprises	8.45	6-Les héros du jour
9.00	7-Escadrille sous-marine (*)	8.45	7-Musée Hop
9.00	8-Cartoons	9.00	8-La vie qui bat (*)
9.30	9-La fourmi atomique (*)	9.30	9-5.55
9.30	10-Les héros du jour	9.30	10-Où ?
9.30	11-Music Hop	9.30	11-6.00
9.30	12-Les Croquignoles	9.30	12-Télé-Québec
9.45	13-5.55	9.30	13-Winter Edition
9.45	14-Où ?	9.30	14-Rond-Point
9.58	15-Télé-Québec	9.30	15-6.29
10.00	16-Winter Edition	9.30	16-L'air du temps
10.00	17-Rond-Point	9.30	17-6.30
10.00	18-Friendly Giant	9.30	18-6.34
10.00	19-La souris verte	9.30	19-6.35
10.00	20-Chef Helene	9.30	20-6.44
10.00	21-Film du matin: "Poly"	9.30	21-6.46
10.00	22-Mr. Dressup	9.30	22-6.46
10.00	23-Mr. Dressup	9.30	23-6.46
10.00	24-Dickie Henderson Show	9.30	24-6.46
10.00	25-Long métrage	9.30	25-6.46
10.00	26-"Il n'est jamais trop tard"	9.30	26-6.46
10.00	27-Transposition Italienne	9.30	27-6.46
10.00	28-Gag à gogo	9.30	28-6.46
10.00	29-Tous pour un	9.30	29-6.46
10.00	30-Un peu, beaucoup	9.30	30-6.46
10.00	31-Front Page Challenge (*)	9.30	31-6.46
10.00	32-Le bonheur des autres (*)	9.30	32-6.46
10.00	33-12.15 P.M.	9.30	33-6.46
10.00	34-Horaire commenté	9.30	34-6.46
10.00	35-Actualité - Editorial	9.30	35-6.46
10.00	36-De tout, de tous	9.30	36-6.46
10.00	37-Téléjournal	9.30	37-6.46
10.00	38-1.10	9.30	38-6.46
10.00	39-1.15	9.30	39-6.46
10.00	40-1.30	9.30	40-6.46
10.00	41-1.39	9.30	41-6.46
10.00	42-1.45	9.30	42-6.46
10.00	43-1.55	9.30	43-6.46
10.00	44-2.00	9.30	44-6.46
10.00	45-2.05	9.30	45-6.46
10.00	46-2.10	9.30	46-6.46
10.00	47-2.15	9.30	47-6.46
10.00	48-2.20	9.30	48-6.46
10.00	49-2.25	9.30	49-6.46
10.00	50-2.30	9.30	50-6.46
10.00	51-2.35	9.30	51-6.46
10.00	52-2.40	9.30	52-6.46
10.00	53-2.45	9.30	53-6.46
10.00	54-2.50	9.30	54-6.46
10.00	55-2.55	9.30	55-6.46
10.00	56-3.00	9.30	56-6.46
10.00	57-3.05	9.30	57-6.46
10.00	58-3.10	9.30	58-6.46
10.00	59-3.15	9.30	59-6.46
10.00	60-3.20	9.30	60-6.46
10.00	61-3.25	9.30	61-6.46
10.00	62-3.30	9.30	62-6.46
10.00	63-3.35	9.30	63-6.46
10.00	64-3.40	9.30	64-6.46
10.00	65-3.45	9.30	65-6.46
10.00	66-3.50	9.30	66-6.46
10.00	67-3.55	9.30	67-6.46
10.00	68-4.00	9.30	68-6.46
10.00	69-4.05	9.30	69-6.46
10.00	70-4.10	9.30	70-6.46
10.00	71-4.15	9.30	71-6.46
10.00	72-4.20	9.30	72-6.46
10.00	73-4.25	9.30	73-6.46
10.00	74-4.30	9.30	74-6.46
10.00	75-4.35	9.30	75-6.46
10.00	76-4.40	9.30	76-6.46
10.00	77-4.45	9.30	77-6.46
10.00	78-4.50	9.30	78-6.46
10.00	79-4.55	9.30	79-6.46
10.00	80-5.00	9.30	80-6.46
10.00	81-5.05	9.30	81-6.46
10.00	82-5.10	9.30	82-6.46
10.00	83-5.15	9.30	83-6.46
10.00	84-5.20	9.30	84-6.46
10.00	85-5.25	9.30	85-6.46
10.00	86-5.30	9.30	86-6.46
10.00	87-5.35	9.30	87-6.46
10.00	88-5.40	9.30	88-6.46
10.00	89-5.45	9.30	89-6.46
10.00	90-5.50	9.30	90-6.46
10.00	91-5.55	9.30	91-6.46
10.00	92-6.00	9.30	92-6.46
10.00	93-6.05	9.30	93-6.46

# L'Action féminine

## Essayer de comprendre les véritables raisons du manque d'ardeur d'un enfant au travail

Dans l'intérêt de votre enfant, essayez de comprendre les véritables raisons de son manque d'ardeur au travail.

Je me souviens d'un enfant qui, entré à 6 ans à l'école, ne savait pas encore lire à 8 ans. Pour le reste, il était d'esprit aussi vif que ses camarades et montrait même assez de goût pour toute tâche qu'il n'exigeait ni plume ni papier. Après que son père l'eût, pendant des mois — autant par amour-propre blessé que par souci de son instruction — contraint à plonger le nez dans son syllabaire à chaque moment de loisir (au point que le petit, prenant ce livre en horreur, avait, par deux fois, tenté de le détruire), on eut l'idée de consulter un oculiste: les parents n'en recurent pas de félicitations. Du jour où l'enfant porta des lunettes il apprit à lire avec facilité... Le dimanche, c'est qu'il avait été malheureux pendant deux ans et qu'il devait rattraper un gros retard.

Des cas comme celui-ci sont beaucoup plus fréquents qu'on ne croit. Aussi, faut-il, au premier signe de paresse, soumettre l'enfant à un examen médical qui révélera si quelque infirmité n'en est pas la cause: de lui-même l'enfant est incapable de se rendre compte, avant 12 ou 13 ans, qu'il voit ou entend mal. Cet examen décelera peut-être un mauvais fonctionnement glandulaire: c'est seulement le médecin qui pourra vaincre la mollesse d'un dysthyroïdisme. Au cas où l'état physique serait déclaré excellent, il resterait à soumettre l'enfant aux tests d'un psychopédagogue qui rechercherait les causes affectives ou intellectuelles de son retard.

Lorsqu'un écolier, après avoir longtemps obtenu de bons résultats dans ses études, ne fournit plus soudain qu'un travail médiocre ou irrégulier, il faut encore songer à une déficience physique: une maladie se prépare-t-elle? Est-il en période de croissance? Il est évident qu'un enfant ne peut guère accorder d'intérêt aux occupations qu'on lui propose,

s'il est déjà préoccupé par son organisme. Je citerai un enfant qui travailla mal tant qu'il eut des vers intestinaux, un autre qui flechit subitement et pleurait à chaque gronderie, humilié qu'il était de perdre son rang de premier, un autre qui, poussé de ses efforts impuissants et d'être grondé injustement: une crise d'urémie se déclara peu de temps après.

Chez les enfants en période de croissance, il y a souvent alternance entre le développement physique et le développement intellectuel: à chaque poussée de croissance, le développement intellectuel se ralentit, pour reprendre son rythme ensuite (les deux principales crises de croissance se situent aux environs de 6-7 et de 14-15 ans).

**Les mécontents**  
Voilà, maintenant, la deuxième catégorie de paresseux: les faux paresseux, les "grévistes". Ce sont des enfants qui, soudain, n'obtiennent plus que des résultats insuffisants, tout en conservant, par ailleurs, une excellente vitalité: jouant avec ardeur, s'employant à d'autres besognes, ou bien s'appliquant avec certains professeurs pour se reposer avec d'autres. Ces enfants ne sont pas malades: on les accuse de mauvaise volonté, mais on oublie que cette mauvaise volonté n'est souvent qu'une sorte de révolte inconsciente, une sorte de "mise en veilleuse" automatique, dont les causes doivent être recherchées avec délicatesse. Voici quelques exemples:

Un enfant assez faible, stimulé par un maître compréhensif, se pique au jeu, se prend d'ardeur et, en un trimestre, obtient de bons résultats attestés par des notes estimables qu'il apporte triomphalement à ses parents. Le père le félicite, et, sévèrement, demande: "Tu as copié sur ton voisin, n'est-ce pas?" Instantanément, l'ardeur s'éteint; l'enfant ne reprendra le travail avec goût que lorsque le maître aura rétabli la vérité et réparé les dégâts causés par cette parole maladroite.

A cet autre enfant, on avait promis, en cas de réussite, une récompense qu'il ne recut pas. Il cessa de travailler: grève de protestation.  
On eut le malheur de dire à un écolier: "Tu es un âne!"

Vois

Horoscope

MARDI, LE 21 FÉVRIER

21 mars au 20 avril. (Bélier).

Ne confondez pas l'essentiel et l'accessoire. Un devoir de courtoisie vous permettra de faire plus ample connaissance avec des personnes intéressantes.

21 avril au 21 mai. (Taureau)

Tenez-vous loin de ceux qui cultivent l'ambiguïté et favorisent les malentendus. Journée stimulante pour les enfants.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux)

Vous aurez besoin d'aide pour envisager une situation qui vous prend au dépourvu. Ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

22 juin au 23 juillet. (Cancer)

Les locations ou les ventes seront facilitées par la marche des planètes. Vos qualités fondamentales seront mises en évidence.

24 juillet au 23 août. (Lion)

Les minutes et les heures seront chargées pour les natis de ce signe qui font des recherches ou des travaux minutieux.

24 août au 23 septembre. (Vierge).

— Votre indépendance ne sera pas bonne conseillère, aujourd'hui. Un léger contemps sur le plan sentimental.

24 septembre au 23 octobre. (Balance).

— Vous commencez la nouvelle semaine avec un optimisme revivifié. Ne vous attardez pas auprès des gens qui n'ont rien à vous apprendre.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion).

— Ne changez pas trop souvent d'idées. Les artistes qui sont nés sous ce signe entrent dans une période favorable à leurs travaux.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire).

— Votre grande facilité d'élocution sera un de vos meilleurs atouts, aujourd'hui. Orientez vos lectures vers des sujets nouveaux.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne).

— Une journée qui manque un peu d'intérêt, mais qui comportera néanmoins des moments de satisfaction.

21 janvier au 19 février. (Verseau).

— Vous serez un compagnon changeant et versatile. Les chances de réussite seront plus nombreuses pour les techniciens que pour les théoriciens.

20 février au 20 mars. (Poissons).

— Il faudra beaucoup d'imagination et d'observation sur le plan professionnel. Soyez vous-même.

SI VOUS ÊTES NE UN 21 FÉVRIER

Vous n'avez pas les intriguants, mais vous aimez à déchiffrer les énigmes. Vous hésitez souvent. Les natis de ce signe aiment la compagnie des enfants et participent très volontiers à leurs jeux.

comme ton petit frère travaille bien, lui!..." Un autre garçon aurait peut-être relevé le gant; celui-ci, susceptible et souffrant d'un complexe d'infériorité, fermé à l'émulation, fut désormais convaincu de sa stupidité et de l'inutilité de tout effort.

Un garçon de 10 ans, mis en pension, se sentait abandonné, souffrait d'une discipline trop rigide et répondait à ces mesures par la négligence dans son travail. Peut-être pensait-il ainsi être appelé à la maison, peut-être ne se sentait-il pas dans une ambiance favorable à l'effort? Toutes les sanctions ne firent que le buter davantage. Revenu chez lui, il se remit à l'étude.

J'ai donné ces exemples pour bien montrer le mécanisme de cette fausse paresse, très fréquente, et contre laquelle on use généralement de moyens contraires à sa résolution. Peut-être y a-t-il à la base mauvaise volonté, agressivité camouflée, mais il y a surtout création dans l'âme de l'enfant d'un état affectif qui ôte à l'activité tout attrait: voudrait-il travailler, qu'il ne le pourrait pas. Ne sommes-nous pas de même? N'y a-t-il pas des gens ou des situations qui nous privent de tous nos moyens?

Que faire en ce cas? Tenter de découvrir, avec le concours d'un psychologue, si l'on n'y parvient pas seul, quelle secrète rancune, quelle revendication insatisfaite cause cette obstruction, afin de pouvoir, par une compensation judicieuse, réduire le conflit intérieur et apaiser l'enfant. La persuasion et la douceur feront plus que la contrainte.

**Retardés psychiques**

Je sens que, si je continue ainsi, je vais classer la paresse parmi les mythes. Allons, sacrifices notre troisième catégorie: "s'il existe des paresseux, il ne peut s'agir que de ceux-ci paresseux involontaires, mais dont il faudra secourir la certitude, surtout avant la puberté, car leur cas est grave: c'est parmi eux que se recrutent en partie les adultes névropathes.

Ils sont faciles à reconnaître: ils manquent de vitalité, de dynamisme; ils ne trouvent dans l'effort, quel qu'il soit, même réussi, aucune satisfaction; chaque geste leur coûte une peine infinie: ils sont casaniers, ils ont horreur du changement, ils n'aiment pas bien le sport que le travail. Bien portants, d'intelligence normale, souvent gourmands, ils sont égoïstes, n'aiment pas donner, par peur de perdre, de manquer de quelque chose. Leur paresse est faite de langueur, de douceur: ils traînent, ils géignent, ils se font porter malades. Leur bonheur, c'est de regarder les autres agir: il leur manque le goût de vivre.

Ce sont souvent des enfants dont le développement physique s'est effectué normalement, alors que le développement psychique s'est trouvé bloqué par suite d'échecs douloureux au cours des essais de la première enfance. À l'âge où le bébé commence à marcher, la curiosité s'éveille et, avec elle, l'audace qui doit lui faciliter les acquisitions de cette époque; cela ne va pas sans chutes, sans blessures — parfois même, de produits des accidents qui, s'ils ne rebutent pas et même aiguillonnent certains enfants, coupent l'élan vital de certains autres, en associant à l'idée d'effort l'idée de souffrance. Il se produit alors une régression affective, une sorte d'aspiration inconsciente à revenir au stade bienheureux du premier âge: sommeil, nourriture sans peine, passivité, sécurité.

Il est évident que, plus les



## Une femme au volant d'un chasse-neige

BALLSTON, SPA, N.-Y. (P.A.) — Les automobilistes qui circulent cet hiver sur la route de Ballston Spa, dans l'Etat de New York, ont peut-être un mouvement de surprise en voyant passer le chasse-neige.

C'est une femme qui est au volant du gigantesque appareil de débaillement. Mme Ellen Winters, une femme d'allure sportive, est surintendante de l'entretien des routes pour la municipalité de Ballston Spa. Elle a été nommée à ce poste après la mort de son mari, en 1957. Ce travail lui plaît et il lui arrive souvent de prendre charge de l'équipement sur la route.

Six hommes travaillent sous sa direction, et quatre d'entre eux avaient la même fonction sous l'administration de son mari.

Mme Winters souhaiterait

amener d'autres femmes à s'intéresser à un travail de ce genre, mais elle craint que ses suggestions ne soient vaines.

"J'ai rencontré bien peu de femmes qui chercheraient à obtenir un emploi similaire", de commenter Mme Winters.

## Les légumes rehausseront la saveur de votre buffet

Vous aurez un buffet absolument somptueux à l'occasion d'une réception si vous y disposez un joli plat de légumes, accompagné d'un assortiment de sauces... sauce hollandaise, assaisonnement maître d'hôtel et assaisonnement garni de ciboulette... avec une viande rôtie toute simple, agneau, boeuf, jambon ou dinde.

La plus connue de toutes les sauces est sans doute la sauce hollandaise, et pourtant de nombreuses maitresses de maison hésitent à la préparer parce qu'elles la croient difficile à réussir. En réalité, elle est facile à faire, à condition de suivre attentivement le mode de préparation.

Une recette facile pour la sauce hollandaise est recommandée aujourd'hui par M. Robert Vercléyen, chef de cuisine à l'hôtel Palliser de Calgary en hiver, et chef de cuisine au Château Lake Louise pendant les mois d'été.

### INGREDIENTS

- 1/2 lb de beurre
- 3 jaunes d'oeuf
- 1 1/2 c. à table de vinaigre de vin
- 1 cube de bouillon de boeuf Oxo
- citron
- eau
- 1 cuillère à café de poivre mignonnette (poivre grossièrement moulu)

### MODE DE PREPARATION

Mélanger dans une petite casserole une pincée de sel, une pincée de poivre, 1 1/2 c. à table de vinaigre de vin avec environ 3 c. à table d'eau et un cube de bouillon de boeuf Oxo, emietté. Amener à ébullition et laisser évaporer jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'à peu près le quart dans la casserole.

Mettre la casserole au bain-marie et ajouter une cuillerée à table d'eau froide et les trois jaunes d'oeuf. Battre le mélange au-dessus de l'eau chaude, mais non bouillante, en utilisant un fouet métallique, jusqu'à consistance crémeuse.

La prochaine étape consiste à retirer la casserole du feu et à y ajouter très graduellement (ceci est important) le beurre fondu un petit peu à la fois, en remuant vivement. Une fois tout le beurre incorporé au mélange, la sauce doit être épaisse et ferme. On peut l'allonger jusqu'à la consistance désirée en y ajoutant de l'eau.

Pour terminer, on ajoute quelques gouttes de jus de citron et ensuite on filtre cette sauce hollandaise à travers un tamis fin ou un linge. La recette du chef Vercléyen fait 1 chopine, ou 2 tasses, soit une quantité suffisante pour 8 personnes.

L'assaisonnement maître d'hôtel et l'assaisonnement garni de ciboulette sont deux sauces supplémentaires recommandées pour un plat de légumes à l'occasion d'une réception. Les recettes pour ces dernières sont fournies par des économistes ménagères de New-York.

### ASSAISONNEMENT MAITRE D'HOTEL

Dans un bol à mélanger, crémier avec une cuiller en bois 1 bâton de margarine à l'huile de maïs. Y ajouter 1 c. à table de persil finement haché, 1 c. à table de jus de citron, 1/4 de c. à thé de sel et 1/4 de c. à thé de poivre blanc. En former un rouleau et en velopper celui-ci dans du papier d'aluminium. Laisser reposer au moins une demi-heure au réfrigérateur, pour que les saveurs se marient bien. Pour plus de commodité, préparer le mélange d'avance pour accompagner pratiquement n'importe quel légume cuit.

### ASSAISONNEMENT GARNI DE CIBOULETTE

Pour verser sur n'importe quel légume cuit et chaud, ou pour servir séparément dans un petit plat, faire fondre une bonne quantité de margarine à l'huile de maïs et y ajouter de la ciboulette hachée.

### "Je parlais en me cachant le visage à cause de ces vilains poils"



...alors, elle est venue chez Gregory

Parler en couvrant de la main votre visage peut voiler votre voix et dénoter chez vous un manque d'éducation. Vous pouvez le faire inconsciemment, à cause des poils superflus sur votre visage, lesquels vous créent un complexe psychologique. C'est un risque inutile lorsque vous pouvez si facilement aller à la clinique Gregory.

Gregory peut éliminer toute pousse de poils superflus, et cela radicalement et en toute sécurité. La thermolyse Gregory a été perfectionnée en pensant à vous. Vous constaterez qu'il s'agit à tout point de vue, du traitement de beauté le plus pratique et merveilleux que la science et la spécialisation aient réalisés à date, pour les besoins de la femme moderne.

Est-elle confortable? Le fait que certaines femmes s'endorment durant les traitements de thermolyse Gregory le prouve. Est-elle rapide? Elle est cinq à dix fois plus rapide que toute autre vieille méthode d'électrolyse. Est-elle économique? Elle l'est certainement, puisque tant de femmes modernes se font épiler les bras et les jambes par la thermolyse Gregory.

Informez-vous, auprès de votre médecin. Venez à la clinique Gregory pour un examen et démonstration gratuits. Et, décidez ensuite.

Mais, de grâce, ne parlez plus la main sur le visage. Cessez de vous "cloîtrer" parce que quelques poils superflus persistent à pousser là où ils ne devraient pas. Pourquoi ne pas nous appeler dès aujourd'hui?

CLINIQUE GREGORY SYSTEM  
CLINIQUE D'ÉPILATION RADICALE  
Heure: 10 h. à 7.30 p.m. — Samedi: 10 h. à 12 h.

Ville de Québec  
Suite 2, Edifice Morisset  
695 est, boul. Charest  
Tél. 529-1879

années passent, plus il sera difficile de remettre en branle l'évolution affective. Un traitement psychique sera parfois nécessaire et d'une efficacité certaine, surtout avant la puberté. Il consistera à solliciter l'effort de l'enfant en lui proposant que des buts faciles à atteindre bien gradués (faute de quoi, l'enfant se laisserait), en l'encourageant et en le récompensant à chaque réussite, pour faire naître en lui le goût du succès et en restant calme et patient s'il échoue. Il faudra guetter le moment de la puberté afin de mettre à profit le dynamisme qui se manifeste.

On le lancera alors en l'aiderant toujours, dans une vie plus active. Un échec, à cette période, serait déplorable.

**Distraits et turbulents**

Dernière catégorie de paresseux: ceux qui préfèrent le jeu au travail (chose normale d'ailleurs) et qui, quoique non fatigués, ne peuvent s'astreindre à un effort prolongé: ce sont les distraits et les turbulents dont il faudrait parler en détail. Disons seulement qu'il serait profitable, pour canaliser leur activité désordonnée, de les soumettre à une gymnastique appropriée, de les entraîner au calme, au moyen de jeux éducatifs (de construction, d'observation) et d'exercices d'attention de durée graduée: lecture d'un texte court qu'on résumera oralement, dont on citera quelques expressions... Habitué l'enfant, par des récompenses,

à gagner chaque fois sur lui-même, ne serait-ce qu'un très court moment d'attention supplémentaire, mais ne pas forcer; ce serait inutile.

### Conclusion

En présence d'un enfant paresseux, rechercher d'abord à quelle catégorie il appartient, et appliquer la méthode indiquée. Un examen médical ne sera jamais nuisible. Agir avec douceur, patience et compréhension, ce qui n'exclut pas la fermeté. Tout autre moyen serait néfaste: pas de violence ou de colère, pas d'humiliation, de bonnet d'âne, de comparaisons déprimantes, mais des encouragements. Je pense soudain à trois erreurs fréquentes:

1. On oublie trop quelle peine éprouve l'enfant, même normal, à se mettre au travail, et on le dérange trop facilement au cours de ses devoirs et du rabâchage de ses leçons, pour le charger d'une commission: on lui inflige ainsi une fatigue double et l'on porte la responsabilité des fautes qu'il commet.

2. En examinant le carnet de notes, on gronde l'enfant pour une note en baisse plus qu'on ne le félicite pour une note en hausse. L'inverse est pédagogiquement plus adroit.

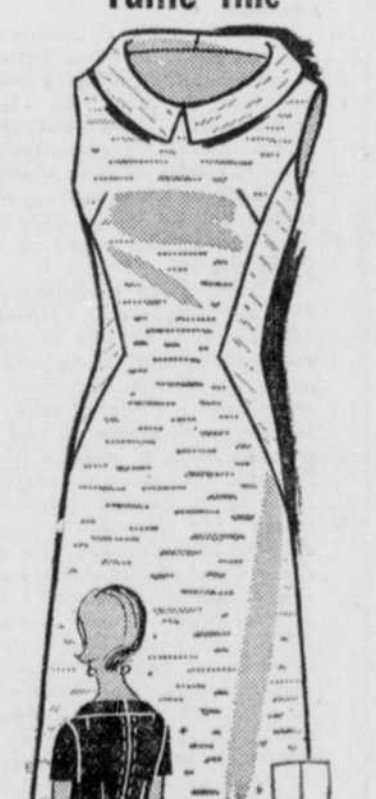
3. On parle trop "classe" à la maison: l'enfant, comme l'adulte, doit trouver chez lui un lieu de repos, un refuge contre ses soucis: le devoir accompli, qu'on n'en parle plus.

### A noter

Par suite d'une augmentation dans le coût de production, les patrons de confection "Marian Martin" se vendront désormais .65 au lieu de .50.

Les patrons de tricots "Alice Brooke" demeurent au même prix, soit 50 ch.

### Taille fine



9262  
SIZES  
10-18

Marian Martin

Soyez la plus jolie!... Remarquez les coutures aux hanches. Elle est très facile à coudre.

Le patron 9262 se vend grands: 10, 12, 14, 16, 18.

Envoyez .65 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talbot, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65  
(Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

Adresse .....



SIX MAISONS de haute couture de la Tchécoslovaquie ont joint leurs efforts à la création de modes qui seront présentées au pavillon de la Tchécoslovaquie à l'Expo 67. Ci-dessus on peut admirer trois créations de couturiers de Prague. A gauche, un manteau de laine de ligne tinte à carreaux audacieux, avec chapeau assorti. Le manteau est garni de trois poches à patte et d'une martingale au-dessus de la taille. La robe du soir au centre est de brocart rose pastel à ligne Empire garnie d'un collet plastron joliment brodé et de manches courtes. A droite, une robe de coton genre chemisier à carreaux bruns et blancs avec chapeau assorti.

## le grand KRACH des prix

du 21 février au 25 février 1967.

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 2 HEURES DU MATIN.

### PHILIPS

en collaboration avec J.O. FISET Inc. vous offrent la TV AUTOMATIQUE PHILIPS "la perfection de l'image sans aucun réglage"

Les stéréos et les TV en couleurs sont aussi les vedettes du Grand KRACH des Prix. PAIEMENT FACILE/MISE DE COTE C'EST L'EFFONDREMENT DES PRIX!

## J.O. FISET INC.

55 DORCHESTER SUD, QUEBEC 2, P.Q.

STATIONNEMENT FACILE

# L'Action économique

## La création d'un nombre suffisant de nouveaux emplois constitue un défi

MONTREAL. — La croissance très rapide de la population active et la nécessité de créer des possibilités d'emploi appropriées constituent un véritable défi à ceux qui ont mission de dicter la politique économique et de conduire notre pays à la pleine réalisation de son potentiel économique. Telle est l'opinion exprimée dans la Revue des Affaires de janvier de la Banque de Montréal.

La Banque dit que l'on peut prévoir un accroissement rapide de la population active du pays et que les nouveaux arrivants, à tout prendre, seront mieux éduqués que jamais auparavant. Ainsi se trouve assurée un des éléments nécessaires à une croissance économique soutenue.

En général, le pourcentage de chômage a été en recul pendant les trois dernières années; il ne faisait plus que 3,5 pour cent en 1966. D'autre part, la population active s'est accrue à un rythme croissant. Depuis 1961, il s'y est ajouté un chiffre net de 1.000.000 de personnes, le nombre des chômeurs a diminué de 200.000 et il y a eu une hausse énorme de 1.200.000 du nombre des personnes ayant trouvé des emplois dans une économie en expansion.

**CROISSANCE GENERALISEE**  
La B de M dit que les cinq grandes régions géographiques du Canada ont toutes participé au rapide accroissement de l'emploi des années soixante.

"Cependant, même si les régions où le problème du chômage était le plus grave ont eu tendance à accéder de plus forts pourcentages d'accroissement de l'emploi durant cette période, les changements dans la répartition de la population active ont été tels que ces régions n'ont pas connu de diminution de leur part du total du chômage au Canada".

A propos de ceux qui ont des emplois, la banque note que, récemment, il y a eu une rapide augmentation du nombre des jeunes hommes de 14 à 24 ans qui travaillent, et cela est tout au plus un indicateur

des tendances à venir, lorsque la vague des bébés d'après-guerre va passer l'adolescence, atteindre les premières années de la vingtaine, et, partant, accéder au marché du travail en nombre toujours plus grand.

Jusqu'ici cette influence ne s'est pas fait sentir fortement, à cause de la tendance d'une plus grande proportion de jeunes hommes à rester plus longtemps à l'école ou à entreprendre des études postsecondaires, et cela a fait que l'âge auquel ils sont devenus des membres réguliers de la population active s'est élevé d'une façon significative.

"Cette tendance ne saurait enrayer beaucoup plus longtemps l'accès des jeunes gens sur le marché du travail. En fait, la répartition par âges de notre population est telle que nous en sommes arrivés à la phase où le groupe des premières années de la vingtaine va augmenter rapidement, en même temps que ceux de 14 à 19 ans continuent d'augmenter en nombre, encore qu'à un taux un peu plus lent que ces derniers temps."

### NOMBRE CROISSANT DE FEMMES

"On n'a guère de raisons de douter, affirme la B de M, que les taux de participation des femmes, qui ont récemment constitué une si grande proportion des accroissements de la population active, vont continuer de s'accroître".

Le pourcentage des femmes qui participent régulièrement au marché du travail est encore beaucoup plus faible que dans la plupart des pays industrialisés, mais le processus du changement social va sans doute contribuer à combler cet écart.

L'influence de l'immigration en tant que source des augmentations de la population active, dit la banque, a eu une importance grandissante au cours des dernières années. "D'un chiffre peu élevé de 25.000 en 1961, le nombre des immigrants qui s'ajoutent à la population active a augmenté chaque année. En 1965, il y en a eu 74.000."

Les augmentations les plus rapides de l'emploi durant les années soixante ont été surtout dans les occupations spécialisées, et le groupe qui grandit le plus vite est celui des professionnels et des techniciens. L'emploi a grandi sensiblement aussi dans le cas des employés de bureau, des artisans et des ouvriers industriels.

La seule catégorie qui ait enregistré un recul d'importance est celle des agriculteurs et des ouvriers agricoles.

### NOMINATION MOLSON



M. JACQUES MARCOTTE

Le lieutenant-colonel Conrad Legault, directeur du marketing annonce la nomination de M. Jacques Marcotte au poste de directeur des ventes aux agences de la Brasserie Molson du Québec Limitée. M. Marcotte est un Bachelier en Commerce de l'Université McGill et il était jusqu'ici adjoint au directeur de la promotion des ventes.

(\*\*)

## pas de rapiéçage s'il - vous - plait



Assez intéressant ce mémoire sur la situation financière de la ville de Montréal qui a été remis la semaine dernière au gouvernement du Québec. Il souligne un certain nombre de problèmes auxquels doivent faire face Montréal et plusieurs autres municipalités du Québec. Il est beaucoup moins pessimiste au niveau des recommandations. En effet, celles-ci dénotent une étroitesse de vue qui fait recourir à des solutions aussi facile qu'insuffisantes en ce qu'elles ne tiennent rien en profondeur et qu'elles ne tiennent compte que du petit problème montréalais alors qu'il aurait fallu voir les choses d'une façon beaucoup plus globale surtout pour un organisme qui se présente comme travaillant "au bien-être économique, civique et social de tout le Canada, plus particulièrement à celui des Canadiens de langue française".

Pour sa part, la Chambre de Commerce de Montréal propose qu'une partie des frais occasionnés par les services municipaux soit assumée par le gouvernement provincial sous prétexte que ces services "profitent, en fait, aux résidents des municipalités avoisinantes et aux visiteurs, autant qu'aux résidents de Montréal". Cet argument est carrément fallacieux. Peut-être ces messieurs voudraient-ils ériger une frontière autour de Montréal et imposer des droits tarifaires à tous les "étrangers" qui viendraient "profiter" des services municipaux de la métropole? La Chambre de Commerce devrait pourtant savoir que lorsque l'on retire tous les avantages que recèle une ville très importante, il faut aussi en supporter les inconvénients. Et la ville de Montréal bénéficie sûrement plus du reste de la province que celui-ci bénéficie des services de celle-ci; d'ailleurs la raison d'être de la métropole n'est-ce pas précisément le reste du Québec. Dans les circonstances, on peut bien admettre que ce "reste" puisse utiliser les services municipaux de Montréal sans qu'il ait à participer à leur financement par le truchement de subventions du provincial auquel il aurait contribué. Non, décidément, la recommandation du Rapport Bélanger sur la question est beaucoup plus sérieuse.

Dans le chapitre consacré aux principes, la Chambre de Commerce du district de Montréal s'oppose à la présence de deux juridictions dans un même champ de taxation et reconnaît le principe que les champs de taxation du gouvernement provincial et des autres organismes, municipalités et commissions scolaires doivent être clairement délimités et devenir dans la mesure du possible, exclusifs à chacun d'eux.

Celui-ci dit qu'il faut laisser un champ d'imposition fiscale plus vaste aux municipalités et qu'en conséquence les commissions scolaires puissent se retirer de la proportion dépassant 25% de l'évaluation totale. Mais, au lieu de demander au gouvernement de distribuer des subventions à tous et chacun (ce qui forcément devra être payé par quelqu'un d'une façon ou de l'autre), il recommande d'améliorer le système d'évaluation actuel et que pour ce il est important d'y apporter les réformes suivantes: a) uniformiser les dispositions légales relatives à l'évaluation; b) créer une règle provinciale de l'évaluation foncière; c) instituer une Commission d'appel en matière d'évaluation.

Jusque là tout va bien. On ne peut blâmer la Chambre de Commerce de Montréal de reconnaître un principe comme celui-ci, surtout quand il est fait avec autant de mesure et de discernement: la déclaration de principe de la Chambre ne dit-elle pas que les champs de taxation doivent devenir "dans la mesure du possible" exclusifs à chacun des organismes? Or, puisque c'est en fonction de cette "mesure" que le Rapport Bélanger recommande que 25% de l'impôt foncier soit réservé au secteur scolaire, comment la Chambre peut-elle déclarer qu'elle ne peut approuver la recommandation du Rapport Bélanger?

Il me semble que les gouvernements appliquent assez souvent d'eux-mêmes des solutions de rapiéçage là où il faudrait des réformes en profondeur, sans que les corps intermédiaires "travaillant au bien-être économique, civique et social de tout le Canada, plus particulièrement à celui des Canadiens de langue française" ne se mettent à en demander publiquement.

Lorsque la Commission Bélanger dit que 25% de l'impôt foncier doit servir au financement des Commissions scolaires, elle le fait après avoir clairement démontré qu'une telle chose est justifiée. Tout d'abord son existence est justifiée en vertu du principe des bénéfices reçus, qui justifie ordinairement l'imposition foncière pour les besoins municipaux puisque les services de l'enseignement profitent à toute la population locale. D'autre part, l'existence de ce 25% est justifié par son utilité et son efficacité.

Le développement de la coopération est essentiellement lié au développement de l'agriculture québécoise. Les mauvaises années agricoles freinent l'adhésion au mouvement. Par contre, lorsqu'une année agricole se révèle fructueuse, la coopération fait un bond en avant. Cette situation s'explique lorsqu'on sait que la mise en marché des produits de la ferme s'inscrit pour plus de deux tiers des activités coopératives et que celles-ci ont comme premier objectif d'écouler la production locale. Dans un monde économique marqué par la grande mobilité des produits alimentaires et une concurrence inter-régionale s'étendant à tout le continent nord-américain, le rôle des coopératives québécoises acquiert une grande importance. Elles doivent relever un défi sérieux. Elles s'y appliquent dans la mesure de leurs moyens d'action et de l'appui qu'elles reçoivent de leurs adhérents.

Jean d'Autane

## En sept ans LA LAURENTIENNE DOUBLE SON ACTIF

Le 28e bilan de La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance, a été déposé devant l'assemblée générale annuelle de ses membres, tenue à Québec, samedi 11 février 1967.

Le président, M. Jean-Marie Poitras, commentait son allocution en ces termes: "Si la puissance économique d'un peuple peut se mesurer à la dimension de ses institutions, sa valeur, sa force véritable se situe au niveau de l'intégrité des hommes qui usent des institutions comme génératrices d'épanouissement au service de la collectivité. Aussi, la valeur de La Laurentienne tient de la probité des hommes qui la composent et qui, par conséquent, se doivent de motiver sa raison d'être par la réalisation, marquée au coin de la personnalité de chacun, de l'idéal de l'entreprise".

Commentant les principaux postes du bilan, le président situe par le fait même la dimension financière de l'entreprise.

— Actif de \$39 millions et demi. Cet actif s'est doublé en sept ans.  
— Recettes de l'ordre de \$9 millions.  
— Encasement de primes de première année dépassant, pour la première fois le million.

### LA SOCIETE DE PRETS ET PLACEMENTS DE QUEBEC AVIS D'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

AVIS est par les présente donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de La Société de Prêts et Placements de Québec, sera tenue aux bureaux de ladite Société, au numéro 93, rue St-Pierre, Québec, mardi le 28 février 1967, à 11.00 heures de l'avant-midi, aux fins de:

- 1-Prendre connaissance des états financiers;
- 2-Élire les administrateurs;
- 3-Nommer les vérificateurs des comptes;
- 4-Délibérer sur toute autre question du ressort de cette assemblée.

Québec, ce 7 février 1967.  
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
André Thémilay, secrétaire

### CITE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC est, par les présents, donné que des offres cachetées, scellées, enoussées, "OFFRE POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN OPERATION D'UN SYSTEME DE FILTRATION POUR LA PISCINE DU PARC DOLLARD", et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à mercredi le 5 mars 1967, à TROIS HEURES P.M. (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux Publics, à la chambre 446, Québec, ce 16 février 1967.

LE GREFFIER DE LA CITE ADOLPHE ROY, avocat.

AVIS PUBLIC est, par les présents, donné que des offres cachetées, scellées, enoussées, "OFFRE POUR LA CANALISATION DU TRONCON INFRIEUR DE LA RIVIERE LA RIVE", et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'hui à mercredi le 5 mars 1967, à TROIS HEURES P.M. (heure normale de l'est).

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du service des Travaux Publics, à la chambre 446, Québec, ce 16 février 1967.

Un dépôt de \$10,00 est exigé pour l'obtention des plans et devis. Québec, ce 16 février 1967.

LE GREFFIER DE LA CITE ADOLPHE ROY, avocat.

Jean Gendron Robert Monast Georges Falardeau T. H. Dunn

### J.T. GENDRON INC.

Membres Bourses de Montréal  
Membres Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

FONDS MUTUELS  
500, Grande-Allée Est, Québec 4  
Tél.: 529-2965

## Expansion de \$1 million de Park & Tilford sur la côte du Pacifique

D.W. McNaughton, directeur général et administrateur en chef de Canadian Park & Tilford, a annoncé l'expansion d'un million de dollars à la distillerie de Vancouver-Nord. Ce programme — qui débutera incessamment — augmentera la capacité de 800 boisseaux à 1.500 boisseaux par jour.

Ce programme augmentera l'investissement du distillateur à l'installation de Vancouver-Nord à au-delà de dix millions de dollars.

Cette expansion qui sera probablement terminée en décembre 1967, fournira des facilités additionnelles pour l'emmagasinage du grain, la levure, la fermentation, la distillation et le vieillissement du whisky. Les plans incluent aussi une nouvelle bouilloire et un séchoir ultra-moderne pour le séchage de la drêche.

Cette annonce est le dernier développement dans l'histoire de la Compagnie depuis son début sur le marché national, il y a environ six ans.

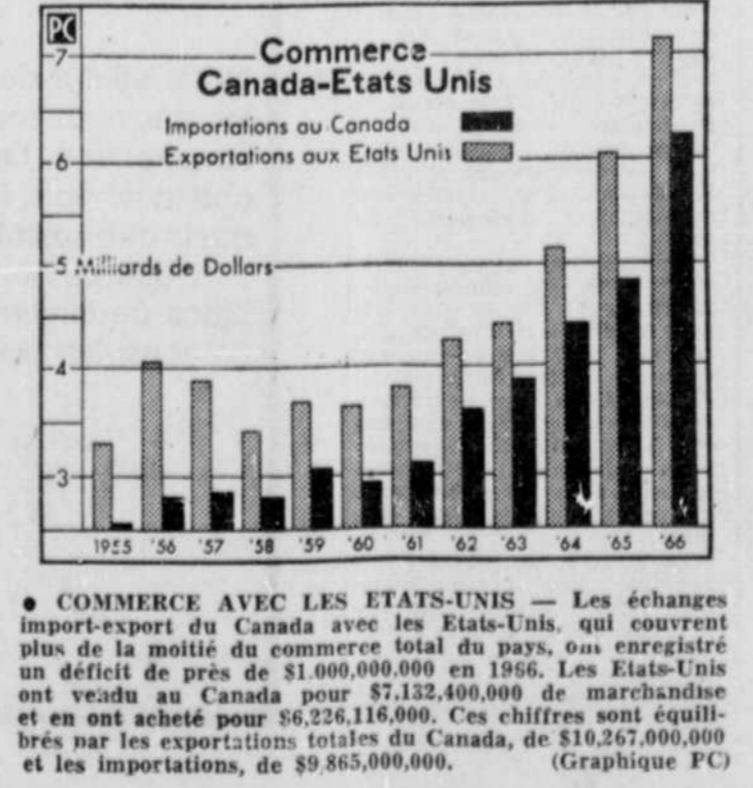
Même avant que le programme de construction de 1960 soit complété, la demande pour les produits Park & Tilford, et le marché grandissant d'exportation, ont obligé le distillateur de Vancouver-Nord d'augmenter plusieurs fois ses opérations. Depuis que la Compagnie est sur le marché, six programmes additionnels, augmentant certaines capacités, furent complétés.

Les produits Park & Tilford ont été exceptionnellement bien acceptés par le consommateur, les ventes atteignant le premier tier de l'industrie, qui comprend quelques vingt-deux distillateurs.

La Compagnie assure la formule de ses produits, et crédite son succès à l'importance qu'elle a mise sur l'âge certifié de chacun de ses whiskies.

Présentement, la Compagnie emploie au-delà de cent cinquante personnes à travers le Canada et le salaire annuel payé aux employés dépasse les trois quarts d'un million de dollars.

À l'occasion de son assemblée générale annuelle, la Coopérative Fédérée signale le quarante-cinquième anniversaire de sa fondation. Même si



• COMMERCE AVEC LES ETATS-UNIS — Les échanges import-export du Canada avec les Etats-Unis, qui couvrent plus de la moitié du commerce total du pays, ont enregistré un déficit de près de \$1.000.000.000 en 1966. Les Etats-Unis ont vendu au Canada pour \$7.132.400.000 de marchandises et ont acheté pour \$6.236.116.000. Ces chiffres sont équilibrés par les exportations totales du Canada, de \$10.267.000.000 et les importations, de \$9.865.000.000. (Graphique PC)

## Le chiffre d'affaires total des coopératives agricoles du Québec a atteint \$261 millions en 1966

Nées du milieu, les coopératives agricoles et leur fédération, la Coopérative Fédérée, sont à l'image de la réalité agricole québécoise. Leurs principales activités ont trait à la mise en marché de la gamme complète des produits de l'industrie animale. Elles sont aussi actives dans la commercialisation des produits avicoles, des fruits et légumes, des conserves alimentaires, du tabac, etc. De plus, les coopératives d'approvisionnement de la ferme offrent à leurs sociétaires tous les produits dont ils ont besoin pour l'organisation de la production au niveau des fermes.

Le développement de la coopération est essentiellement lié au développement de l'agriculture québécoise. Les mauvaises années agricoles freinent l'adhésion au mouvement. Par contre, lorsqu'une année agricole se révèle fructueuse, la coopération fait un bond en avant. Cette situation s'explique lorsqu'on sait que la mise en marché des produits de la ferme s'inscrit pour plus de deux tiers des activités coopératives et que celles-ci ont comme premier objectif d'écouler la production locale. Dans un monde économique marqué par la grande mobilité des produits alimentaires et une concurrence inter-régionale s'étendant à tout le continent nord-américain, le rôle des coopératives québécoises acquiert une grande importance. Elles doivent relever un défi sérieux. Elles s'y appliquent dans la mesure de leurs moyens d'action et de l'appui qu'elles reçoivent de leurs adhérents.

Actuellement, la Coopérative Fédérée groupe 291 coopératives sociétaires. Ces coopératives comptent environ 50.000 adhérents. Il est à noter que le mouvement de concentration des entreprises se reflète également dans le monde coopératif. Depuis cinq ans, le nombre des coopératives agricoles a diminué d'environ 20%. Le mouvement de concentration est particulièrement accentué au sein des coopératives laitières. On tend vers l'organisation de coopératives régionales transformant annuellement des dizaines de millions de livres de lait.

La quarante-cinquième assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée est présidée par M. Albert Gingras, de St-Jérôme, président de la société. Les autres membres du Conseil Exécutif sont MM. Jules St-Germain, vice-président, de St-Ubalde (Portneuf), I. Martin, de Granby, R. Pigeon, de Vercheres et R. Belcourt, de Nicolet-Sud. Le directeur général de la société est M. Geo. E. Turcotte.

## L'industrie pétrolière canadienne a un avenir des plus prometteurs (W.Q. Twaits)

EDMONTON (PC) — Dans une conférence commémorant le 20e anniversaire de la découverte du gisement pétrolier de Leduc, M. W. O. Twaits, président de l'Imperial Oil, envisage avec optimisme l'avenir de l'industrie pétrolière canadienne et celui de l'Alberta.

Constatant le développement remarquable que connaît l'industrie depuis 20 ans, M. Twaits l'attribue à l'attrait géologique, à la coopération entre le gouvernement et l'industrie, à l'amélioration des procédés et rendements, et par-dessus tout, au fait que nous nous sommes concentrés sur les possibilités offertes par les marchés de pétrole brut où nous sommes le plus solidement établis.

S'adressant au Club Rotary d'Edmonton, M. Twaits a ajouté: "Cela veut dire un développement à long terme, non pendant cinq ans, mais durant 20 ans; non par décret ou opportunité contraire aux lois de l'économie, mais par des ententes fondamentalement avantageuses pour l'acheteur et le vendeur. Ce n'est ni en battant les pupilles ni en faisant preuve de chauvinisme économique qu'on réalisera ce développement: le marché doit être prêt et stratégiquement sain".

"Notre progrès conjoint d'ici

10 ans pourrait bien ne non égalier ce record et je ne m'aventurerai pas dans des prophéties ici dans ma seconde ville. Mais j'affirmerai ceci: l'Alberta aura encore plus raison d'être contente lorsque viendra le moment de fêter le 30e anniversaire de Leduc en 1977".

**Leduc**  
La découverte de Leduc a déclenché une expansion économique de 20 ans qui a influé sur la vie de tous les Canadiens. Il n'est pas nécessaire, au dire de M. Twaits, de s'étendre sur l'importance de l'industrie pétrolière de l'Alberta: il est bien évident que chacun de ses citoyens est intéressé à ce qu'elle demeure florissante. Mais il ajouta qu'il était surprenant de constater une anomalie particulière dans cette société opulente et intellectuelle.

"Même ici dans cette province où la mise en valeur d'abondantes sources locales a été si bénéficiante; même dans sa capitale où l'industrie reçoit pour l'essence un prix moindre qu'il y a 20 ans; même alors que le coût de presque tout monte, certains semblent vouloir posséder le gâteau en plus de le manger. Ils veulent jouir des avantages de l'exploration et de

**Croissance perpétuelle**  
Les naturalistes ont observé des castors dont le poids atteignait 110 livres; cet animal ne cesse jamais de croître sa vie durant.

**Maritimes**  
La Nouvelle-Ecosse possède la plus haute moyenne de revenu des personnes des quatre provinces maritimes du Canada, soit près de \$1.600 pour l'année 1966.

**Energie calorifique**  
Les rayons infrarouges émis par la planète Jupiter transportent que cette planète transmet quatre fois plus d'énergie qu'elle n'en reçoit du soleil.

**Glacial**  
Certaines parties du Groenland sont recouvertes par des glaces de 11.000 pieds d'épaisseur.

### Dans le monde



**Pierre VILLEMURE**  
 Union soviétique : on craint le retour du nazisme en Allemagne. Le gouvernement soviétique annonce avec un vif intérêt croissant ce qu'il qualifie de "retour au militarisme et au nazisme". "Tout montre que bien que plus de 20 ans se soient écoulés depuis l'adoption de décisions historiques de Potsdam, on est loin d'en avoir fini en R.F.A. avec le passé criminel de l'hitlérisme, que l'esprit nazi n'y est pas mort mais continue de vivre", déclare Moscou qui ne cache pas son inquiétude.

Moscou dénonce les activités de nature néo-nazies qui se déroulent dans plusieurs villes d'Allemagne de l'Ouest, telles que les meetings, les retraites aux flambeaux qui rappellent, selon les Soviétiques, les rassemblements nazis des années 30. Toujours selon Moscou, le gouvernement de Bonn fermerait les yeux sur ces activités qui visent à inculquer aux larges couches populaires de la R.F.A. les principes du nazisme et il considérerait avec indulgence les organisations, unions, groupes et partis à tendance nazie comme des "radicaux de droite".

Les Soviétiques dénoncent l'accroissement de l'influence du militarisme et ils attirent "l'attention des Etats sur les travaux qui sont menés secrètement en R.F.A. pour créer la base matérielle et technique d'une propre industrie nucléaire et des fusées".

**Nouvelle formule d'autonomie**  
 Six petites îles de la mer des Caraïbes, qui étaient jusqu'à ce jour des colonies britanniques, obtiennent bientôt un nouveau statut, à mi-chemin entre l'indépendance totale et l'état colonial proprement dit. Il s'agit des îles d'Antigua, Dominique, St-Kitts-Nevis-Anguilla, Ste-Lucie, Grenade et St-Vincent. La population globale de ces îles est d'environ 500.000 habitants et elles ont une superficie totale de 1.120 milles carrés.

Elles jouiront d'un statut sans précédent dans les relations internationales, en ce que, tout en ayant un gouvernement interne pleinement autonome, la Grande-Bretagne restera quand même responsable de leurs relations extérieures et de leur défense.

D'autre part, chacune des deux parties contractantes pourra mettre unilatéralement un terme à cette association quand elle le voudra, à condition de respecter la procédure convenue à cet effet. Par suite de cette particularité, la situation dont jouiront les anciennes colonies sera bien différente de celle de gouvernement interne pleinement autonome.

**Comment résoudre les 3 principaux problèmes DES DENTIERES**

Le fait de saupoudrer un peu de PASTEETH sur un dentier permet :

- (1) de maintenir votre dentier plus fermement,
- (2) de le maintenir plus confortablement et enfin,
- (3) de le rendre jusqu'à 35% plus fort sans aucune gêne. Alcaline (dono non-acide) la poudre PASTEETH ne rait pas, n'empâte pas la bouche, et n'a aucun goût. Ne soyez donc plus inutilement gêné. Demandez vite votre pouce PASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

interne pleinement autonome qui est ordinairement l'avant-dernier pas dans la marche vers l'indépendance pour les colonies britanniques". Selon les ententes, un état associé qui voudrait mettre un terme à l'association devra employer les mêmes procédures que celles qui sont en usage dans le cas d'amendements à apporter aux clauses fondamentales de sa constitution.

**Accroissement du commerce avec la Chine**  
 La France livrera à la Chine, de février 1967 à avril 1968 quelque 600 camions géants de chantiers, représentant une valeur de 80 millions de francs. La Chine paiera au comptant au fur et à mesure des livraisons. Il s'agit du marché le plus important qui ait été signé entre la Chine et la France. C'est la Société Berliet qui s'est chargée de remplir cette importante commande. De son côté, Berliet-Algérie, une filiale de Berliet, vient de terminer la livraison au gouvernement de Pékin de 400 camions de transport.

**Université du travail pour jeunes filles**

C'est en octobre prochain que s'ouvrira à Saragosse la nouvelle université féminine du travail, qui pourra recevoir plus de 1.500 élèves, filles de travailleurs. Considérant que la femme, qui occupe en Espagne des postes très importants de la vie nationale et qui joue un rôle de plus en plus marqué dans la société espagnole, le gouvernement de Madrid a imaginé la création, dans toutes les grandes villes espagnoles, d'universités d'un genre particulier où l'on s'occupe spécifiquement de la formation de la femme dans toutes les sphères de l'activité humaine, afin de lui permettre de développer au maximum ses talents et ses connaissances de sorte qu'elle puisse jouer pleinement son rôle dans la vie nationale en jouissant d'abord d'une indépendance économique complète.

**La ville la plus verdoyante de l'Europe**  
 Madrid, qui renferme 25 millions de mètres carrés de jardins et de parcs, est de nos jours la capitale européenne possédant la plus vaste étendue de zones de verdure. Elle est bien près d'atteindre le chiffre idéal de dix mètres carrés par habitant, recommandé par les urbanistes du monde entier lors du congrès international de la jardinerie tenu récemment à Vienne.

Madrid possède un beaucoup plus grand nombre de parcs que Londres, Paris, Rome ou Berlin. Le parc Casa de Campo, par exemple, pourrait loger à l'aise le Bois de Boulogne et le Bois de Vincennes parisiens en même temps que le Tiergarten berlinois. Le Service des Parcs et Jardins de Madrid a l'intention d'aménager prochainement dans la capitale 135 nouveaux squares de 5.000 à 10.000 mètres carrés chacun. Il faudra, pour réaliser cet important projet, arracher des milliers d'arbres et les transporter dans d'autres lieux, suivant les nouveaux procédés de la technique forestière.

## Le gouvernement fédéral mettra tout son coeur pour aider les Canadiens à lui bien payer tous leurs impôts

Par JAMES NELSON

OTTAWA. (PC). — Le percepteur d'impôt deviendra aussi sympathique que le Père Noël au cours du printemps prochain.

En fait, a déclaré le ministre du Revenu, M. Edgar J. Benson, "nous faisons tout ce que nous pouvons afin de faciliter les choses et de vous rendre aisée la tâche de nous donner votre argent".

Et ceci même au point où, comme l'a dit un porte-parole du ministère, "vous pourriez pleurer sur l'épaule du fonctionnaire de l'impôt au moment où vous calculerez le montant que vous aurez à débours".

Les formules employées seront différentes d'une région à l'autre du pays et les particularités locales seront annoncées localement en temps et lieu. Ceci n'a qu'un but : trouver la meilleure formule en aidant le contribuable à s'acquitter de son impôt de façon précise.

Calculer ses impôts de façon exacte économise de l'argent aux contribuables, du moins collectivement. Cela en accélère la quittance et la remise des surplus payés. Cela économise également de nombreuses dépenses administratives au gouvernement.

**Bureaux temporaires**

Dans la plupart des 29 districts de l'impôt, on ouvrira des bureaux temporaires au début de mars. Quelques-uns d'entre eux seront ouverts le soir et le samedi de même que durant les heures d'affaires.

Plusieurs de ces succursales mettront à la disposition du contribuable un service téléphonique de nuit pour une période d'environ neuf jours, la fin février, début mars. D'autres bureaux de district, particulièrement à Toronto, St. Catharines, Sudbury et partout en Alberta, auront un service téléphonique interurbain gratuit.

**Au Québec**

Au Québec, des kiosques d'information seront construits dans deux grands centres commerciaux. Des équipes d'experts visiteront les villages éloignés du nord de l'Ontario et de l'Alberta, allant aux endroits où, habituellement, on ne peut trouver de comptables.

"Nous allons là où il a le lieu d'aller", a déclaré un fonctionnaire.

"Nous essayons de trouver le moyen le plus économique pour assurer le service le plus efficace au plus grand nombre de gens."

**Nouvelle formule**

"Nous faisons de la publicité autour de nos nouvelles formules d'impôts. Tout ce qu'un contribuable doit faire est de lire et de relire. Si après l'avoir relu, il ne comprend pas quelque chose — 90 pour cent des réponses se trouvent dans cette formule — alors il peut venir nous trouver et nous lui fournirons les explications. Un fonctionnaire sympathique sera à sa disposition pour justifier notre slogan "Pleurez sur notre épaule".

Le ministère du Revenu utilisera les services des journaux locaux et des stations de radio pour annoncer l'endroit et la date où la population pourra obtenir les services de conseillers fiscaux. On a également prévu l'emploi de 914

panneaux - réclames, un peu plus tard, afin de rappeler aux contribuables d'acquitter leurs impôts avant le 30 avril.

Les employeurs devront remettre la formule T-4 et le rapport établissant le montant des impôts pris à la source avant le 28 février. Le ministère espère qu'ainsi la plupart des cotisations seront envoyées au cours de la première semaine du mois de mars.

**Services temporaires**

En gros, voici les services qui ont été mis à l'essai dans les diverses régions du Canada; mais d'autres pourront éventuellement être mis sur pied :

Dans les Maritimes : Un service téléphonique de nuit sera mis à la disposition des contribuables à St-Jean, Terre-Neuve et des bureaux, où l'on trouvera des conseillers qui accorderont des entrevues personnelles, seront ouverts à Summerside, I.P.E., à Kemptville, Truro, Bridgewater, New Glasgow, et Antigonish, Nouvelle-Écosse, de même qu'à Edmundston, Grand Falls, Dalhousie, Woodstock, Fredericton, Newcastle, Campbellton, Bathurst et Moncton, au Nouveau-Brunswick. Les bu-

reaux principaux seront situés à Charlottetown, Halifax et Saint-Jean, N.-B.

**Bureaux au Québec**

Au Québec : En plus des deux kiosques dans des centres commerciaux, des bureaux seront ouverts à Sept-Îles, Rimouski, Chicoutimi, Thetford Mines, Trois-Rivières, Granby, Victoriaville et Drummondville. Le bureau du district de Sherbrooke sera ouvert le soir à quelques reprises.

**Interurbain**

En Ontario : Les villes de Cornwall et de Pembroke pourront être reliées au bureau du district d'Ottawa certains jours ou soirs par un service téléphonique interurbain gratuit. Le bureau du district de Belleville ouvrira une succursale temporaire à Peterborough pour une période de deux semaines.

Plus de 20 lignes téléphoniques pourront être utilisées au bureau de Toronto et huit d'entre elles assureront la liaison avec le bureau de Hamilton pour information. D'autres services téléphoniques gratuits relieront North Bay, Sault Ste-Marie, Kirkland Lake et Timmins au bureau de Sudbury.



● **SUPPORTEZ VOTRE POLICE LOCALE** — Des ouvriers en grève affichèrent des pancartes à l'expression suivante : "Supportez votre police locale" après avoir appris que la police de Sacramento avait reçu l'ordre de les arrêter parce que des injonctions avaient été formulées officiellement en Cour. Les piqueteurs sont du comté social de Sacramento en Californie. (Téléphoto U.P.I.)

## L'avocat qui défendait Sicotte en 1965 dit qu'on lui aurait refusé certaines des explications qu'il avait demandées

MONTREAL. (PC) — L'avocat qui représentait Louis Sicotte à l'enquête du coronar à Québec le 18 octobre 1965 a déclaré hier qu'à cette période son client se portait très bien physiquement.

Dans sa déclaration d'hier, Me Marcel Turgeon a précisé que Sicotte fut traduit en Cour quatre jours plus tard sous les accusations de conspiration et crime d'incendie.

Mais lorsqu'il s'est présenté à la Cour son client n'y était pas. "On m'a alors dit que Sicotte n'y était pas car il était détenu dans un autre district," a ajouté Me Turgeon, "et lorsque j'ai demandé des explications on me les a refusées."

Il a ensuite déclaré que lorsqu'il a fait des démarches en vue de voir Sicotte, le juge Paul Roy a révélé que cette affaire n'était pas de son ressort.

En apprenant cela, Me Turgeon a émis une plainte criminelle contre M. Gérard Timlin, gouverneur de la prison de Québec. Il a par la suite retiré sa plainte, lorsqu'il apprit que le gouverneur n'avait pas juridiction sur son client.

M. Turgeon a confié qu'il avait fait des pieds et des mains en vue de retracer son client à l'automne de 1965 mais que ses efforts furent vains en dépit de mandats d'arrestations signés par au moins trois juges de Québec.

**A plus tard**

Du 22 octobre à la mi-décembre, il y a eu au moins

sept remises du cas Sicotte et à une seule occasion Me Turgeon a pu voir son client à l'intérieur de la prison.

Sicotte s'est présenté en Cour flanqué de deux agents, car il avait peine à marcher. Je me suis dit que quelque chose d'extraordinaire avait dû arriver à cet homme, car la dernière fois que je l'ai vu il se portait très bien," a expliqué l'avocat Turgeon.

Il avait alors déclaré au juge Albert Demontigny que son client n'était pas en état de

subir son enquête et qu'il devrait plutôt se rendre à l'hôpital pour se faire soigner.

Sa demande fut toutefois rejetée par le procureur de la Couronne de Québec M. Anatole Corriveau, M. Guy Guerin, procureur de la couronne dans le présent procès des 11 policiers et quatre enquêteurs accusés de brutalité à l'endroit de Sicotte, a fait part de son projet d'appeler à la barre des témoins la semaine prochaine, M. Corriveau et son lieutenant Roch Lefrançois.

## Parmi ses étudiants réguliers l'Université Laval accueille des représentants de 62 pays

L'Université Laval compte, en 1966-67, quelque 479 étudiants réguliers non-canadiens venus de 62 pays différents. De ce nombre, les représentations nationales les plus fortes sont celles des Etats-Unis (106) et du Viet Nam (97), de la France (77) et de la Chine (13). Puis viennent dans l'ordre la Belgique (12), l'Inde, l'Italie et le Nigeria (10).

Le nombre d'étudiants étrangers, qui était de 420 l'an dernier, a donc connu une hausse sensible. Cette hausse s'explique par les nouveaux plans d'aide aux étudiants qui sont constamment mis de l'avant. On sait

que bon nombre de ces étudiants bénéficient des avantages du Plan Colombo, des bourses du Bureau de l'aide extérieure du gouvernement fédéral, du Conseil des arts et de l'Alliance France-Québec.

La présence des étudiants non-canadiens à l'Université Laval devient, d'année en année, une réalité plus accentuée, et un service spécial aux étudiants étrangers existe en permanence sous la responsabilité de Mlle Raymonde Marcoux. Une dizaine d'associations ont été formées, certaines d'entre elles connaissant une activité intense.



● Des étudiants d'un collège américain bravent le froid vif pour revendiquer, de leur administration, le droit de coucher hors du campus scolaire pour les élèves du groupe "senior". Ce privilège est actuellement réservé aux étudiants de plus de 21 ans. La légende qui ne précise pas le lieu où a eu lieu la manifestation ne dit pas non plus si elle a porté fruits.

## Le nombre d'étudiants gradués en progression

Selon les statistiques publiées par le Secrétariat général, 881 étudiants se sont inscrits à l'École des gradués cette année, comparativement à 647 l'an dernier. Alors qu'en 1965-66 le taux d'augmentation des étudiants gradués s'établissait à 1%, ce taux atteint cette année 36%.

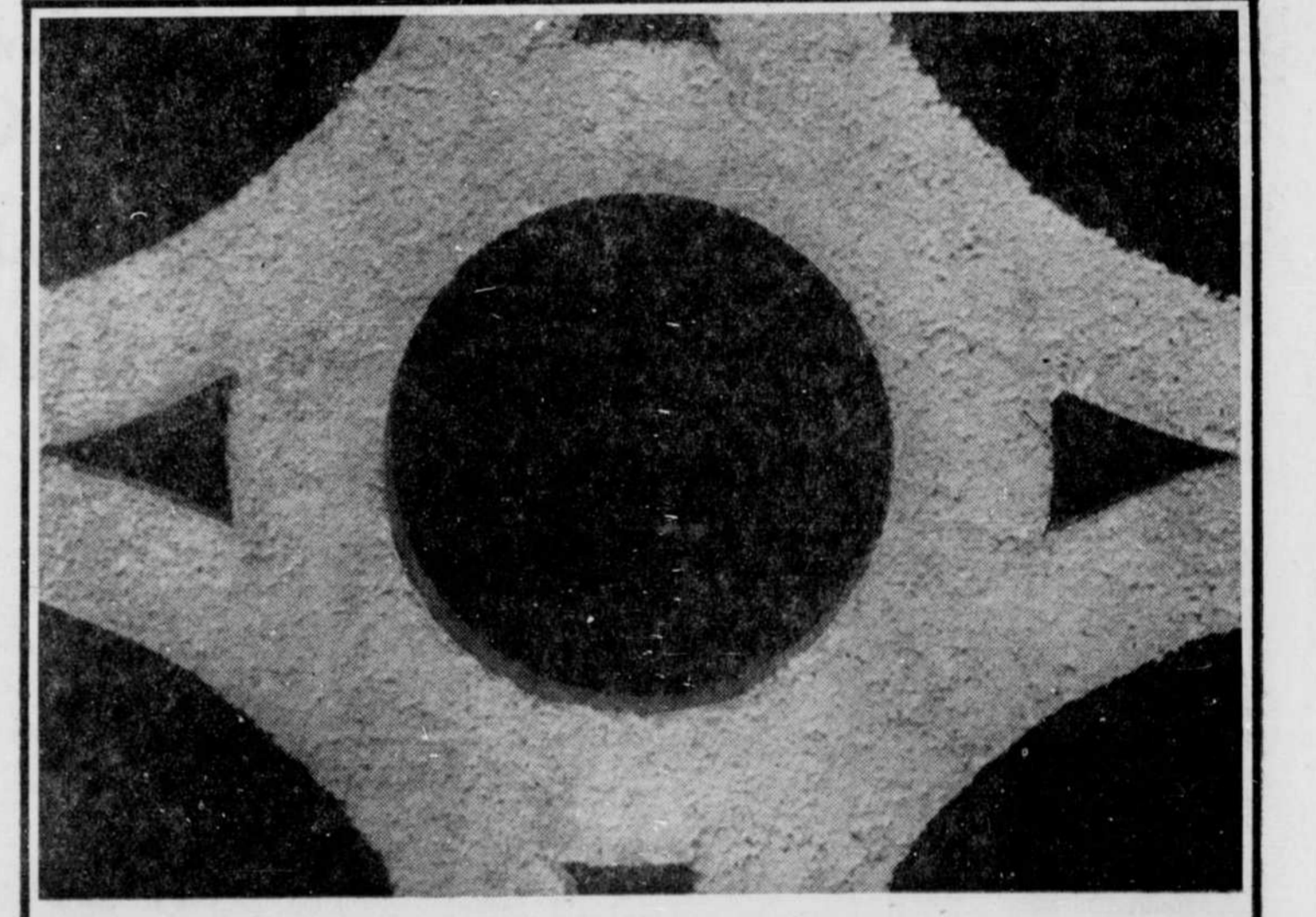
Le docteur Joseph Risi, directeur de l'École des gradués, attribue cette augmentation des élèves à deux causes principales : 1) le prestige de l'Université Laval qui s'accroît sans cesse; 2) l'augmentation substantielle des bourses de perfectionnement et de recherche.

En effet, on a remarqué cette année une augmentation sensible des bourses accordées par le Conseil des arts du Canada, les Accords France-Québec, le Ministère de l'éducation et par le Conseil national des recherches. Selon le docteur Risi, l'augmentation du nombre d'inscriptions des étudiants gradués est la caractéristique de l'école nouvelle qu'a pris l'Université Laval pour favoriser la recherche. "Nous espérons, a dit le docteur Risi, qu'avant cinq ans, nous aurons à notre École plus de 2000 inscriptions par année".

Les chiffres publiés aujourd'hui par le Secrétariat général de l'Université Laval sur le nombre d'inscriptions, pour l'année académique 1966-67, démontrent que 8.234 étudiants fréquentent cette année, à temps complet, l'Université Laval, comparativement à 7309 l'an dernier, ce qui signifie une augmentation d'étudiants de 12,5%.

En consultant ces statistiques, on voit que 6845 étudiants sont inscrits à la Faculté des arts pour les classes de Collège I, II, III, que 6168 poursuivent des études à temps partiel en vue de l'obtention d'un degré universitaire et que 8653 sont inscrits à l'extension de l'enseignement universitaire. L'Université Laval a donc dans ses rangs un grand total de 28900 étudiants.

La Faculté des arts est responsable de l'administration d'un réseau d'écoles secondaires (collèges et sections classiques) — Éléments à Belles-Lettres incluses; 1018 filles, 1711 garçons sont inscrits à ce poste, mais ne figurent pas dans les statistiques de l'Université.



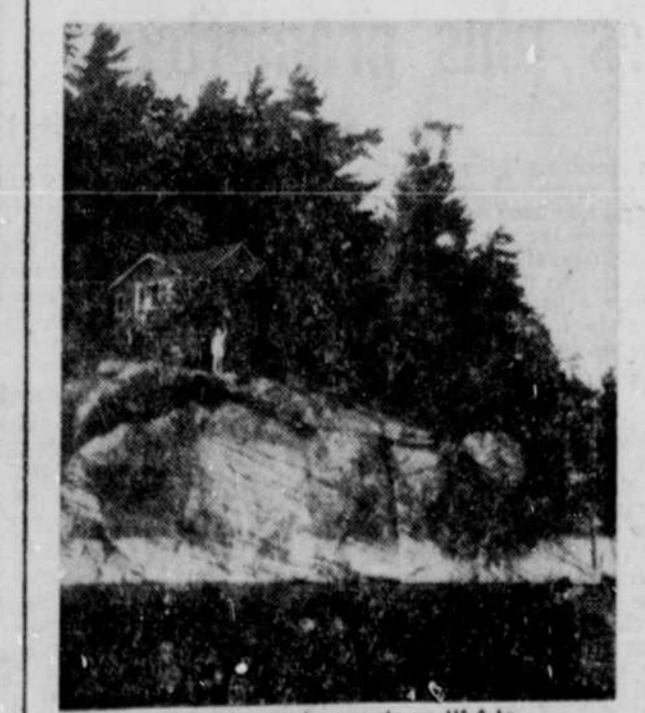
## en veux-tu? en v'là... dans les pages jaunes

Notre ville a de tout... belles boutiques, services pratiques, gens serviables, et vous les trouverez tous dans les Pages Jaunes. Prenons, par exemple, tout ce qui a trait à la construction. Les Pages Jaunes vous indiqueront où trouver le constructeur, le marchand de bois, l'entrepreneur en briquetage et maçonnerie qu'il vous faut. En somme, quels que soient vos besoins, les Pages Jaunes vous guideront facilement et rapidement... que ce soit pour ériger une usine ou simplement embellir votre patio avec des blocs de ciment décoratifs tel qu'illustré ci-dessus. Prenez donc la bonne habitude de consulter les Pages Jaunes... car cet annuaire, comme cette ville, a de tout!

**cet annuaire comme cette ville a de tout!**

**PAGES JAUNES**

# Capital Estival.



Nous irons jouer dans l'i-lle

Comment épargner pour le chalet de vos rêves... sans passer de nuits blanches? Avec les Certificats d'épargne BNE.

Les bonnes choses ne s'obtiennent pas sans effort. Pour les avoir, il faut généralement épargner.

Si vos plans d'avenir prévoient une retraite au bord d'un lac, posez-en les fondations à la Banque de Nouvelle-Écosse. Avec les Certificats d'épargne BNE. En plaçant \$75 maintenant vous recevrez \$100 dans six ans seulement. Et vous pouvez investir le montant qui vous convient exactement. Enregistrés à votre nom, entièrement garantis, les Certificats d'épargne BNE sont remboursables en tout temps.

Commencez donc aujourd'hui. Et placez quelque chose chaque mois dans les Certificats d'épargne BNE. Ils vous aideront à obtenir votre place au soleil.

**La Banque de Nouvelle-Écosse**

Les Certificats d'épargne BNE — Un des 70 services offerts par la BNE.

# M. Jean Lesage met la population en garde contre le danger de dictature que fait courir le gouvernement à la province

De notre envoyé Claude BEDARD  
**JOLIETTE** — Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a lancé hier un cri d'alarme à la population du Québec contre le spectre de la dictature qui s'installe lentement, mais sûrement.

"Nous courons un grave danger, a-t-il déclaré devant un millier de personnes rassemblées dans une salle de collège de Joliette, autre étape de sa tournée amorcée il y a trois semaines et qui le mènera à travers la province. Nous sommes une petite minorité en Amérique du Nord. Si nous ne conservons pas tous nos droits démocratiques et notre liberté de pensée, nous sommes prêts pour la dictature, et éventuellement pour la disparition".

M. Lesage faisait cette mise en garde après avoir rappelé la façon avec laquelle procédait actuellement le gouvernement de l'Union nationale dans le domaine de l'information. Comme exemple, il produisit une page d'un quotidien dans laquelle figurait hier une annonce gouvernementale vantant les mérites du bill 25. Cette annonce a été enregistrée pour

les ondes radiophoniques et la même publicité est reproduite à la télévision, a-t-il souligné.

Le chef libéral a précisé qu'un tel gouvernement donne tous les signes de la dictature et qu'en faisant une telle propagande aux frais des contribuables, il faisait courir à la population un grave danger.

Poussant plus loin son argumentation, M. Lesage s'est demandé ce qui attend tous les autres secteurs de la population si une loi injuste, comme celle du bill 25, a été adoptée contre tous les principes démocratiques dans un secteur donné.

## OUBLIER LA RANCOEUR

A ce sujet, le chef de l'opposition a demandé aux enseignants d'oublier la rancœur que produit en eux l'imposition d'une telle loi, mais les a exhortés à ne pas abandonner la lutte, malgré la "gifle monumentale".

"La population ne sera satisfaite que lorsque le dialogue dans le secteur scolaire sera repris entre tous les intéressés, a-t-il fait remarquer. Même si le bill 25 est adopté, il n'y a aucune raison pour que le gouvernement ne convoque

pas le comité de l'éducation à travers la province en profondeur le problème de l'élaboration d'un nouveau régime de convention collective établi unilatéralement".

En effet, selon lui, le gouvernement impose actuellement à travers la province un échelle de salaire qu'il a lui-même établi sans consultation préalable avec les intéressés.

"Il est clair, a-t-il ajouté, que le gouvernement voulait profiter d'un état de crise pour imposer un système unilatéral en vue d'un nouveau régime de convention collective. Il cherchait la gloire de régler seul un problème pour s'en servir ensuite à des fins politiques".

"Le gouvernement a été brutal, a-t-il lancé. C'est lui qui s'est servi des enfants comme otage pour imposer son système".

Brossant un tableau de la crise scolaire qu'on vit en ce moment au Québec, M. Lesage en a imputé la faute au gouvernement qui a d'abord refusé de gouverner, préférant laisser pourrir la situation, puis ensuite de dialoguer avec les intéressés.

Il a appelé qu'il y a treize mois, il avait lui-même invité le président de la C.I.C. M. Ray-

mond Laliberté, à le rencontrer dans un avenir rapproché pour établir une politique salariale au Québec. Le temps avait alors manqué, puis les élections du 5 juin étaient survenues avec le résultat qu'on connaît.

"C'était, a-t-il souligné, une situation à se préparer non pas à un bill-massue, mais à se préparer à dialoguer avec les autorités gouvernementales pour en arriver à une politique salariale".

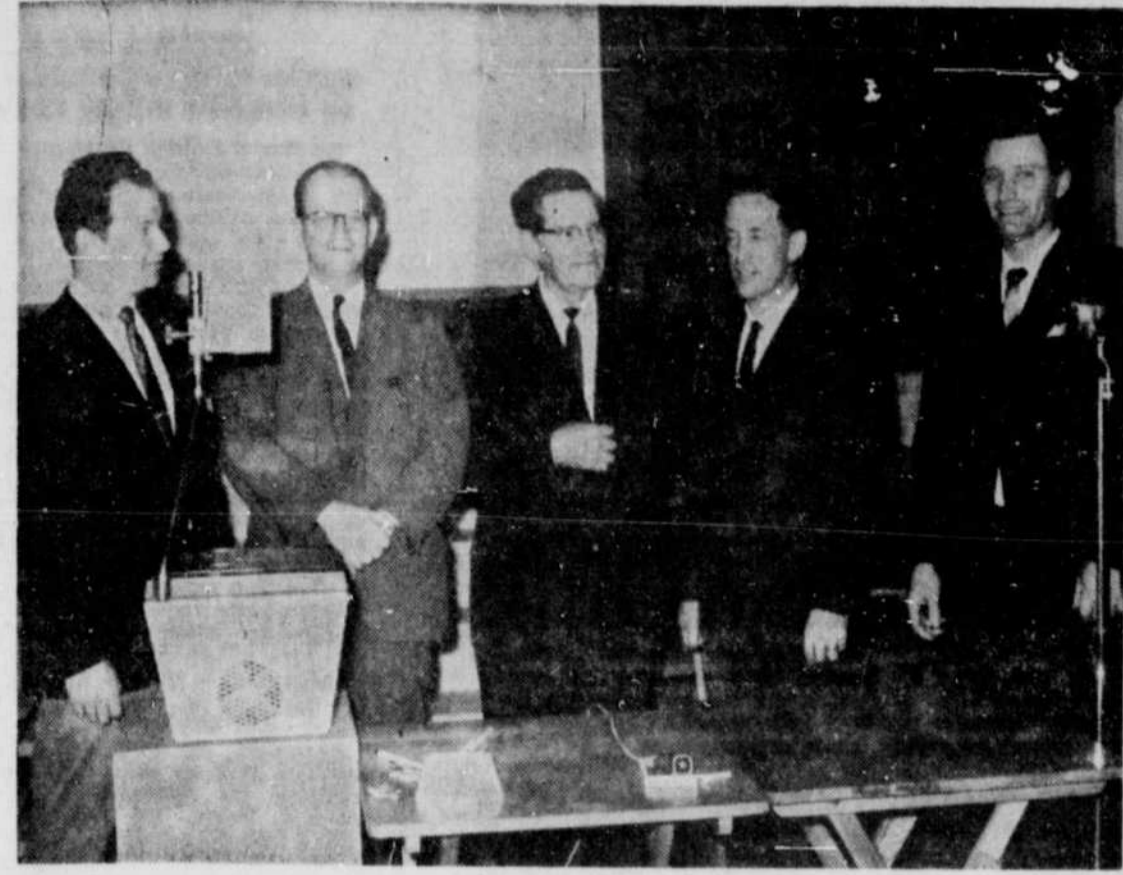
## LES "PECHES" D'AUTOBUS

Signalant le travail accompli sous la "révolution tranquille", le chef libéral s'est dit exaspéré de la façon qu'on s'est pris pour en dénigrer l'immense tâche entreprise par son gouvernement à ce moment.

"On a réussi, a-t-il dit, à convaincre une partie de la population, dont plusieurs, que les libéraux avaient mis de l'avant un système d'éducation qui détruirait le climat spirituel, qu'ils enlèveraient même les crucifix des écoles".

"On a dressé les gens contre nous en parlant des péchés d'autobus", a ajouté M. Lesage, en faisant allusion au transport d'écoliers par autobus. "En 1966, ces accusations ont réussi hélas chez un certain nombre de croyants".

Il a avoué cependant que le fait de répandre l'éducation à travers la province exigeait un bouleversement pour que le Québec puisse se débarrasser d'une situation qui était désastreuse pour les citoyens.



De gauche à droite, MM. J.-P. Roy et F. Léonard, agronomes, MM. J. Parrot, du ministère de l'Éducation, M. Plamondon, de l'U.C.C. et M. Dumont, agronome, directeur des cours.

## Cultivateurs de Lotbinière en session d'étude

L'École d'Agriculture de Ste-Croix, en collaboration avec les Ministères de l'Agriculture et de l'Éducation et l'U.C.C., vient de clore une série de sessions intensives organisées au profit des cultivateurs du comté de Lotbinière.

Les conférenciers ont donné leurs cours dans quatre centres différents (St-Edouard, Parisville, St-Patrice et St-Flavien) où se réunissaient les cultivateurs des paroisses environnantes.

Trois journées complètes furent consacrées, à chaque endroit, aux fins d'approfondir les sujets suivants : La mise en marché des produits agricoles et les plans conjoints, par Messieurs M. Plamondon et G. Gobeil de l'U.C.C.; origine, nature, vocation des sols du comté de Lotbinière, par M. R. Marcoux, agronome de la Division des Sols du M.A.C.; facteurs de rentabilité du sol, drainage, amendements, fertilisants, par M. D. Rémillard, agronome à l'emploi de C.I.L. (c.i.l.); hygiène préventive en élevage de bovins, par les docteurs Saucier et Blanchet, m.v.

Partout, les conférenciers eurent le plaisir de s'adresser à des salles remplies de cultivateurs désireux de devenir les agents principaux de leur propre promotion.

## Mémoires à la Commission d'enquête sur l'agriculture

### Nécessité de régionaliser les lois agricoles (Morrisette)

(R.L.) — Les deux principaux problèmes de l'agriculture au Québec sont, d'après M. Hugues Morrisette, géographe, l'éducation des cultivateurs et la régionalisation des lois agricoles.

Ces conclusions furent soumises par M. Morrisette à la Commission royale d'enquête sur l'agriculture, en fin de semaine dernière. M. Morrisette a présenté un mémoire intitulé "Les conditions du développement agricole au Québec", mémoire qui est un travail de doctorat présenté à l'université de Strasbourg (France).

M. Morrisette souhaite en particulier une collaboration intra-disciplinaire établie sur une base où seuls les résultats comptent. Il fait aussi remarquer que "le marché québécois ne possède pas tous les outils nécessaires pour être considéré comme "marché national" et qu'ainsi, s'il est normal et parfois souhaitable d'orienter la production selon les besoins de la consommation locale, le souci de rentabilité ultime doit toujours précéder les autres décisions.

M. Morrisette croit très important la création d'organismes régionaux chargés de conseiller le gouvernement sur certaines questions. "Des cultivateurs enthousiastes et intelligents devraient être appelés à siéger à ces conseils régionaux et être rémunérés pour la durée de leur mandat. Cette participation à titre professionnel ne saurait que provoquer une saine émulation et stimuler l'intérêt général des cultivateurs".

M. Morrisette, après avoir suggéré certaines divisions régionales au Québec, propose l'adoption de ces régions en vue des compilations statistiques et de la régionalisation de certaines lois agricoles.

Il a également étudié certains facteurs sociaux et en conclut que "la structure de la population agricole, son niveau d'instruction et d'éducation sont parmi les facteurs de développement les plus importants et que, sans une étude approfondie de ces conditions sociales, il est illusoire de tenter une organisation rationnelle et efficace de l'agriculture québécoise.

Finalement, M. Morrisette essaie de faire la preuve dans la dernière partie de son tra-

vail de la nécessité et de la possibilité d'une organisation fonctionnelle et systématique de la législation agricole au Québec.

Il rappelle l'existence de trois paliers ou l'intervention de l'Etat peut jouer efficacement. Au premier plan, se situent les problèmes concernant l'agriculture "provinciale". A ce sujet, il souligne que toute solution uniquement "régionaliste" ne peut qu'engendrer la confusion et la dispersion des efforts.

La seconde étape consiste à diviser le domaine agricole québécois en régions homogènes et, finalement, une troisième démarche concerne le choix des individus.

Enfin, remarque M. Morrisette, la synthèse des données régionales et individuelles pourra être adaptée à la législation.

Outre le rapport de M. Morrisette et plusieurs autres mémoires présentés en fin de semaine dernière devant la Commission royale d'enquête sur l'agriculture, remarquons que la Société des éleveurs de moutons du Québec et différents cultivateurs en ont aussi soumis.

# LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

par la loi assurant le droit des enfants à l'éducation et instituant un nouveau régime de convention collective dans le secteur scolaire.

## GARANTIT

### AUX ENFANTS :

suspendues par les arrêts de travail des enseignants et de leur éviter de perdre une année scolaire.

### AUX ENSEIGNANTS :

en établissant la parité avec les corps de professionnels possédant une scolarité ou une expérience identique;

à TOUS les enseignants de l'ordre de \$400 à \$1,500. Au moins 45,000 enseignants surtout les moins favorisés — **toucheront sans avoir fait la grève** des augmentations moyennes de revenus de \$1,000.00;

c'est-à-dire le maintien des offres patronales et des ententes conclues sur certaines clauses avant le 11 février 1967;

la libre négociation des clauses non affectées par la loi et qui n'avaient par fait l'objet d'une entente;

la possibilité de continuer les négociations au niveau local pour la plupart des clauses, et dès juin 1967, concernant les clauses qui auront été reconstruites "provinciales";

en établissant des salaires égaux dans toutes les régions du Québec;

en généralisant pour la première fois l'application du principe : "A travail égal, salaire égal";

afin de régler pour l'avenir un malaise qui dure depuis 1946. Ce mécanisme sera défini et mis en place par toutes les parties impliquées dont les enseignants eux-mêmes;

qui débiteront à l'échelle provinciale dès le mois de juillet 1967.

### A TOUS LES CITOYENS DU QUÉBEC :

la possibilité de reprendre leurs études

le statut professionnel,

une majoration de revenus

la consécration des droits acquis,

l'égalité territoriale,

l'égalité des sexes,

un mécanisme provincial de négociations,

des négociations rapides,

une limitation de la taxation,

une politique salariale globale,

la paix sociale,

afin de maintenir à un niveau supportable le fardeau du contribuable;

en établissant dans tout le secteur public des barèmes qui soient en accord avec les ressources économiques québécoises;

qui permettra la participation active des corps intéressés à l'élaboration de structures dynamiques propres à assurer l'épanouissement de la nation québécoise.

## LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC a suivi la seule voie possible.

Il a pris ses responsabilités en vue du bien commun. Pour ce faire, il lui a fallu suspendre TEMPORAIREMENT le droit de grève des enseignants et les inciter à des négociations provinciales, de façon à régler, UNE FOIS POUR TOUTES, l'ensemble du problème scolaire.

## Les horticulteurs veulent être reconnus

Par Réjean Lizotte

L'Association des paysagistes et pépiniéristes de l'Est du Québec inc. recommande que le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation reconnaisse l'horticulture comme une partie indissociable de l'agriculture et demande la création de stations de recherche dans ce domaine. L'Association présentait ces recommandations dans un mémoire remis à la Commission royale d'enquête sur l'agriculture en fin de semaine.

On demande de plus la formation d'un département d'horticulture au ministère qui ferait des recherches intensives

dans tous les domaines de l'horticulture, qui mettrait sur pieds des stations d'expérimentations régionales, qui ferait la vulgarisation et l'éducation du grand public.

Parallèlement, l'Association demande la mise en marche d'un programme réaliste d'enseignement spécialisé aux quatre niveaux suivants: préparation au travail, écoles professionnelles, instituts et universités ainsi qu'une définition précise de la situation de l'horticulteur vis-à-vis du gouvernement et de ses différents ministères en ce qui a trait entre autre, à l'imposition, à la taxation, au prêt agricole, aux assurances récoltes,

aux améliorations foncières, aux subsides et prêts pour la construction d'entrepôts, pour les engrais et autres.

La plus grande plainte de cet organisme porte sur le manque de techniciens spécialisés (Canadiens) dans ces domaines. C'est pourquoi le Canada et le Québec doivent aller chercher leurs spécialistes dans ces domaines dans les autres pays.

Finalement, l'Association demande une étude complète de tous les sols qui devrait être entreprise pour déterminer avec précision la vocation future de ces sols, afin de bien définir le genre d'exploitation possible, à y installer.

# Etatiser en partie la médecine vétérinaire

Par Réjean Lizotte

La médecine vétérinaire devrait être semi-étatisée. C'est la solution proposée par le docteur Camille Julien, vétérinaire, à la situation existant dans ce domaine dans la province.

Cette suggestion fut faite à une audience publique de la Commission royale d'enquête sur l'agriculture, samedi dernier, à Québec.

Cette semi-étatisation comprendrait un paiement de 75% des frais d'honoraires professionnels par le gouvernement et de 25% par le cultivateur. Cela aurait pour avantage, selon le docteur Julien, pour la classe agricole, d'utiliser les services vétérinaires à peu de frais, tout en évitant les abus qu'occasionnerait un service absolument gratuit.

D'autre part, cela respecterait l'entreprise en n'élevant pas aux vétérinaires leur intérêt au travail et au perfectionnement.

De toutes façons, dit-il, les médecins-vétérinaires ne devraient pas "devenir des salariés du ministère de l'Agriculture,

des fonctionnaires aux ambitions amoindries, aux horizons limités d'une carrière planifiée jusqu'au jour de leur retraite".

M. Julien croit que la profession de vétérinaire a totalement raté son objectif, "parce que le gouvernement n'a pas su faire un emploi judicieux de ses membres et que la pratique vétérinaire n'a pas été mise à la portée de la classe agricole à qui on la destinait".

Vingt-cinq diplômés par an, coûtant chacun à la province de \$40,000, sortent de l'École de médecine vétérinaire. De ceux-là certains vont exercer dans les autres provinces canadiennes, certains ouvrent des hôpitaux dans les grandes villes pour le soin des petits animaux et d'autres s'engagent comme inspecteurs pour les divers gouvernements, de sorte que, sur les vingt-cinq, deux en moyenne se destinent vraiment à la pratique de la médecine vétérinaire et se consacrent au service de la classe agricole.

"Le calcul nous met en présence de cette vérité incroyable: la formation de chaque praticien coûte au ministère de l'Agriculture

la somme fantastique et fabuleuse d'un demi-million de dollars!"

Le docteur Julien propose également dans son mémoire de mettre sur pied des laboratoires et d'augmenter l'efficacité de ceux qui existent. A son avis, il faudrait au moins trois nouveaux laboratoires en plus des trois existants.

La solution aux problèmes de la médecine vétérinaire est simple à son sens, "il s'agit de reconnaître son importance et de cesser de confier à ses membres que des tâches secondaires, de façon à faire porter l'action de cette science dans la direction, l'éducation, la recherche, la médecine préventive".

Soulignons enfin un autre des avantages que pourrait comporter la médecine vétérinaire: établir une lutte efficace et directe contre le racket des médicaments, qu'aucune législation n'a jamais pu empêcher. Nos cultivateurs, selon le docteur Julien, achètent environ pour trente millions de dollars de médicaments qu'ils emploient à temps et à contre-temps, à tort et à travers.

# L'ACTUALITE

## ... en images



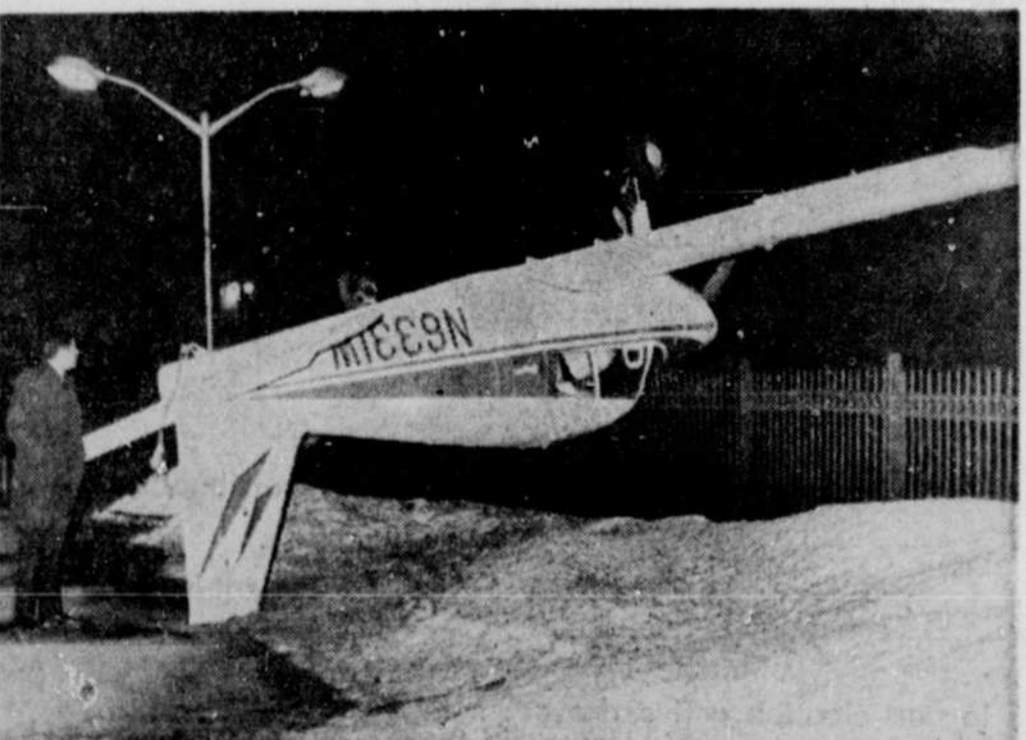
● NEW YORK — Le roi Hassan II du Maroc (à gauche) demande poliment à l'empereur Haile Selassie d'Ethiopie de bien vouloir annuler sa réservation de l'hôtel Carlyle. Il n'y avait plus de place à cet hôtel et l'empereur dut se soumettre à la demande du roi Hassan. Le chef de l'Ethiopie effectuait actuellement un voyage aux Etats-Unis où il a eu des entretiens avec plusieurs hautes personnalités américaines.



● WASHINGTON — Des journalistes et des étudiants américains auraient été payés par l'Agence centrale de renseignements (CIA) pour faire de l'espionnage à l'étranger ou pour fournir des informations sur les étrangers au pays. De gauche à droite, nous voyons ici MM. Eugene Grove, président de la NSA, Richard Stearns, vice-président des Affaires internationales, et Sam Brown. (Téléphoto U.P.I.)



● TOKYO — Cette photo d'une maison en briques détruite par la troisième explosion nucléaire de la Chine rouge fait partie d'un film réalisé par les autorités communistes. Ce film sera projeté par une station de télévision du Japon. (Radiotéléphoto U.P.I.)



● RENVERSE PAR LE VENT — Ce petit avion léger du Dr Richard Vensel a été renversé complètement et poussé sur un fort vent de plus de 80 milles à l'heure. Le pilote Frank Russo de l'aéroport du comté de Pittsburgh a rapporté que sept avions ont subi le même sort ou à peu près. (Téléphoto U.P.I.)

# La population francophone de l'Ontario veut l'instauration, par la province, d'un réseau d'écoles secondaires bilingues ou françaises

OTTAWA (P.C.) — Par 438 voix contre 44, un congrès représentant la population francophone d'Ontario a décidé en fin de semaine que les Franco-ontariens réclameront désormais du gouvernement de la province l'établissement d'un réseau d'écoles secondaires bilingues ou françaises intégré au système scolaire public.

Le vote a clôturé un congrès des Franco-ontariens convoqué par l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario et qui s'est tenu durant toute la journée samedi à huis clos. M. Roger Séguin, président de l'ACFEO, a déclaré aux journalistes à l'issue du congrès que le vote représente un tournant dans l'histoire des Franco-ontariens parce que depuis 1910, l'Association d'éducation réclamait des écoles confessionnelles.

Spécifiquement, le résultat du vote, pris par scrutin secret, autorise l'exécutif de l'ACFEO d'entamer des négociations avec le ministère ontarien de l'Éducation en vue de l'établissement d'écoles secondaires où le français sera utilisé comme langue d'enseignement dans la plupart des matières du curriculum.

Les universités. L'exécutif de l'ACFEO est mandaté afin de présenter au ministre de l'Éducation, M. William Davis, un mémoire qu'il a lui-même préparé et qui a été accepté par le congrès, dans lequel il propose l'établissement d'écoles secondaires qui fassent le lien entre l'enseignement dispensé par les écoles relevant des Commissions des écoles séparées d'Ontario et les deux universités bilingues de la province, l'université d'Ottawa et l'université Laurentienne de Sudbury.

Ce mémoire porte pour l'instant un embargo quant à sa publication. Des porte-parole de l'ACFEO ont déclaré qu'il serait rendu public seulement après qu'il aura été présenté au gouvernement ontarien.

M. Séguin a souligné que dans sa demande au gouvernement en faveur d'écoles publiques françaises, l'exécutif de l'ACFEO formulera certaines exigences quant à l'enseignement religieux, savoir, des garanties qui assurent la mise en vigueur d'une loi existante qui prévoit un enseignement religieux dans les écoles secondaires publiques durant une heure chaque semaine.

Des écoles françaises publiques. Invité à dire quelles formes

ces garanties pourraient revêtir, le président a répondu: "Un comité d'études sera créé pour examiner cette question mais nous pensons déjà à une représentation adéquate et efficace des Franco-ontariens au sein des Commissions des écoles secondaires". En Ontario, les Commissions d'écoles pour le niveau secondaire sont nommés, non élus.

En réponse à une question M. Séguin a déclaré que, se fondant sur des rencontres antérieures avec le ministre ontarien de l'Éducation, dont la dernière a eu lieu le 26 janvier, il est confiant que le gouvernement de la province répondra favorablement à la demande en faveur d'écoles françaises publiques.

Dans une communication au congrès, qui réunissait des représentants de tous les groupes et associations de Franco-ontariens, le président de l'ACFEO a déclaré: "Dans le contexte actuel, tant au pays que dans la province, de nouvelles voies semblent s'ouvrir pour nous du point de vue de la langue française".

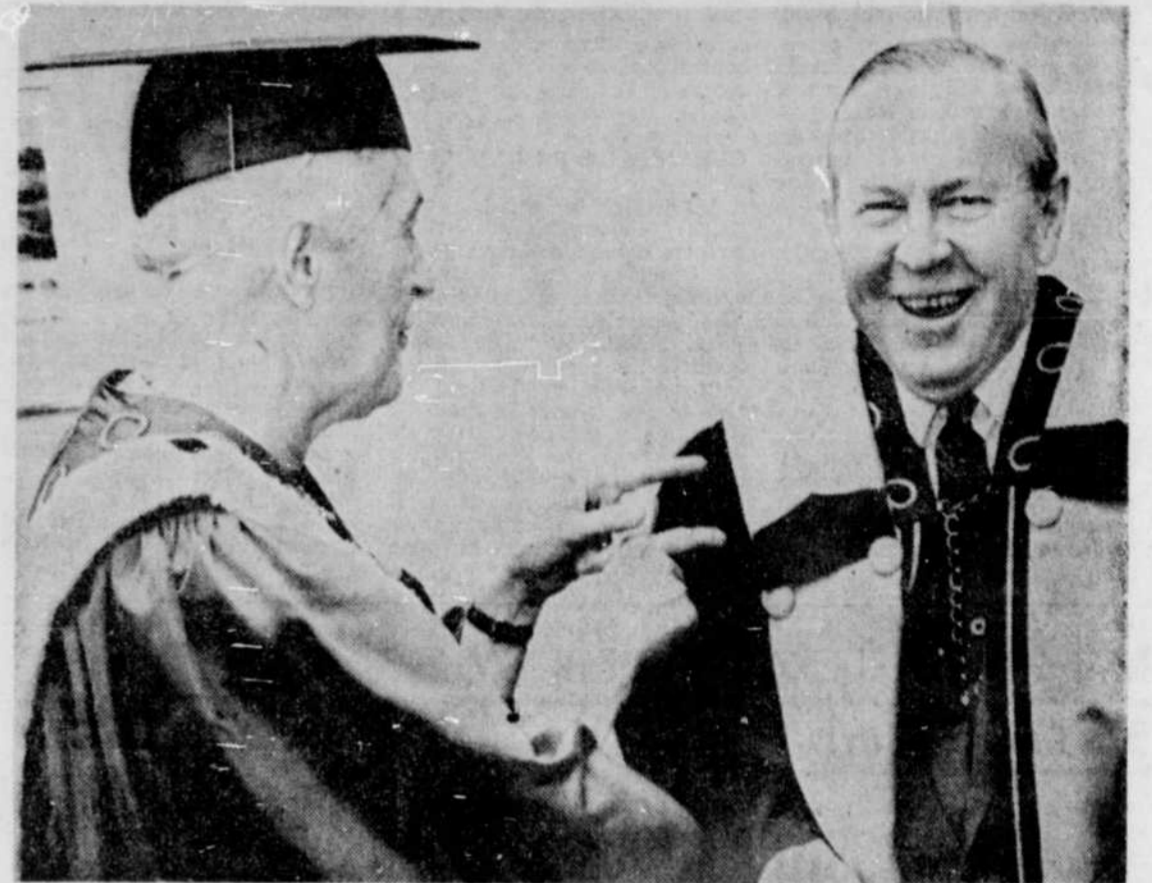
Il a souligné que, du point de vue de la majorité des Franco-ontariens, la solution idéale au problème scolaire de la population francophone d'Ontario est l'école secondaire confessionnelle avec un éventail élargi offrant les diverses options, donc la continuation du système d'écoles séparées jusqu'à la 13e année. Actuellement des Commissions des écoles séparées ont une responsabilité sur l'enseignement dispensé de la 1ère à la 10e année de scolarité.

Français et religion. Il a expliqué que cette solution pouvait demeurer comme un idéal tandis que, sur le plan pratique, les Franco-ontariens réclameraient des écoles secondaires françaises.

Le vote a révélé que la majorité des délégués se sont ralliés à ce point de vue, après une discussion que des congressistes ont qualifiés de vive. Après le vote, les 44 délégués qui

avaient déposé un bulletin négatif se sont ralliés à main levée à la majorité, faisant ainsi

l'unanimité sur la discussion de la langue française et de la religion catholique dans la demande en faveur d'écoles secondaires pour les Franco-ontariens.



● Le chancelier de l'Université d'Ottawa, Mme Georges P. Vanier, épouse du gouverneur général du Canada, échange un bon mot avec le premier ministre Pearson qui assistait à une cérémonie organisée dans le cadre du Centenaire. A cette occasion, M. Pearson a reçu un diplôme d'honneur en Sciences politiques de cette institution.

## En Ontario, des élections au printemps?

# La leader libéral invite la formation à se tenir prête

OTTAWA. (P.C.) — Le leader du parti libéral ontarien, M. Robert Nixon, a invité les membres de sa formation politique à se tenir prêts pour des élections au printemps, les invitant par la même occasion à mettre au point, sans retard, le programme du parti pour la consultation populaire.

S'adressant aux membres de l'Association libérale de l'est de l'Ontario, dans la capitale fédérale, M. Nixon a dit qu'il s'attend à des élections dès le début du printemps. On sait d'ores et déjà que le parti libéral ontarien se propose de faire campagne en promettant une aide accrue aux institutions d'enseignement, par laquelle la province assumerait 80 pour cent de tous les coûts; le parti promet aussi l'établissement d'un système d'évaluation foncière uniforme pour toute la province; le parti promet aussi une meilleure répartition des subventions aux municipalités, afin d'obvier au fait que ce sont les grandes agglomérations qui touchent actuellement le plus d'argent, au détriment des régions rurales.

## Cinq provinces favorables à la tenue d'une conférence fédérale-provinciale

TORONTO. (P.C.) — Le quotidien "Telegram" de Toronto, estime que cinq provinces canadiennes seraient favorables à la tenue d'une conférence fédérale-provinciale telle que suggérée par le premier ministre ontarien, M. Robarts. Ces provinces sont l'Alberta, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick, l'île-du-Prince-Édouard et le Québec. Le journal ajoute qu'une enquête lui a révélé que Terre-Neuve et la Colombie-Britannique s'abstiendraient de participer à la rencontre, tandis que le Manitoba étudie encore la question. La Nouvelle-Écosse n'a pas fait connaître son attitude. Selon le "Telegram", c'est le Québec qui se montre le plus enthousiaste à la suggestion de M. Robarts.

# Aux Communes, la session pourrait prendre fin en mars comme prévu

(Par Gérard Alarie de la P.C.) OTTAWA. — Les Communes entrent en session aujourd'hui la deux cent onzième journée de la session 1966 et le gouvernement conserve l'espoir qu'elle prenne fin le 10 mars.

Signe qu'en fin de session les débats parlementaires développent des sujets qui font, sur leurs auditeurs, effet de rengaines, la colline parlementaire, à Ottawa, fourmille depuis quelques semaines de rumeurs qui ont peu à peu vu la session en cour.

D'abord il a été écrit que le premier ministre, M. Lester B. Pearson, annonce, à l'automne, son intention d'abandonner son poste au début de 1968. M. Pearson, qui est âgé de 69 ans, s'est empressé de jeter du discrédit sur ce rapport.

Il a aussi été écrit qu'un remaniement majeur du cabinet fédéral est en préparation. A cet égard un fonctionnaire, attaché au bureau du premier ministre déclare, un jour, que les rumeurs de remaniement ne sont que fantaisie. Quelques jours après, un rapport est publié qu'un remaniement ministériel au printemps déplacera neuf ministres.

L'ex-premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a expliqué, au temps qu'il dirigeait le gouvernement québécois, qu'il lui semblait normal que les journaux défassent et refassent son cabinet au moins six mois avant qu'il songe lui-même à un remaniement ministériel, même mineur. "Il faut croire que ça amuse des lecteurs", soulignait M. Lesage.

Au sujet de M. John Diefenbaker, chef du parti progressiste conservateur, la rumeur selon laquelle il ne sollicitera pas un renouvellement de mandat comme chef du parti, au congrès de septembre, à Toronto, s'accrédite.

Cette rumeur, appuyée sur "de bonnes sources", a fait des manchettes ça et là, notamment dans un quotidien de la capitale fédérale. Elle n'a été ni niée ni confirmée.

## MEILLEURE OCCASION

Un journaliste demande-t-il à M. Diefenbaker, qui est âgé de 71 ans, s'il a l'intention de se retirer de la politique active, il répond d'un ton candide: "Vous comprenez que pour annoncer ma décision, je ne saisis pas l'occasion d'une petite interview avec un journaliste".

## Aumôniers gradués en pastorale hospitalière

OTTAWA (P.C.) — Seize aumôniers catholiques d'hôpitaux ont reçu, vendredi, un certificat de pastorale hospitalière après avoir suivi un cours organisé depuis 1965 par l'Association des hôpitaux catholiques du Canada, en coopération avec l'Association des aumôniers d'hôpitaux, sous les auspices de l'Université Saint-Paul, d'Ottawa.

Les seize aumôniers sont les premiers au Canada à recevoir un certificat de pastorale hospitalière. Le cours, comprenant six semaines d'études, réparties sur trois ans, visaient à donner aux premiers titulaires des connaissances techniques pertinentes et à leur permettre de repenser, à l'aide de spécialistes, les documents de Vatican deux se rapportant à la pastorale hospitalière.

Une communication de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada, qui donne les noms des seize premiers titulaires de certificats de pastorale hospitalière, souligne que le soin des malades devient de plus en plus un travail d'équipe "dans laquelle l'aumônier doit être intégré comme chef de service, car il aide au bon fonctionnement de l'établissement et au soin complet des malades".

Les seize aumôniers qui ont reçu le certificat de l'Université Saint-Paul sont:

- Hilaire Beaulieu, de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, Montréal; François Boudreau, de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Garde, Cap-Aux-Meules; Gérard-R. Caouette, de l'hôpital Laval, Québec; Ernest Chiason, de l'hôpital Saint-Joseph, Glace Bay, Nouvelle-Écosse; Roland Comeau, de l'hôpital Sainte-Croix, Drummondville, Québec; Clovis Doucet, de l'hôtel-Dieu Saint-Joseph, Tracadie, Nouveau-Brunswick; Roland Dufour, de l'hôtel-Dieu, Roberval, Québec; Maurice Dussault, de l'hôpital de la Miséricorde, Winnipeg, Manitoba; Valéry Hache, de l'hôpital Saint-Joseph, Dalhousie, Nouveau-Brunswick; Jean-Paul Huppé, de l'hôpital Général, Ottawa; Gérard M. Joannis, du Centre médical, Winnipeg; Louis-M. Labbé, de l'hôpital Civique, Ottawa; Laurent Nadeau, de l'hôtel-Dieu, Edmundston, Nouveau-Brunswick; Roger Picard, de l'hôpital Notre-Dame, Montréal; Marcel Rio, de Winnipeg; Benoît Rossignol, du sanatorium Saint-Joseph, Saint-Basile, Nouveau-Brunswick.

Parmi les mesures législatives importantes que le parlement canadien doit adopter durant la présente session, la 1ère du 27e parlement, figurent l'unification des forces armées, l'établissement d'un régime de négociations collectives dans la fonction publique fédérale, l'adoption d'"O Canada" comme hymne national.

Le projet de loi d'unification des forces armées, qui soulève, depuis l'été, une vive opposition, est présenté à l'examen du Comité parlementaire de la défense. Comme témoignage, le Comité de la défense a entendu, notamment, celui du contre-amiral William Landymore, mis prématurément à la retraite à l'été et qui est au centre d'une présumée révolte des amiraux qui a lancé les conservateurs dans une opposition farouche au projet d'unification des forces armées.

Le contre-amiral Landymore est contre l'unification. Devant le comité, il a trouvé l'opportunité de mettre les Canadiens en garde contre le mode de changement de gouvernement qui a cours dans des républiques à banane, savoir le coup d'État. Unifiées, les forces armées canadiennes donnent à leur chef, actuellement le général Jean-V. Allard, des pouvoirs si grands qu'il pourrait réussir un coup d'État au Canada en 24 heures, a soutenu le contre-amiral. Jusqu'à ce témoignage, personne ne soupçonnait le général Allard d'entretenir des desseins si sinistres.

Si la session courante prenait fin le 10 mars, comme l'espère le gouvernement, les parlementaires seraient aussitôt réunies de nouveau pour la session du centenaire, à compter du lundi suivant, le 13 mars.

Les Indiens ne sont pas des enfants. OTTAWA (P.C.) — Le député néo-démocrate de Comox-Alberni, M. Tom Barnett, a soutenu aux Communes qu'il est grand temps que l'État fédéral cesse de traiter les Indiens comme des enfants et qu'il reconnaisse leur droit à des indemnités pour leurs terres, dont les Blancs se sont emparés il y a plusieurs dizaines d'années.

M. Barnett présentait à ce moment-là un projet de loi visant à établir un tribunal qui aurait entendu les réclamations des Indiens. La mesure n'a même pas été mise aux voix. Le député libéral de Kenora-Rainy River, M. John Reid, a reproché au bill d'entraîner des dépenses spécifiques, privilège qui n'est réservé qu'aux projets de loi du gouvernement.

le grand **KRACH** des prix

du 21 au 27 février 1967

OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 2 HEURES DU MATIN

Mardi soir, si vous avez acheté, vous pourrez vous faire photographier avec

**OLIVIER GUIMOND**

En plus

Les 50 premiers clients recevant GRATUITEMENT un PASSEPORT pour l'EXPO 67.

LUNCH et RAFFRAICHISSEMENTS GRATUITS DES AUBAINES POUR TOUS

PAIEMENT FACILE MISE DE COTE C'EST L'EFFONDREMENT DES PRIX!

**J.O. FISET** INC. 55 DORCHESTER SUD, QUEBEC 2, P.Q.

STATIONNEMENT FACILE

**AVIS D'ASSEMBLEE**

L'assemblée annuelle des membres de LA CAISSE POPULAIRE DE SILLERY aura lieu **JEUDI LE 23 FEVRIER 1967** à 20 heures, dans la salle de l'Hôtel de Ville de la Cité de Sillery, rue Maguire.

Signé: P.E. Doyon, gérant

---

une SEMAINE à CARAVANE MOTEL

**EXPO 67**

● Transferts ● Logements ● Entrées ● POELE ● FRIGO ● T.V. ● Stationnement

PRIX CHAQUE ADULTE

● 1 adulte \$239 ● 4 adultes \$899

● 2 adultes \$129 ● 5 adultes \$799

● 3 adultes \$99 ● 6 adultes \$699

SPECIAL

Gratuit pour enfants moins de 12 ans

**VOYAGES CHAMPLAIN**

281 Collège — 632-8323

Dalbeau: Tél. 274-6092

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression.

# L'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

## Protocole sur le retour au travail

# Les enseignants joueront un rôle dans "l'opération récupération"

## Nouvelle orientation de la CIC : l'éducation politique

Par Jean GIROUX

Aux dires de M. Laliberté, la loi résultant du Bill 25 est aujourd'hui aussi inacceptable qu'elle l'était avant son adoption par les enseignants.

La CIC, qui n'a pas pu attendre son objectif de faire retirer le projet de loi ou de le faire modifier sensiblement, a par ailleurs réalisé, selon son président, que les problèmes d'éducation sont de plus en plus politiques.

A cause de cette nouvelle optique de la centrale syndicale, son orientation se tournera maintenant vers l'éducation politique de la population et de ses membres, de même que vers l'action politique de ses affiliés.

La CIC a donc résolu de créer des comités permanents d'action politique à l'intérieur des structures régionales pour faire l'éducation de la population en regard des objectifs de l'éducation.

M. Laliberté a invité tous les corps intermédiaires à participer à ce mouvement d'éducation populaire. Cette invitation établit une nette relation entre les futurs comités de la CIC et les 108 comités identiques que la CSN a décidé de constituer dans le plus court délai. M. Laliberté a admis qu'il avait été question de cette forme de collaboration entre les centrales syndicales lors de leurs pourparlers de la semaine dernière.

### Présence à la télévision

Dans la même veine, la CIC a résolu de prolonger jusqu'à la fin de l'année sa série d'émissions de télévision de 15 minutes que plusieurs stations privées ont commencé à diffuser il y a deux semaines.

A l'origine, la série devait être de quatre émissions seulement. Cette décision s'appuie sur la volonté de la CIC de mieux informer la population sur les objectifs réels des enseignants, et de présenter une telle information dans un contexte autre que celui de la partisanerie politique, selon le président de l'organisme.

### Application rigoureuse

Le Conseil régional a également résolu, samedi, de voir à l'observation la plus stricte de l'application administrative de la Loi (Bill 25), et de se préparer à utiliser au maximum la procédure de règlement des griefs prévue dans la loi.

M. Laliberté a signifié que la CIC ne tolérera pas, par exemple, le moindre retard dans le versement des sommes dues au 1er avril.

### Congrès spécial: disparition des 1.500 commissions locales

En plus de ces décisions, et dans le but de provoquer la réforme de l'appareil pédagogique et scolaire de l'éducation dans le Québec en même temps que le Bill 25 permet la réforme administrative, la CIC convoquera d'ici un mois un congrès spécial.

Ce congrès visera à faire obtenir pour la CIC les modifications de structures scolaires et pédagogiques que le gouvernement n'a pas eu le clairvoyance de proposer en même temps

que la réforme administrative", selon M. Laliberté, et qui s'imposent en vue des négociations provinciales.

La CIC ayant déjà à maintes reprises émis le vœu que les 1.500 commissions scolaires locales disparaissent, et que l'enseignement au niveau élémentaire dépende de la structure régionale en place, cette transformation sera donc en définitive l'objet important de ce congrès.

Cette position de la CIC est par ailleurs très rapprochée de celle du Rapport Parent à ce sujet.

### Réformes des comités

A court, la CIC a décidé de s'abstenir de siéger sur les divers comités gouvernementaux de consultation (plus de 50) pour la première journée seulement des travaux, lors de la prochaine convocation.

Cette mesure veut rappeler la nécessité de la consultation et en même temps provoquer une réforme par l'intérieur de ces comités consultatifs.

La CIC ne se retirera pas de ces comités cependant, ni du Conseil Supérieur du Travail qui est à l'étude la réforme de son fonctionnement.

### Possibilité de contestation juridique

La CIC appuiera en outre la "Provincial Association of Protestant Teachers" (PAPT) dans ses tentatives de contester juridiquement et constitutionnellement la loi résultant du Bill 25.

La CIC agit en ce sens à partir du droit essentiel de tout groupe de citoyens de se donner plus que les services communs dans les domaines de l'éducation, a dit M. Laliberté.

### Une bataille est perdue, mais il en reste d'autres...

Pour la CIC et son président M. Laliberté, la première bataille est perdue; le Bill 25 a été adopté, et les enseignants doivent s'y conformer dès aujourd'hui.

Par ailleurs, faisait remarquer M. Laliberté, nous engageons d'autres batailles pour garantir, au Québec, les meilleurs conditions d'éducation.

Le projet de démission au 31 mai prochain apparaît comme l'instrument dangereux mais lourd de signification dont se servira la CIC pour mener à bonnes fins ses projets de réformes du système.

La CIC qui préparera un Livre Blanc sur la question des coûts sociaux de l'éducation et des directives de l'Etat dans ce domaine entend stigmatiser, au cours des prochains mois, le Bill 25 dans la population.

M. Laliberté affirme que les enseignants n'oublieront pas ce projet de loi, et qu'ils feront en sorte que la population ne l'oublie pas non plus.

## Appel à un effort concerté pour faire modifier le bill

SHERBROOKE (P.C.) — "Le triste problème du bill 25 ne touche pas uniquement les enseignants mais l'ensemble de la population du Québec. Si on veut faire un effort collectif pour relever le niveau de l'enseignement il ne faut pas en brimer les principaux artisans."

M. Marcel Pénin, président de la CSN, qui prenait la parole hier après-midi devant les représentants de l'UGEQ réunis en congrès à l'Université de Sherbrooke, en a profité pour leur lancer un appel à un effort concerté avec la centrale syndicale qu'il dirige en vue de faire modifier ce bill.

Le thème de sa brève causerie portait sur les syndicats et les transformations sociales au Québec. Il a qualifié le bill 25 comme l'une des pires choses que nous ayons connue ces dernières années. Pour lutter contre le bill, la CSN a décidé de mettre sur pied dans les 108 comités de la province un comité d'action politique chargé de faire des pressions auprès des représentants du peuple.

### DEMOCRATIE VERITABLE

"Il existe", a dit M. Pénin, "un problème fondamental de la démocratie en Amérique, c'est l'habitude que la démocratie s'exerce par d'autres pour nous. Il est grand temps qu'il y ait rapatriement de cette dernière dans le peuple et pour le peuple".

Le président de la CSN a signifié que la démocratie ne doit pas être concentrée dans les mains de quelques-uns et que la véritable action démocratique s'exerce souvent en dehors de la capitale.

### OBJECTIF

Selon M. Pénin les priorités des syndicats sont les revenus des travailleurs, les conditions de travail, la sécurité sociale et la législation de portée économique, la réforme de l'éducation, la formation et l'information des travailleurs.

Il a souhaité l'unité des syndicats dans le but de réaliser ces objectifs et également pour travailler à l'immense objectif de bâtir une meilleure société.

M. Pénin s'est élevé contre les systèmes actuels d'entreprises où le patron est seul à prendre toutes les décisions. "Il est impossible", a-t-il dit "d'améliorer la situation aussi longtemps qu'on laissera de côté une convention collective restant un moyen d'action de base pour longtemps encore."

# L'UGEQ se joint à la CIC et aux autres syndicats dans la lutte contre le bill 25

Sherbrooke (P.C.) — L'UGEQ, réuni en congrès général à l'Université de Sherbrooke en fin de semaine, a condamné de façon radicale le bill 25 et il a également été proposé que l'UGEQ pousse le plus loin possible, compte tenu de ses possibilités financières, une action commune contre cette loi avec la CIC et les autres centrales syndicales, qu'elle mène d'abord, en collaboration avec ces syndicats, une campagne d'information sur le sujet et qu'elle utilise à cette fin des techniques comme le "Teach in" au niveau de ses unités de base.

Taxe scolaire — Le congrès s'est prononcé en faveur de la transformation des commissions scolaires locales en des entités purement administratives sans pouvoir de taxation. Il propose que soit établi un système de péréquation des taxes à travers la province.

C'était le deuxième congrès annuel tenu par l'UGEQ et l'on semble satisfait du travail abattu.

### Structure

A la suite de la récente incorporation de l'UGEQ, plusieurs statuts ont dû être ré-

fondus. En plus de la représentation des associations générales d'étudiants, il a été mis sur pied un mode de représentation par région. Le conseil national de l'UGEQ sera ainsi plus représentatif de l'ensemble du Québec.

Finance — Au début du congrès, l'UGEQ faisait face à un déficit de \$20.000, et il a été résolu que les groupements universitaires, avec l'apport de la cotisation des étudiants du collège Loyola, nouvellement intégrés à l'UGEQ, se chargent de combler le déficit et cela au prorata des étudiants.

Les membres ont proposé que l'exécutif demande au gouvernement du Québec d'exiger du gouvernement fédéral une compensation financière en vertu de son retrait des cadres et des activités de la compagnie des Jeunes Canadiens, CYC et que les fonds en soient versés à l'Action Jeunesse.

### Accessibilité à l'enseignement

En vue de forcer le gouvernement à se prononcer en faveur de six revendications contenues dans un rapport remis l'autonomie dernier, l'UGEQ a mis au

point une série de mesures qu'il appliquera de février 1967 à septembre 1967. L'Union des étudiants du Québec envisage un front commun des centrales syndicales, la publication d'un manifeste, des manifestations diverses d'information des membres et une action de masse en septembre si on n'a rien obtenu d'ici là.

### Anti-chambre

Reverra-t-on une mesure qui avait fait couler beaucoup d'encre sous le régime du premier ministre Duplessis: l'anti-chambre ?

Les étudiants, pas très nombreux il va sans dire, sont prêts à employer cette mesure pour forcer le gouvernement à assurer l'enseignement gratuit à tous les étudiants. La direction de l'UGEQ a déclaré qu'elle étudierait la possibilité d'appliquer cette mesure le plus tôt possible.

### Antonin-F. Belleau inc.

Courtiers d'assurances agréés  
475, St. St-Foy  
Suite 11 Québec 6  
Tél.: 881-6270

## Crise financière grave (R. Nelson)

SHERBROOKE (P.C.) — M. Robert Nelson, président de l'Union générale des étudiants du Québec a déclaré hier que l'organisme traversait une crise financière assez grave.

Il a aussi souligné que la solution à cette crise n'était certainement pas dans la réduction au minimum vital des dépenses de l'union.

"Bien au contraire," a précisé le conférencier, "car cette dernière solution voudrait dire la fin de l'UGEQ. Elle pourra continuer son rôle en tant que

le secrétariat national disposera de la liquidité suffisante à ses opérations."

Prénant la parole au deuxième congrès de l'UGEQ, M. Nelson a demandé de résoudre le problème tout d'abord en programmant, dès cette année, une campagne de souscription volontaire afin de permettre à l'organisme de faire face à ses obligations financières jusqu'en septembre.

Le président a demandé que le montant de la cotisation soit fixé de telle façon que l'UGEQ puisse survivre.

nous nettoisons les TAPIS  
ER EMILIE ROCHETTE  
529-4164

## Le gouvernement devrait verser de \$175 millions à \$200 millions par année aux producteurs de lait

### — Un organisateur syndical

MONTREAL (P.C.) — M. Jean-Marc Kirouac, organisateur syndical à l'Union catholique des cultivateurs a fait observer hier que le gouvernement fédéral avait versé en subsides aux producteurs de lait près de \$90 millions l'année dernière.

M. Kirouac a précisé qu'avec ce que demande la Fédération canadienne des producteurs de lait, soit \$5.10 le cent livres de lait industriel, le gouvernement devrait déboursier en subsides de \$175 à \$200 millions.

"Bien sûr, a fait remarquer M. Kirouac au cours d'une conférence de presse de l'UCC sur

le prix du lait, "c'est encore le consommateur qui paye la note, mais indirectement cette fois. Si les subsides n'existaient pas, le consommateur paierait le lait 38 cents la pinte".

"Quand on considère", note le conférencier, "qu'il y avait 95.000 cultivateurs au Québec en 1961 et qu'ils n'étaient plus que 80.000 en 1966, cela signifie que le prix qui leur est payé pour le lait est loin d'avoir atteint un niveau idéal si l'on constate que le lait compte pour quelque 50 pour cent des revenus globaux de l'agriculture au Québec".

Investissements — Les investissements dans l'industrie agricole au Québec atteignent en effet quelque \$2 milliards dont \$1 milliard pour l'industrie laitière seulement.

Devant la situation présente, certains préconisent le regroupement des fermes. "C'est bien en soi, mais il faut voir", fait observer M. Alain, vice-président de l'UCC, "quel chaos ce mouvement pourrait entraîner. Ces fermes devenant grandes, il faudrait engager des spécialistes à prix fort. La main-d'oeuvre agricole serait syndiquable et exigerait des salaires importants".

Quant à l'intermédiaire, M. Lionel Sorel, président de l'UCC, est catégorique: "Pour chaque augmentation que touchent les producteurs, les entreprises de transformations touchent le double de cette majoration".

Pour sa part, M. Perreault, économiste de l'UCC, fait remarquer que ce dont il faut tenir compte c'est la marge de profit sur l'investissement "et elle est forte".

De toute façon, c'est surtout du côté du gouvernement que se porte l'attente du cultivateur, plutôt que du côté des intermédiaires ou du côté du consommateur comme tel.

Pour ce qui est du lait, les producteurs demandent l'établissement d'un prix minimum de \$5.10 le cent livres réparti comme suit: \$3.60 à l'usine, \$1.40 en subsides directs et 10 cents en subsides à l'exportation.

## La famille terrienne de l'année

Montréal (P.C.) — La famille de M. Johnny Bergeron, de St-Prime, du Lac-St-Jean, a été choisie dimanche soir la famille terrienne de l'année 1967 au 15e Salon de l'Agriculture qui se tient actuellement ici.

Le cardinal Paul-Emile Léger a rendu hommage à la famille Bergeron lors d'un banquet donné en l'honneur de la famille terrienne. M. et Mme Bergeron ont élevé une famille de neuf enfants et ont maintenant 50 petits-enfants.

### Vol avec violence sur la personne d'un pompiste

Un vol avec violence a été perpétré, peu après-midi, vendredi, à la station de gaz de M. Fernand Tremblay, au 3126 du boulevard Hamel, à Ville-les-Saules.

Deux individus armés de barres de fer ont frappé M. Tremblay avec tant de violence qu'il a dû être conduit à l'hôpital où il est demeuré pendant quelques heures. Le duo s'est enfui avec une somme de \$65.

Mme Tremblay qui a été témoin de l'assaut a aussitôt téléphoné à la police de Ville-les-Saules faisant accourir le chef H. Perreault ainsi que plusieurs agents. M. Tremblay s'appropriait à fermer les portes de son établissement lors de l'irruption des intrus. Ces derniers l'ont frappé à la tête. L'un des bandits a tenté de s'en prendre à Mme Tremblay, mais celle-ci a verrouillé la porte conduisant à l'étage supérieur.

## "Il était trop tard pour un changement" (Marcel Ouimet)

MONTREAL (P.C.) — M. Marcel Ouimet, vice-président et gérant-général du réseau français de Radio-Canada, a envoyé un télégramme au premier ministre Daniel Johnson en réponse aux remarques faites par ce dernier en marge d'une émission télévisée portant sur la crise scolaire québécoise.

M. Johnson avait envoyé un télégramme au premier ministre Pearson jeudi, se plaignant de Radio-Canada avait présenté le seul point de vue de l'opposition au cours d'une interview de 45 minutes avec l'ex-ministre de l'Éducation dans l'ancien cabinet Lesage, M. Paul Gérin-Lajoie, au cours d'une émission présentée le 15 février au programme "Tirez au Clair".

Dans son télégramme à M. Johnson, M. Ouimet déclare que Radio-Canada avait l'intention de présenter une émission d'une heure avec MM. Gérin-Lajoie et Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation, mais qu'à la suite du refus de M. Bertrand il avait décidé que l'émission serait quand même présentée afin de donner la chance à l'opposition de présenter son point de vue. Le gouvernement avait eu l'occasion de le faire au cours d'une émission présentée le 5 février.

"Lorsque M. Bertrand a refusé dans la matinée du 15 février il n'a pas suggéré d'être remplacé par un autre membre de son ministère et ce n'est que quelques heures à peine avant la présentation du programme qu'on suggérera que M. Marcel Masse, ministre d'État à l'Éducation entame le débat avec M. Gérin-Lajoie, mais il était trop tard pour un changement", de préciser M. Ouimet.

## Pétition de 4,000 noms réclamant l'élimination de deux passages à niveau sur la rue principale

DORION (P.C.) — Le premier ministre Lester Pearson a reçu une pétition de 4,000 noms des habitants de cette municipalité située à 25 milles à l'ouest de Montréal, demandant l'élimination des deux passages à niveau traversant la rue principale.

Au mois d'octobre dernier, les quelque 6,000 habitants de Dorion ont vécu des heures tragiques à la suite de la tragédie à l'un de ces passages à niveau où un train du Canadien National est entré en collision avec un autobus scolaire tuant 22 adolescents.

La pétition envoyée vendredi demande que la vitesse des trains soit de beaucoup réduite à l'intérieur des limites de la ville et que les barrières et les feux avertisseurs aux passages à niveau demeurent plus longtemps baissés et allumés, avant et après le passage d'un train.

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, le ministre des Transports, M. Jack Pickersgill, M. Paul Gérin-Lajoie, membre de l'Assemblée législative pour le comté Vaureuil-Sauvelles, Rod Kerr, président des commissaires du Bureau des Transports et les présidents du Canadien National et

du Pacifique canadien ont aussi reçu une copie de la pétition.

### Comment alimenter les Grands Lacs par de nouvelles sources d'eau

SUDBURY (P.C.) — Le premier ministre du Québec, M. Johnson, se fera expliquer en détails le plan d'un ingénieur qui est désireux d'alimenter les grands lacs par de nouvelles sources d'eau.

En effet, la semaine prochaine, M. Tom Kierans répondra l'invitation que lui a faite le ministre du Revenu du Québec, M. Johnson, de se rendre dans la capitale afin d'expliquer au premier ministre, qui est aussi ministre des Richesses naturelles, de quelle façon il entend renverser le cours de deux rivières qui coulent actuellement dans la baie James.

M. Kierans a maintes fois expliqué son plan à différents comités parlementaires. Il dit que la plus grande partie du parcours des deux rivières se situe dans le Québec.

PIERRE Beaulieu d.o. VERRES de CONTACT LUNETTES 529 Boul. Charest-Est, Qué. (Face à la Cie Paquet) Téléphone: 529-9351 FERME du 24 juin au 3 juillet

2 Malles d'AUTOS Malles d'AVIONS Malle de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer pleine satisfaction. Sachance 265, St-Paul, Québec, 522-6403

Pour tous vos besoins en papeterie ● MATERIEL DIDACTIQUE ● ARTICLES DE CLASSE ● ARTICLES DE BUREAU ● RECOMPENSES SCOLAIRES J.-E. RICHARD INC. 290 RUE ST-VALIER, QUÉBEC 2 TEL 525-9081

Berlitz enseigne l'Allemand rapidement et efficacement Berlitz est l'école de langues la plus expérimentée, la plus progressive et la plus universelle. Chez Berlitz, l'enseignement est de toute première valeur. A l'aide de ses techniques les plus nouvelles, Berlitz vous garantit la maîtrise de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien ou de l'allemand en un temps record. Prenez immédiatement rendez-vous pour une leçon-test gratuite. ECOLES Berlitz Langues vivantes 529-6161 500 Grande Allée, Québec

# GRAND TRIOMPHE POUR L'ONTARIO MAGISTRAL SUCCES POUR QUEBEC

## Coup de maître dès le premier essai

Par Jacques REVELIN

Et voilà, les Premiers Jeux d'Hiver terminés et, comme il fallait s'y attendre, ce sont les athlètes Ontariens qui les ont dominés. Leur succès était en effet prévisible puisqu'ils représentaient à Québec la province la plus peuplée du pays et celle où l'on accorde depuis longtemps une grande importance aux sports. Ce n'est toutefois pas dès le début des compétitions que les grands vainqueurs se mirent en évidence. Il fallut attendre la fin des épreuves de tir pour que se précise leur domination qui s'accrut par la suite. Les porte-couleurs de l'Ontario ont terminé au premier rang dans sept des treize sports pour accumuler 129 points sur un nombre maximum possible de 141. Comme on pouvait également s'y attendre, c'est une province de l'Ouest qui a obtenu la seconde place. Il s'agit de la Colombie-Britannique représentée par une puissante équipe dans les Jeux. Les athlètes venus des bords du Pacifique se comportèrent brillamment sur tous les plans, mais ne remportèrent qu'une seule victoire, celle du tournoi de badminton. Derrière l'Ontario et la Colombie-Britannique se classèrent l'Alberta et le Québec entre qui la lutte fut particulièrement vive. Les deux sports jouant un rôle déterminant pour ces deux provinces furent le hockey et le curling. L'Alberta les domina alors que les Québécois perdirent le plus grand nombre de points dans ces mêmes compétitions. Quel que soit le classement définitif établissant l'ordre des valeurs, les Jeux d'Hiver dans leur ensemble ont été si bien organisés, si captivants, si révélateurs et si bien réussis que l'Ontario doit partager le prestige du triomphe avec les artisans de Jeux. A la victoire de la meilleure équipe d'athlètes se greffe une aussi belle réussite, celle de la ville de Québec venant d'accomplir un tour de force et un précédent. Ce coup d'essai tenté dans la capitale du Canada-Français est véritablement un coup de maître que nul participant aux Jeux ne contestera, la plupart ayant admis qu'ils n'avaient jamais disputé une compétition dans d'aussi meilleures conditions.



Par Jacques REVELIN

### Sensationnel exploit

Si nous n'avons jamais douté du succès des Jeux constitués depuis 1966 l'un de nos principaux points de mire, nous étions loin d'anticiper leur si haut degré de réussite. Ce qui vient de se réaliser à Québec est presque incroyablement. Comment a-t-on pu réunir et affronter près de 2.000 athlètes dans treize sports différents sans que rien ne "cloche", en dépit d'une violente vague de froid suivie d'une furieuse tempête? Quel sensationnel exploit.

Les plus surpris de cette prouesse des Québécois sont évidemment ceux qui, sans l'avouer, doutaient de leur possibilité et qui étaient venus voir de près ce qui ne tournerait pas rond. Parmi les officiels des associations sportives nationales devaient se trouver certainement plusieurs sceptiques ne pouvant croire qu'on allait mener à bien une si périlleuse aventure. Témoins jour après jour des excellents résultats obtenus, ce sont peut-être eux qui, maintenant, fomenteront les plus chaleureuses louanges à l'égard des "pionniers" de la cité de Champlain. Avant même qu'ils repartent, plusieurs étaient si impressionnés sur les lieux de leur étonnement qu'ils ont laissé déborder leur enthousiasme. Ils n'avaient pas encore eu l'occasion d'assister à une telle compétition nationale menée sur autant de fronts en même temps et avec autant de synchronisation. Au hasard de nos visites aux endroits où se déroulaient les compétitions, nous en avons entendu plusieurs dire qu'ils feraient le plus élogieux des rapports à leur association, une fois de retour chez eux. Qu'on ne se surprenne donc pas si, avant sa dissolution, la Corporation des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens reçoit un abondant courrier lui déversant de partout des compliments. Elle les a grandement mérités.

Ce succès des Jeux n'appartient pas à une personne, ni à un groupe. Son ampleur est à la taille d'une grande ville s'appelant Québec où vient de s'accomplir encore un événement que nul autre cité n'aurait eu l'audace d'entreprendre la première et le pouvoir de mener à bien. Entre le rêve et la réalité des Jeux, il y avait un grand risque et, si certains plus que d'autres l'ont bravé, on ne peut quand même centrer uniquement sur eux les mérites du succès qu'ils doivent partager, comme l'aurait été la responsabilité d'un échec.

Comment d'ailleurs féliciter en particulier chacun de ceux ayant déployé des efforts pour atteindre ce but commun? Les dix qui se réunirent pour la première fois à l'invitation de Me André Marceau se sont multipliés par cent depuis. Si on pouvait dénombrer aujourd'hui ceux qui ont été entraînés dans la formidable organisation des Jeux, plus de mille noms figureraient sur la liste. Sans distinguer leur rôle ni la valeur de leur contribution, rendons-leur un hommage collectif. Certains ont toutefois droit à une reconnaissance spéciale mais, ce sont les plus anonymes, ceux ayant travaillé dans l'ombre. Ne blessons pas leur modestie en les nommant, d'autant plus qu'ils sont méconnus pour la plupart.

### Partage des puissances

Le premier succès des Ontariens fut obtenu dans les confrontations de gymnastique qui attirèrent plus de spectateurs qu'on le prévoyait dans la gymnase du Patro Roc Amador. L'Ontario et la Colombie-Britannique terminèrent peu après avec brio les compétitions de tir en obtenant les deux premiers rangs. Là ne s'arrêta pas la suprématie de ceux qui allaient balayer les principaux honneurs des Jeux car l'Ontario accentua sa maîtrise des points en remportant aussi les

épreuves de lutte, de volleyball, de basketball, de patinage artistique et même de ski. Dans ce sport, le duel qui s'était amorcé dès les premiers jours entre le Québec et l'Ontario fut l'un des plus vifs, comme dans le patinage artistique. Par contre, très faibles se montrèrent les Québécois dans le curling et le hockey et ces seules défaites les reléguèrent au quatrième rang, une place qui tout compte fait n'est pas si médiocre pour une province dont le potentiel physique est bien supérieur aux conditions matérielles mises à la disposition des athlètes.

La nette domination des Ontariens ne fut quand même pas aussi écrasante qu'elle le semble. Le Québec a remporté deux compétitions, à l'exemple de l'Alberta. On vit aussi les patineurs de vitesse du Manitoba faire une ample cueillette de médailles et ce sont les représentants de la Colombie-Britannique qui sont sortis victorieux du tournoi de badminton qui ne fut pas le moins chaudement disputé.

Nul ne peut se surprendre par ailleurs des positions occupées par les provinces maritimes où, là aussi, les sportifs souffrent d'un sous-développement matériel. La Nouvelle-Ecosse a obtenu d'excellents résultats, notamment dans le ski, pour devancer le Québec dans le tir, le hockey et le curling. Quant aux représentants du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, leurs premiers contacts avec les grandes forces vives du pays n'a pas été éblouissant mais ce sont probablement eux qui en tireront le plus de profits car, à la faveur du rapprochement produit par les Jeux, ils pourront retourner à l'autre bout du Canada avec de précieuses indications et une plus vaste projection sur les sports qu'ils pratiquent.

### Organisation sans reproche

Réaliser aussi bien une grande compétition, sans que survienne un seul gros "pépin", cela constitue un magistral exploit dont peuvent être fiers les Québécois. Ceux qui les ont organisés pendant deux ans comme ceux qui les ont supportés durant une semaine ne viennent-ils pas d'accomplir une performance sans précédent. Ce sont eux qui ont remporté la plus belle victoire des Jeux, celle de les voir couronnés d'un succès dépassant les prévisions les plus optimistes.

En plus d'être reconnue comme une cité hospitalière, la ville de Québec vient de prouver une fois de plus que c'est aussi l'une des localités canadiennes les plus sportives, à un tel point que l'on vit des foules se masser là où on s'y attendait le moins, comme sur les lieux où se déroulaient les compétitions de lutte, de basketball, de volleyball, de patinage artistique et de gymnastique. Cette présence du public a certes prouvé que l'intérêt envers les sports amateurs se développe vite quand on sait le susciter.

### Large représentation de la province de Québec

Selon des statistiques complètes par Gilles Lavigne, l'un des membres du comité technique, c'est notre province qui a été la plus largement représentée, ce qui est tout à l'honneur des responsables de l'équipe et plus particulièrement de Claude Lacasse. Les athlètes portant les



Voilà deux sourires symbolisant la grande réussite des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens. Ils illuminent les visages de deux artisans de ce magnifique succès qui furent les pivots de mécanisme technique de toutes les compétitions. De leur bureau du Château Frontenac, Me André Marceau (au premier plan) et Maurice Allan centralisèrent tous les résultats et contrôlèrent les classements. Pour eux comme pour d'autres les Jeux qu'ils n'ont pu voir se dérouler auront été l'aboutissement de plusieurs années d'efforts. Me Marceau fut celui qui fit jaillir la première étincelle et c'est par l'intermédiaire de Maurice Allan que la Corporation bénéficia du concours de la Fédération Canadienne des Sports Amateurs. Sur cette photo il manque John Hunnius pour compléter le trio-moteur de l'engrenage des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens. (Photo L'Action, par Marcel Lafore)



### Classement général

GENERAL		Pts
1—Ontario		129
2—Colombie-Britannique		111
3—Alberta		107
4—Québec		100
5—Manitoba		97
6—Saskatchewan		85
7—Nouvelle-Ecosse		63
8—Nouveau-Brunswick		53
9—Terre-Neuve		38
10—Ile du Prince-Edouard		28
11—Territoires du N.-O.		21
12—Yukon		18



### Les skieurs québécois au 2e rang

Par Jacques REVELIN

Quatre des sept compétitions de ski ont été dominées par des représentants du Québec mais ce sont quand même les porte-couleurs de l'Ontario qui ont obtenu le premier rang du classement général combinant les points des trois meilleurs résultats enregistrés dans chacune des épreuves. Quand débute-t-elle la suprématie des Québécois semblait pourtant se préciser, surtout avec la perspective d'un succès facile des sauteurs qui se concrétisa hier après-midi, au tremplin de St-Ferréol. Les Ontariens en tête du classement samedi matin devaient toutefois accentuer leur avance dans les deux slaloms spéciaux et ce la leur suffit pour conserver le premier rang, en dépit des points accumulés par les sauteurs québécois.

Cette confrontation au Mont Ste-Anne n'a toutefois pas été sans bons effets pour les skieurs de la Belle Province car trois ont remporté des victoires individuelles. Fortes dans le slalom géant, les skieuses du Québec devaient être surclassées hier matin dans le slalom spécial en ne parvenant pas à remporter l'une des trois premières places. La veille, le résultat de la compétition masculine avait été plus probant car c'est David Chrétien qui avait enregistré le meilleur temps, suivi néanmoins par deux Ontariens, ce qui n'était pas de bon augure pour le classement général. Excellents dans le ski alpin, les Québécois le furent aussi dans le saut mais sûrement pas dans le fond et c'est cette faiblesse qui les a malheureusement privés d'une victoire totale. On aurait toutefois tort de se plaindre. L'examen des résultats ne manque pas d'être très satisfaisant. Il démontre que les représentants de l'Ouest ne sont pas aussi supérieurs qu'on le croyait. Il faut s'attendre d'ici peu à une grande rénovation au sein de l'équipe nationale de ski parmi laquelle devraient logiquement s'introduire des représentants de l'Est du pays.

Quant aux sauteurs, ce sont toujours les "nôtres" qui sont de loin les meilleurs. Il faut également reconnaître que Jacques Charland est encore le No 1 au Canada. Par son deuxième saut de 177 pieds il a établi un nouveau record qu'il ne sera pas facile d'éclipser. Lui et ses coéquipiers ont fournis le maximum de points à l'équipe québécoise qui s'est inclinée de justesse. L'Ontario a triomphé avec 663,3 pts comparativement au total de 656,8 du Québec devançant nettement la Colombie-Britannique traînant loin derrière au troisième rang avec seulement 487,0.

### Principaux résultats

COURSE DE FOND	
Or — Tourangeau, Janet, T.N.O.	Argent — Allan, Dennis, T.N.O.
Bronze — Crawford, Jackie, Ont.	
HOMMES	
Or — Bruneau, Astoro, Ont.	Argent — Rustin, Marty, Ont.
Bronze — Skubru, Nils, C.-B.	
SLALOM GEANT	
Or — Christensen, Denise, Qué.	Argent — Severson, Ant, C.-B.
Bronze — Cullen, Diane, Qué.	
FEMMES	
Or — Callidine, Bob, C.-B.	Argent — Brunson, Dyer, Qué.
Bronze — Lebrun, Pierre, Qué.	
SLALOM	
Or — Bruneau, David, Qué.	Argent — Ritchie, John, Ont.
Bronze — Hess, Graham, Ont.	
HOMMES	
Or — Gibson, Diane, Ont.	Argent — Severson, Ant, C.-B.
Bronze — Taylor, Karen, Alb.	
SAUT	
Or — Charland, Jacques, Qué.	Argent — Gravel, Gerry, Qué.
Bronze — Pelé, Max, Qué.	

### TIR

1—Ontario	12
2—Colombie-Britann.	11
3—Alberta	10
4—Saskatchewan	9
5—Manitoba	8
6—Nouvelle-Ecosse	7
7—Québec	6
8—Nouveau-Brunswick	5
9—Yukon	4
10—Ile du Prince-Edouard	3
11—Territoires du N.-O.	2
12—Terre-Neuve	1

### PATINAGE DE VITESSE

1—Manitoba	8
2—Alberta	7
3—Québec	6
4—Ontario	5
5—Saskatchewan	4
6—Colombie-Britannique	3
7—Nouvelle-Ecosse	2
8—Nouveau-Brunswick	1

### NAGE SYNCHRONISEE

1—Québec	10
2—Ontario	9
3—Colombie-Britannique	8
4—Alberta	7
5—Manitoba	6
6—Saskatchewan	5
7—Terre-Neuve	4
8—Nouvelle-Ecosse	3
9—Nouveau-Brunswick	2
10—Ile-du-P.-Edouard	1

### GYMNASTIQUE

1—Ontario	9
2—Québec	8
3—Saskatchewan	7
4—Colombie-Britannique	6
5—Manitoba	5
6—Nouvelle-Ecosse	4
7—Alberta	3
8—Nouveau-Brunswick	2
9—Ile-du-Prince-Edouard	1

### TENNIS SUR TABLE

1—Québec	11
2—Ontario	10
3—Colombie-Britannique	9
4—Alberta	8
5—Saskatchewan	7
6—Manitoba	6
7—Terre-Neuve	5
8—Territoires du N.-O.	4
9—Nouveau-Brunswick	3
10—Nouvelle-Ecosse	2
11—Ile-du-Prince-Edouard	1

### BADMINTON

1—Colombie-Britannique	12
2—Ontario	11
3—Alberta	10
4—Québec	9
5—Manitoba	8
6—Nouveau-Brunswick	7
7—Nouvelle-Ecosse	6
8—Saskatchewan	5
9—Ile du Prince-Edouard	4
10—Terre-Neuve	3
11—Territoires du N.-O.	2
12—Yukon	1

### VOLLEYBALL

1—Ontario	11
2—Manitoba	10
3—Colombie-Britannique	9
4—Alberta	8
5—Québec	7
6—Nouveau-Brunswick	6
7—Saskatchewan	5
8—Nouvelle-Ecosse	4
9—Terre-Neuve	3
10—Territoires du N.-O.	2
11—Ile du Prince-Edouard	1

### HOCKEY

1—Alberta	12
2—Colombie-Britannique	11
3—Ontario	10
4—Manitoba	9
5—Saskatchewan	8
6—Nouvelle-Ecosse	7
7—Québec	6
8—Ile du Prince-Edouard	5
9—Terre-Neuve	4
10—Territoires du N.-O.	3
11—Nouveau-Brunswick	2
12—Yukon	1

### BASKETBALL

1—Ontario	12
2—Manitoba	11
3—Colombie-Britannique	10
4—Alberta	9
5—Québec	8
6—Nouvelle-Ecosse	7
7—Saskatchewan	6
8—Nouveau-Brunswick	5
9—Terre-Neuve	4
10—Ile du Prince-Edouard	3
11—Yukon	2
12—Territoires du N.-O.	1

### Blessure fatale pour les Québécois dans le badminton

Les membres de badminton du Québec se souviendront longtemps du samedi 18 février 1967, lorsqu'une fracture à Barbara Coutts au talon d'achille dans son match de double féminin contre l'Ontario en demi-finale, coûta certainement une médaille.

L'équipe de double féminin du Québec avait mérité le premier set aisément 15 à 5 et détenait une forte avance de 13 à 4 au deuxième, soit à deux points de la finale, quand survint cette malchance. Le match a dû être concédé par défaut à l'équipe de l'Ontario.

Barbara Coutts fit une mauvaise chute près du filet en voulant arracher le volant au passage. Tôt au début de la semaine, l'athlète de Montréal se fractura une cheville, mais joua quand même en dépit de cette blessure.

Le retrait du double féminin affecta le rendement de l'équipe. Dans cette série semi-finale, l'Ontario retira une victoire de 3 à 2. Les joueurs de l'équipe du Québec eurent le moral bas en sachant qu'ils perdraient cette équipe devant l'Alberta pour l'obtention de la médaille de bronze. Les représentants de l'Ouest furent vainqueurs 3 à 2.

### La Colombie championne

La médaille d'or a échoué à la Colombie-Britannique qui eut raison de l'Ontario 3 à 2. En demi-finale, la Colombie disposait de l'Alberta 3 à 2. C'est donc dire que l'Alberta qui se classa 4e au classement final a ravi la médaille de bronze.

Les grands champions de samedi ont récolté leurs gains dans le simple féminin, double féminin et double masculin. L'Ontario fut gagnant en simple masculin et en double. Allison Daysmith, Mimi Nilsson et Judy Humber furent les grandes vedettes pour l'équipe de l'Ouest en restant invincibles dans la section féminine.

La Colombie avait terminé premier au classement final.

### Québec-Ontario

le double masculin décida du sort de la joute entre Québec-Ontario. Bob Corrigan et Dave Charron emportèrent le match décisif à Claude Méthot et J.-M. Doré, 13-18, 15-12. Au premier jeu, Québec perdit une belle avance de 13 à 7.

Nicole Lemieux et Jean-Claude Laprise, victorieux devant l'Ontario vendredi soir, n'ont pu répéter leur exploit en s'inclinant en deux sets 15-11, 15-8. Yves Paré et Jean Miller gagnèrent les simples.

### Québec-Alberta

Yves Paré et Jean Miller donnèrent les seuls points au Québec contre l'Alberta. Nicole Lemieux et Jean-Claude Laprise, vainqueurs de l'Alberta vendredi matin n'ont pu garder leur suprématie devant Kina Whitaker et Pru McDonald qui l'emportèrent, 8-15, 15-9, 15-13. Les Québécois se rallièrent au dernier set pour combler un déficit de 13-7. Ils en fallut de peu pour que le pointage soit égalisé 14-14.

Finalement, dans le dernier match des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, Claude Méthot et Jean-Marc Doré s'inclinèrent devant la plus puissante équipe de double du tournoi, Ken Delf et Jim McDonald 15-6, 15-11.

Voici le record de chacun des membres de l'équipe du Québec.

#### LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Mikita, Chl.	28	42	72
B. Hull, Chl.	38	18	56
Ullman, Dé.	22	33	55
Wharram, Chl.	26	28	54
Goyette, N.Y.	19	38	48
Howe, Dé.	18	29	47
Rousseau, Mt	12	34	46
Mohs, Mt	12	34	46
Mohs, Chl.	18	26	45
Esposito, Chl.	14	26	40

#### DANS L'AMERICAIN

#### LES COMPTEURS

	B.	A.	Pts
DeJordy, Her.	40	29	69
LaBossierie, Qué.	27	41	68
Urbano, Her.	31	36	67
Hicks, Qué.	22	44	66
Gilbert, Her.	21	44	65
Nykoluk, Her.	11	54	65

### Tableau général des Jeux d'Hiver

Sports	Ont.	N.-E.	N.-B.	Man.	C.-B.	I.P.E.	Sask.	Alb.	T.-N.	Yuk.	T.N.E.	Qué.
Patinage de vitesse	5	2	1	8	3	0	4	7	0	0	0	6
Nage synchronisée	9	3	2	6	8	1	5	7	4	0	0	10
Gymnastique	9	4	2	5	6	1	7	3	0	0	0	8
Tennis sur table	10	2	3	6	9	1	7	8	5	0	4	11
Tir	12	7	5	8	11	3	9	10	1	4	2	6
Lutte	8	0	1	2	7	0	4	6	3	0	0	5
Ski	12	8	6	9	10	1	5	7	2	4	3	11
Volleyball	11	4	6	10	9	1	5	8	3	0	2	7
Hockey	10	7	2	9	11	5	8	12	4	1	3	6
Basketball	12	7	5	11	10	3	6	9	4	2	1	8
Badminton	11	6	7	8	12	4	5	10	3	1	2	9
Patinage artistique	12	5	6	4	10	3	9	8	7	1	2	11
Curling	8	10	7	11	5	5	9	12	2	5	2	2
Total des points	129	65	53	97	111	28	83	107	38	18	21	100

# Suprématie de l'Alberta au hockey et au curling

Par JEAN POULIOT  
L'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario ont remporté les médailles d'or, d'argent et de bronze dans le tournoi de hockey des Premiers Jeux d'Hiver canadiens. Les Golden Bears se sont assurés la médaille d'or en disposant de Thunderbirds de l'U.B.C. par 4 à 1 alors que McMaster décrochait le troisième rang par un triomphe de 10-8.

### MANQUE DE CALCUL

Le Rouge et Or de Laval aurait eu une chance de participer à la joute pour la médaille de bronze, mais les Québécois ne prirent pas au sérieux, du moins plusieurs d'entre eux, la joute de samedi matin et ils s'inclinèrent 6-4 devant le Manitoba. Ce n'est que plusieurs heures plus tard, quand l'île du Prince-Édouard battit la Nouvelle-Écosse 8-2, que les Lavallois réalisèrent qu'ils venaient de manquer la chance de leur vie. Au lieu de rapporter 9 ou 10 points à la province, le Rouge et Or ne lui donna que six points.

### LA FINALE

Le match entre l'Alberta et la Colombie-Britannique donna lieu à un hockey dur, mais propre.

Les Golden Bears prirent une avance de 2-0 sur des buts de Bryan Harper et de Dave Zaroney et, après que Bob Apps eut manqué une chance exceptionnelle, les Thunderbirds revinrent dans la joute sur un fillet de Doug Purdy.

La troisième période, que plusieurs lecteurs purent voir à la télévision, fera regretter à plusieurs de ne pas être venus au Colisée cette semaine. A 33 secondes de la fin, le Dr Hindmarch enleva son cerbere en faveur d'un avant supplémentaire, mais c'est Darrell LeBlanc qui lança dans le fillet désert 25 secondes plus tard pour relever la tension. A neuf secondes de la sirène finale, le meilleur compte de la tournée, Gordon Jones compléta le pointage.

### LA MÉDAILLE DE BRONZE

Les Marins de McMaster ont mérité la médaille de bronze à l'Ontario en battant les Bisons du Manitoba par 10 à 8.

Les vainqueurs ont pris une avance de 3-1 au premier vingt et la portèrent à 9-4 dans le second engagement. Le pointage était de 1-05 quand Bill Robinson prit deux mesures drastiques: il renvoya le joueur Jim Woloshyn à la chambre du club parce qu'il cherchait que du trouble, et il retourna son gardien de buts, alors que son équipe avait déjà un avantage numérique de deux hommes. Comme résultat, on vit trois buts des Bisons et la fin de joute des plus excitantes.

Lynn Paterson eut deux buts pour les vainqueurs, les autres allèrent à Mac Hickox, Grant Hefferman, Guy St-Jean, Bruce Dering, Gary Spoor, John Deiana, Graeme Taylor et Doug Kelcher. Pour les perdants, Doug White eut deux buts, Rod Lindquist, Jim Woloshyn, Ken Plews, Jim Pineau, Mike McKenzie et John Truscott.

L'unité par les sports, la commission Laurendeau-Dunton et les amis juéo-chrétiens ont passé de durs moments lors du match Manitoba-Québec, à cause d'un nommé Jim Woloshyn qui a passé la partie à traiter les Québécois de "frogs". Les joueurs du Laval ne purent pas répliquer, d'abord parce que Québec est l'hôte du tournoi, et ensuite parce que le brave raciste se cachait derrière une paire de lunettes.

Le Manitoba a remporté la rencontre par 6-4 et Laval termine la semaine avec une moyenne de 300. Ce n'est pas extraordinaire, mais c'est raisonnable, si l'on considère que Laval avait dû jouer deux parties supplémentaires juste avant l'ouverture du tournoi et dû suivre leurs cours toute la semaine, alors que les autres équipes étaient libres entre les matches.

La joute edonna lieu à de nombreux accrochages et l'ar-

btre Brennan distribua 18 punitions dans les deux premières périodes. Michel Roy eut un but et fournit des aides sur les deux de Jean Rioux et celui de Guy Morel. Les visiteurs eurent six compteurs différents, soit Rod Lindquist, Tom Kirk, Walter Hall, Jim Woloshyn, Doug White et Jim Pineau.

Lindquist ouvrit le pointage après seulement deux minutes, mais Rioux profita d'une mineure à Ron Bloers pour égaliser les chances avec un lancer frappé de 30 pieds qui ne quitta pas la glace.

Laval eut un avantage de deux hommes à mi-chemin dans la deuxième période et Rioux y alla de son 2e fillet en choisissant le coin supérieur gauche. Mais les Bisons ripostèrent immédiatement, même en infériorité numérique, Hall décrochant un lancer qui dévia sur un Lavallois avant de glisser lentement dans le fillet. Michel Roy remplaça Laval en avant avec un revers de près en croisant devant le fillet. Mais avant la fin de la période, les Bisons prirent une avance qu'ils ne devaient plus perdre par la suite sur un lancer volé de Woloshyn et un lancer de près où White ne semblait pas avoir d'angle.

Quand Kirk porta le compte 5-3 sur un lancer entre les jambes à mi-chemin de la période finale, Morel ramena les notes dans la joute avec un revers de 10 pieds. Mais Pineau scella le pointage à 6-4 dans la dernière minute avec un lancer à la droite de Grenier.

**DIVISION "A"**

**MANITOBA 6 — QUÉBEC 4**

**Première période**

1-Manitoba, Lindquist	2:17
2-Québec, Rioux	3:03
3-Québec, Morel	4:17
4-Québec, Roy	5:02
5-Québec, Morel	6:42
6-Manitoba, Hall	10:16
7-Québec, Roy	14:25
8-Manitoba, Woloshyn	14:49
9-Manitoba, White	18:57
10-Manitoba, Woloshyn	20:50
11-Manitoba, Morel	23:50
12-Manitoba, Morel	25:24
13-Manitoba, Morel	26:44
14-Manitoba, Pineau	26:44
15-Manitoba, Lindquist	26:44

**Deuxième période**

1-Manitoba, Kirk	10:32
2-Québec, Morel	12:44
3-Manitoba, Pineau	16:09

**Troisième période**

1-Manitoba, Kirk	10:32
2-Québec, Morel	12:44
3-Manitoba, Pineau	16:09

Aucune punition

Arrêts

Grenier	6	10	8	24
Gabriel	9	3	10	22

**DIVISION "B"**

Ontario 14  
Territoire du Nord-Ouest 6

L'Ontario a pris une avance de 5-0 à la première période et a remporté une victoire facile de 14-6 contre les Territoires du Nord-Ouest. Les buts du TNO ont d'ailleurs été enregistrés contre le cerbere substitué du McMaster.

Grant Herferman est devenu le 2e joueur à marquer quatre buts dans une joute et il y a ajouté deux aides. Mac Hickox et Mike Lynch ont une fiche identique d'un but et quatre mentions de passe. Gary Spoor a trois buts et un assist, soit le contraire de Guy St-Jean. Les autres compteurs furent Bruce Darling, Roger Bowen, Mike Ker et Bill Gibson.

Bob Balsillie eut deux buts pour les perdants, les autres allant à Brian Bailey, Dave Cullion, Bob Beaulieu et Tom Weisbecker. Ce dernier eut de plus trois aides, tout comme John Paul. Grâce à leurs six buts, les Territoires ont conservé un meilleur fiche que le Nouveau-Brunswick.

**DIVISION "A"**

Île du Prince-Édouard 8  
Nouvelle-Écosse 2

Trois buts en 42 secondes de la part de l'île du Prince-Édouard ont complètement anéanti les aspirations à une médaille de la part de la Nouvelle-Écosse. Le pointage était en effet de 1-1 entre les X-men et les Saints quand St. Dunstan enfla trois buts à la fin de la deuxième période pour s'acheminer à une victoire de 8-2.

Mike Kelly, Allan Flood et Rick O'Donnell ont mené l'attaque avec chacun deux buts, les autres compteurs étant Paul McWilliams et Bill MacKinnon. Pour les perdants, Bill

Fraser et Jack Churchill enregistrèrent les buts.

En même temps qu'elle perdait sa chance à la médaille d'or aux mains de l'Alberta, la Nouvelle-Écosse ne pouvait même pas aspirer à une médaille de bronze étant dépassée par le Manitoba.

**DIVISION "B"**

Colombie-Britannique 10  
Terre-Neuve 0

La Colombie-Britannique qui n'avait besoin que d'un gain pour s'assurer le championnat de la division "B" l'a emporté de façon décisive en blanchissant Terre-Neuve-10-0. Les

Thunderbirds ont marqué trois buts à la période initiale et sept à l'engagement final pour triompher 10-0.

Ronald Morris, Alan McLean et Mike Desharnais ont mené l'attaque avec chacun deux buts, alors que Bob Apps, Mike McDowell, Glen Richard et Tom Kretchuk ont marqué les autres. Russell a enregistré le blanchissage pour les Thunderbirds.

**DIVISION "A"**

Alberta 11 Yukon 1

Témoins des défaites-surprises de la Saskatchewan et de la Nouvelle-Écosse, l'Alberta n'a

pris aucune chance et a cumulé une avance de 6-0 avant de permettre l'unique but du Yukon. Finalement, les Golden Bears l'ont emporté par 11-1 pour se qualifier pour la grande finale.

Gordon Jones et Dave Zaroney ont mené l'attaque des vainqueurs avec chacun deux buts, alors que Del Billings et Terry Cutler y alliaient de chacun un but et trois aides. Les autres compteurs des vainqueurs furent Mel Stelmashuk, Ron Cebyk, George Kingston, Gerry Braunberger et Darrell Leblanc.

Le blanchissage fut sauvé par Jim Fowler.

Thunderbirds ont marqué trois buts à la période initiale et sept à l'engagement final pour triompher 10-0.

Ronald Morris, Alan McLean et Mike Desharnais ont mené l'attaque avec chacun deux buts, alors que Bob Apps, Mike McDowell, Glen Richard et Tom Kretchuk ont marqué les autres. Russell a enregistré le blanchissage pour les Thunderbirds.

## Nombreuses sensations sur les glaces du club Jacques-Cartier

Par Jacques REVELIN

Le sport qui avait le moins besoin des Jeux d'Hiver Canadiens pour se mettre en valeur aura pourtant été l'un de ceux fournissant les plus vives sensations. Depuis son début jusqu'à son dénouement qui nécessita deux matches supplémentaires, le tournoi de curling haussa quotidiennement son intérêt. On vit tout d'abord l'équipe de l'Île-du-Prince-Édouard bouleverser toutes les prédictions en battant tour à tour les représentants du Manitoba et de l'Alberta détenant depuis trois ans la suprématie nationale du curling mixte. De fait, l'équipe du Manitoba dirigée par Ernie Boushy se rassemblait vite pour s'installer au premier rang dans le courant de la semaine. Toutefois, quand se termina la série régulière des contres, Lee Green et ses coéquipiers de l'Alberta se retrouvèrent également en tête. Il fallut donc que se dispute un ultime match au sommet et c'est par un point d'écart seulement (7-6) et après un bout d'extra que l'Alberta s'est attribué la victoire donnant droit à 12 points et à la médaille d'or.

C'est triomphalement par sa mascotte Linda âgée de 4 ans que Québec inaugura les compétitions de patinage artistique des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, samedi dernier, à l'Aréna de l'O.T.J. du parc Victoria. Pour l'occasion, l'Aréna avait été l'objet de rénovations afin de rendre l'endroit plus accueillant autant pour les patineurs que pour le public. Les organisateurs avaient déploré le fait que ces compétitions ne puissent être disputées au Colisée de Québec, mais ils réalisèrent vite l'autour que représentaient ces loges moins vastes car elles permettaient une communion immédiate et très chaude entre l'exécutant et l'assistante.

C'est à Thomas Hayim que revint l'honneur de diriger à la province de Québec la première médaille d'or des compétitions de patinage, lorsque celui-ci se vit attribuer le plus haut pointage dans le solo masculin de classe "B". Dans le solo féminin, c'est à la jeune Julie Black d'Ontario que revient la vedette. Julie, âgée de 11 ans, possède une précision et une technique qui suscitent l'admiration non seulement de l'assistance mais de tous les patineurs présents. Elle nous apprendra plus tard qu'elle s'entraîne de 5h.30 à 8h. tous les matins, avant son départ pour la classe. Elle l'emporta haut la main en accumulant 49.4 points, suivie des représentantes du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan. La représentante québécoise, Mlle Vina Bray se classa 6e dans cette épreuve. Les Territoires du Nord-Ouest ne possédaient qu'une seule représentante dans les compétitions de patinage artistique, Mlle Gubby Turner qui se classa 16e sur 21.

Ce résultat est appréciable étant donné le fait que celui-ci ne bénéficie des conseils d'un professeur que trois semaines par année et qu'elle est la seule disponible pour enseigner aux autres jeunes de sa région. Mlle Turner s'était vu accorder une bourse qui lui

a rapporté un troisième rang hautement mérité et consolidé dans un match supplémentaire qu'ils remportèrent aux dépens des représentants de la Saskatchewan.

La fin de ce tournoi de curling disputé dans le cadre des Jeux Canadiens ne clôture pas jusqu'à l'hiver prochain les activités de ce sport à Québec, bien au contraire. Le curling mixte revient dans l'actualité locale dès aujourd'hui alors que débute le tournoi provincial mixte sur les glaces du Québec Winter Club. Cette compétition durera toute la semaine et ceux qui la remporteront représenteront la province dans le tournoi national qui aura lieu également dans la cité de Champlain, à la mi-mars. Il se peut qu'on revoit plusieurs équipes ayant participé au tournoi des Jeux

d'Hiver car certaines sont les meilleures de leur province respective.

Un autre duel Québec-Ontario dans le patinage artistique

permet de se rendre un mois à Edmonton pour s'entraîner en vue des Jeux d'Hiver.

Le couple Denise Lalonde et Yves Trudeau se méritèrent la deuxième médaille d'or québécoise dans les danses classe B. Mlle Lalonde fut contactée 3 semaines avant les compétitions pour remplacer la partenaire habituelle de M. Trudeau, celle-ci étant dans l'impossibilité de se rendre à Québec.

La grande surprise de ces compétitions fut la présentation du jeune Toller Cranston qui capta aussitôt l'intérêt de l'assistance. Les applaudissements fusèrent de toutes parts lorsqu'il termina son brillant numéro et recolla le plus haut pointage de toutes les compétitions, soit 56.1 ainsi que la troisième médaille d'or au nom de la province de Québec. Le deuxième représentant québécois dans cette classe, M. Jacques Nadon, se classa 6e avec 45.4.

La province d'Ontario devança le Québec avec une quatrième médaille d'or grâce à l'excellente performance de Mlle Cathy Lee Irwin dans le solo féminin classe A. Mlles Dona Voce et Lise Gauthier du Québec se classèrent 3e et 5e. Les deux classes "A" et "B" furent remportées par l'Ontario et la Saskatchewan. Le Québec n'afficha aucune entrée dans ces deux groupes. Dans la classe "A" le couple Palmer Peaver et Wayne Palmer de l'Ontario se méritèrent le premier rang, le couple québécois Lise Gauthier et Jacques Nadon se classèrent 8e.

La clôture de ce programme fut l'accent spécial qui couronna l'excellent travail accompli par le comité d'organisation du patinage artistique. La Clique Alouette souligna de sa présence la remise des médailles aux patineurs par les dignitaires tels que Mlle Gilles Lamontagne, Mme Georges Labrecque, épouse du président des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens et Mlle Marilyn Malenfant, championne de nation.

D. Gendron

permet de se rendre un mois à Edmonton pour s'entraîner en vue des Jeux d'Hiver.

Le couple Denise Lalonde et Yves Trudeau se méritèrent la deuxième médaille d'or québécoise dans les danses classe B. Mlle Lalonde fut contactée 3 semaines avant les compétitions pour remplacer la partenaire habituelle de M. Trudeau, celle-ci étant dans l'impossibilité de se rendre à Québec.

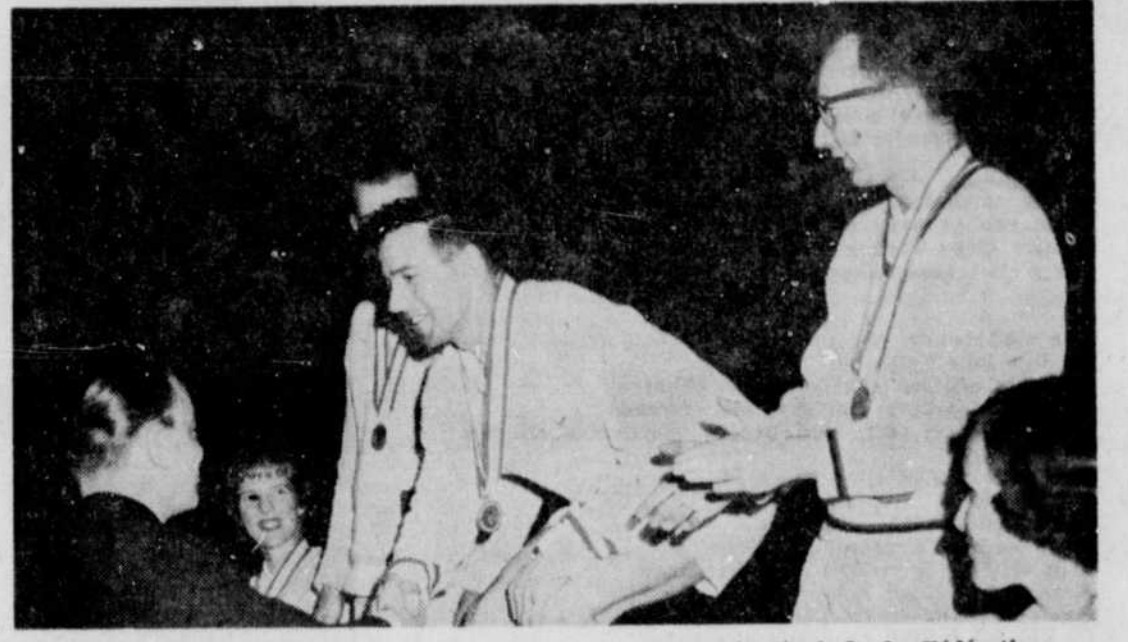
La grande surprise de ces compétitions fut la présentation du jeune Toller Cranston qui capta aussitôt l'intérêt de l'assistance. Les applaudissements fusèrent de toutes parts lorsqu'il termina son brillant numéro et recolla le plus haut pointage de toutes les compétitions, soit 56.1 ainsi que la troisième médaille d'or au nom de la province de Québec. Le deuxième représentant québécois dans cette classe, M. Jacques Nadon, se classa 6e avec 45.4.

La province d'Ontario devança le Québec avec une quatrième médaille d'or grâce à l'excellente performance de Mlle Cathy Lee Irwin dans le solo féminin classe A. Mlles Dona Voce et Lise Gauthier du Québec se classèrent 3e et 5e. Les deux classes "A" et "B" furent remportées par l'Ontario et la Saskatchewan. Le Québec n'afficha aucune entrée dans ces deux groupes. Dans la classe "A" le couple Palmer Peaver et Wayne Palmer de l'Ontario se méritèrent le premier rang, le couple québécois Lise Gauthier et Jacques Nadon se classèrent 8e.

La clôture de ce programme fut l'accent spécial qui couronna l'excellent travail accompli par le comité d'organisation du patinage artistique. La Clique Alouette souligna de sa présence la remise des médailles aux patineurs par les dignitaires tels que Mlle Gilles Lamontagne, Mme Georges Labrecque, épouse du président des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens et Mlle Marilyn Malenfant, championne de nation.



Voici les meilleurs concurrents des épreuves de patinage artistique. Ils représentaient les provinces de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



A titre de membre du comité technique et de représentant de la Fédération Canadienne des Sports Amateurs, John Hunnius a remis les médailles aux capitaines des trois meilleures équipes de badminton représentant la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



L'équipe de l'Alberta, championne du tournoi de curling, reçoit la médaille d'or des mains de Marcel Jobin, le gouverneur de la Corporation responsable de ce sport. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

## Triomphe des lutteurs ontariens

(Par Adélarde Auclair)

Après deux journées bien remplies de compétitions, l'équipe ontarienne de lutte libre a décroché les grands honneurs pour augmenter l'avance de cette province dans le classement général des Premiers Jeux d'Hiver Canadien.

Ces rencontres qui se sont tenues dans le magnifique gymnase du séminaire de St-Augustin, situé sur le splendide campus de Cap-Rouge, ont attiré un grand nombre de spectateurs, certains de la ville de Québec même, ainsi qu'un groupe de compositants de différents communautés qui forment cet agglomération.

terminèrent leurs rencontres sans avoir connu la défaite, ce furent R. Helmig de la Colombie dans les 115 livres, R. Rozylko de l'Alberta chez les 147 livres; D. Seaman de la Saskatchewan chez les 191 livres et E. Millard de l'Ontario chez les poids-lourds.

Voici le pointage que chaque province s'est méritée dans cette compétition:

1 — Ontario	8 points
2 — C.-Britannique	7 points
3 — Alberta	6 points
4 — Québec	5 points
5 — Saskatchewan	4 points
6 — Terre-Neuve	3 points
7 — Manitoba	2 points
8 — N.-Brunswick	1 point

Lors du buffet qui suivit dans l'édifice des Pères Maristes, l'un des pères de cet institution recevait les invités en leur servant un verre de punch avec une louche pour la soupe. Il faut dire que c'était un punch à la Hurricane Jackson, très faible.

Entre les chutes

Un seul accident malheureux s'est produit au cours des cent rencontres de ces deux jours. Il est arrivé à Charlie Olson de l'Alberta, le plus lourd lutteur parmi les soixante concurrents, qui se disloqua l'avant-bras au cours de son match avec Frank Arbou de la Saskatchewan. On lui fit une piqûre pour le transporter ensuite au Jeffery Hale où on lui mit le bras dans un plâtre.

Robert Bastien, du Québec, fut sans contredit le lutteur le plus populaire auprès des spectateurs à cause surtout de son style spectaculaire.

Les gens présents ont bien ri lorsque l'un des concurrents qui perdait ses pantalons au cours d'un combat fut tiré d'embarras par l'abîme qui s'ouvrait devant lui. Il fut aidé par ses camarades et se précipita à se débarrasser de ses vêtements. Il fut aidé par ses camarades et se précipita à se débarrasser de ses vêtements. Il fut aidé par ses camarades et se précipita à se débarrasser de ses vêtements.

**CIGARETTES EXPORT**

**BOUT UNI OU FILTRE**

**RÉGULIÈRES ET "KING"**

## Domination de l'Ouest dans le volleyball

Par G. PROULX et G. DERY

Dans une des dernières compétitions de grande envergure disputées dans le cadre des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, celle du Volley-Ball, les grands honneurs de la catégorie masculine sont allés aux représentants de la Colombie-Britannique qui, en plus de terminer au premier rang dans le tournoi "rotation", se sont mérités la médaille d'or lors de la grande finale les opposant aux occupants de la seconde place, soit le Manitoba. Cette dernière rencontre fut un match de deux parties se terminant par des pointages de 16-14 et 15-2 en faveur des champions. Du côté féminin, malgré sa victoire dans le tournoi, le Manitoba a dû s'avouer vaincu dans la joute terminale pour l'obtention de la médaille d'or. En effet, les équipes de l'Ontario, gagnèrent la première joute par 15-12 et la troisième par 15-10, cel-

le-ci étant rendue nécessaire à la suite de la victoire du Manitoba dans la seconde (15-9). Cependant, il y avait une égalité en tête dans la catégorie féminine à la fin du tournoi régulier mais la moyenne des points comptés divisée par celle des points alloués tourna en faveur du Manitoba qui fut dès lors déclaré vainqueur. Les représentants du Québec firent très bonne figure chez les hommes puisqu'ils terminèrent au quatrième rang alors que seulement un point les séparait de la deuxième position occupée par le Manitoba et l'Ontario, cette dernière devant se contenter d'une troisième place officielle, ayant alloué plus de points que le Manitoba. D'autre part, nos représentantes durent se contenter d'une 7e place, ayant accumulé 6 victoires en 20 rencontres. Somme toute, l'esprit de compétition a sûrement été l'un des aspects les plus frappants de cette grande confron-

tation sportive ayant exigé des joueurs une excellente condition physique. Comme tous les participants aux Premiers Jeux d'Hiver Canadiens, ils peuvent être fiers, vainqueurs comme vaincus, d'avoir au moins fait leur part pour resserrer les liens entre tous les athlètes canadiens.

**CLASSEMENT GÉNÉRAL**

Province	Pts	Hom.	Fem.	Tot.
1-Manitoba	11	8	19	29
2-Col.-Britannique	11	8	19	29
3-Ontario	9	10	19	38
4-Alberta	7	9	19	35
5-Québec	8	5	13	26
6-N.-Brunswick	6	4	11	21
7-Saskatchewan	4	3	7	14
8-N.-Écosse	4	3	7	14
9-Terre-Neuve	2	4	6	12
10-Terr. du N.-O.	2	4	6	12
11-Île du P.-E.	1	3	3	7

**CLASSEMENT FEMMES**

Province	Pts	G	P	Fts
1-Manitoba	20	18	3	18
2-Ontario	20	18	3	18
3-Col.-Brit.	20	15	5	19
4-N.-Brunswick	20	11	9	11
5-Saskatchewan	20	8	12	8
6-Québec	20	8	12	8
7-N.-Écosse	20	7	13	7
8-Terre-Neuve	20	6	14	2
9-Île du P.-E.	20	6	14	2
10-Terr. du N.-O.	20	1	19	1

**CLASSEMENT HOMMES**

Province	Pts	G	P	Fts
1-Colombie-Brit.	20	16	4	16
2-Manitoba	20	16	4	16
3-Ontario	20	14	6	16
4-Québec	20	11	9	15

**COLISEE**

TEL: 525-9979 - 525-5129

LIGUE AMERICAINE DE HOCKEY

MARDI - 8.15 P.M. (25e joute de la cédule)

★ PROVIDENCE ★

— VS —

★ AS de QUÉBEC ★

RES: Loges \$2.50  
Mez (4 PER.) \$2.50  
Balcon (4 DER.) \$2.00

Billets de Saison et Billets Libres dans les dépôts jusqu'à 1 h. DE-DANS L'ACTION jusqu'à 5 h. M.A.N. Au COLISEE jusqu'à 5 h. M.A.N. Aujourd'hui et demain. Contrôle ouvert à 7 h. matin.

LIGUE JR "A"

Ce soir 8h.15 vs

As Junior vs Trois-Rivières

Dissancha 2h.15 vs

Theford-Wines (A.S. Gén. Adm. \$1.50) Ent. 50c (M.L.)

A beau geste, bon gin

**le Bon Gin**

**Beau Geste**

**GIN GENIEVRE**

UN PRODUIT DU QUÉBEC

c'est Beau Geste le gros gin du Québec



par Claude DUFRESNE

### UN "POEME" POUR LE "CAREME"

Les nouvelles voitures sont depuis l'automne arrivées  
Et à grand renfort de publicité  
L'on nous annonce qu'elles sont changées!  
Probablement juste un candrier  
Une barre de chrome ou une nouvelle poignée!  
Ca fait rien, il faut changer  
Car votre voiture est démodée!  
Après tout, vous l'avez utilisée  
Ne serait-ce que pour de courtes randonnées  
Et comme c'est pas fait pour durer  
Les pneus, les freins sont usés  
La carrosserie est rouillée  
La tôle s'apprête à tomber  
Les phares sont déréglés, les roues désalignées!...  
Il est évident qu'il faut changer  
Ne serait-ce que pour faire un pied-de-nez  
A ceux qui croyaient "qu'on n'était pas arrivé!"

Je me rappelle d'une de mes anciennes voitures  
Et je vais vous en parler un peu!  
Comme d'une ancienne amie, bien sûr  
Car c'était aussi dispendieux!

Elle était bonne, elle était grande  
Ma très jolie Fernande!  
Ses allures effilées, son tableau rembourré  
Son allure altière, son port bien mesuré  
Ses deux cents vingt chevaux, ses phares tout allumés

Elle était bonne, elle était grande  
Ma très jolie Fernande!  
J'avais dû pour la conquérir  
De beaucoup d'argent renchéris  
Mais elle me le rendait bien, Fernande  
Avec son petit air rieur  
Qui la faisait bondir à toute heure...  
Ce qui me coûtait beaucoup d'amendes!

Mais les ans sur elle devaient aussi agir  
La route, la rouille voulaient bien la ternir...  
Si lorsqu'elle était neuve et pure  
Elle faisait l'envie de mes voisins les plus durs  
Maintenant on allait jusqu'à l'insulter  
Prétendant qu'elle n'était plus en assez bonne santé!

Si elle pouvait parler ma Fernande  
Comme elle en dirait des choses  
En première, en deuxième ou en grande  
Sa vie ne fut pas toujours rose!

Assis sur ses genoux ou pendu à son cou  
J'ai souvent contemplé l'ampleur de ses atouts  
Voilà qu'elle veut céder maintenant qu'elle est usée!  
Peut-être pour mieux garder  
Ses secrets, sa vie privée!  
J'aurais beaucoup de peine à devoir la quitter  
A ne plus la sentir là, prête à tout m'apporter  
Confort, plaisir, bonheur à satiété!  
Qu'aurait-elle en retour après ces deux années  
Sinon l'assurance qu'il me faut la sacrifier  
Elle était bonne, elle était grande,  
Ma très jolie Fernande!

Son nom même m'exaltait,  
Lorsqu'en moi-même je le prononçais!  
Car une voiture, vous savez...  
C'est une partie de l'humanité!  
L'homme s'y confie, pense et réfléchit.  
Enfermé comme l'est mais ouvert sur le monde  
Ses yeux avec lui-même ou seul avec un autre  
Se questionnant sans se répondre  
Voyant ailleurs la faute!

La voiture mais c'est l'homme  
Aux prises avec la vie!  
Il commande, il ordonne,  
Il se sent obéi...  
Il s'arrête, il s'étonne  
Parce que c'est la nuit  
Mais demain il reprend le volant et la vie  
Pour lui, pour tous ceux que si bien il hérite!

Voilà donc mon hommage à mon amie, Fernande!  
Je sens déjà chez vous gronder la réprimande!  
Comment, me direz-vous, expliquer cet hommage!  
A une machine contre laquelle si souvent je rage!  
C'est qu'il faut bien se l'avouer...  
Que ferions-nous sans elle,  
Nous, pauvres usagers  
Esclave de celle  
Qui nous fait voyager!  
Mais je m'arrête ici avant qu'on m'coupe le cou!  
M'accusant sans vergogne de me moquer de vous  
Je sais, je sais bien sûr que ce n'est pas un poème  
Et que je suis bien loin d'être un enfant de Bohême!  
Nous avons déjà Leclerc, Léveillé et Vigneault  
Mais jamais ils ne parlent ou si peu de l'auto  
Préoccupés qu'ils sont à se promener en bateau!  
Mais pour vous comme pour moi, il faut bien une voiture  
Pour exprimer à notre façon ce que nous inspire la nature!

L'attente à un feu rouge, le billet de contravention  
C'est pas bien inspirant pour faire des belles chansons!  
Et pendant qu'eux autres chantent  
Nous nous impatientons!  
C'est pas qu'on soit jaloux  
C'est plutôt qu'on vient fou  
Et souvent sans le sou  
Avec ces gros bazous  
Qu'on a pourtant faits pour nous!

### DERAPAGES

#### LES EMBOUTILLAGES A SAINTE-FOY

Les embouteillages près du pont de Québec sont chose assez courante et il arrive que la circulation se bloque jusqu'à la route de l'Eglise... Et ce qui complique davantage cette situation c'est le fait que plusieurs automobilistes s'engagent dans une intersection même quand la circulation est bloquée en avant, sous prétexte qu'ils ont le feu vert. Ce qui arrive, évidemment, c'est que, lorsque leur feu passe au rouge, ils bloquent le passage aux voitures circulant dans l'autre sens! Attitude inqualifiable... pour le moins! Cela nous amène à penser que la présence d'un policier, entre autres aux intersections de l'Eglise et boulevard Laurier et Lavergne et boul. Laurier, lorsque de tels embouteillages se produisent, pourrait s'avérer fort utile...

#### SONDAGE REVELATEUR...

Un récent sondage dans la rue a révélé que 40 pour cent des hommes interrogés étaient opposés au port de la mini-jupe... Les 60 pour cent qui restent étaient occupés à surveiller une belle paire de jambes et n'ont pas compris la question!...

### LA FAMILLE TETEBECHÉ



par Chic Young

# Rogatien Vachon fait des débuts spectaculaires sous la Grande Tente

## Il bloque 41 lancers des Wings

MONTREAL (P.C.) — Le gardien-recrue Rogatien Vachon a brillé samedi soir en conduisant les Canadiens de Montréal à un gain de 3-2 sur les Red Wings de Détroit. Vachon, qui a évolué dans la ligue Junior A du Québec l'an dernier, a effectué 41 arrêts à ses débuts dans la ligue Nationale.

Claude Provost, Claude Larose et Dave Balon ont réussi les buts des locaux tandis que Gordie Howe, avec son 18 de la saison, et Dean Prentice répliquaient pour les visiteurs, qui ont ainsi encaissé leur quatrième échec successif.

Les Canadiens ont lancé à 34 reprises sur Roger Crozier, qui a fait cadeau d'un but à Larose lorsque le lancer de ce dernier sur la rampe a dévié sur son patin pour pénétrer dans son filet.

Howe s'est vu refuser un but dans la deuxième période lorsque, selon l'arbitre, il a poussé la rondelle dans la cage des Canadiens avec son patin. Incidemment, Howe a été coupé au-dessus d'un œil par le bâton d'un coéquipier, mais il a pu terminer le match.

**A MONTREAL**

Première période  
1-Détroit, Howe (8) 5.30  
2-Montreal, Provost (1) 14.44  
Punitions: Harris 5.28, 14.44

Deuxième période  
3-Montreal, Larose (15) 0.11  
4-Montreal, J.C. Tremblay (1) 17.37  
5-Détroit, Prentice (1) 18.54  
Punitions: Bergman 2.01, Young 7.34, Peters 11.06, Laperrière 11.45

Troisième période  
Aucun but  
Punition: Talbot 10.10

Lancers: 16 14 13 — 43  
Montreal 11 15 8 — 34  
Assistance: 15,603.

● ROGATIEN VACHON

## Trop occupé pour être nerveux (Vachon)

MONTREAL (P.C.) — Un gardien de buts, qui en était à son premier match dans la ligue Nationale de hockey, a poilé la velette et était l'homme le plus heureux des Canadiens samedi soir, à la suite de leur victoire de 3-2 sur le Detroit.

Rogatien Vachon, âgé de 21 ans, a révéillé qu'il avait été trop occupé pour être nerveux à ses débuts sous la grande tente.

"Le jeu était à peine commencé depuis trois minutes que Gordie Howe est apparu seul devant moi. Je n'ai pas eu le temps de penser, me songeant qu'à faire l'arrêt".

Le pilote Toe Blake, qui avait pris une chance en remplaçant le vétéran Charlie Hodge par la recrue, n'avait que des éloges à l'endroit de celui-ci.

"Il est très calme et très alerte. Il a certes connu tout un début en affrontant Howe sur une échappée".

Le pilote, qui a utilisé Vachon à Detroit hier après-midi, a admis que ses Canadiens avaient resserré leur défensive avec une recrue dans leurs filets.

"C'est une tentative qui a bien réussi. Evidemment, les dépités avaient fait des rapports favorables sur Vachon, qui n'a pas fait le saut par accident".

### RED WINGS

Dans le vestiaire des Wings, le pilote Sid Abel opinait que les siens avaient obtenu assez de chances pour l'emporter, mais n'avaient pas su finir leurs jeux près des buts rivaux.

"Nous avons frappés les poteaux des filets à plusieurs reprises, mais cela ne compte pas. Le point tournant du match est survenu dans la deuxième période, où nous avons eu l'avantage numérique de deux hommes pendant près d'une minute et demie sans pouvoir compter".

Gordie Howe, dont la blessure au front infligée par un coéquipier a nécessité sept points de suture, a admis avoir mal dirigé le lancer lors de son échappée au début du match.

Howe a expliqué qu'il avait gardé la rondelle après son but afin de la remettre à un petit gars auquel il l'avait promis... "cela n'avait rien à faire avec un record quelconque".

Abel avait l'intention d'utiliser d'autres jeunes à Detroit dimanche, "car nous sommes une équipe fatiguée".

On sait que Abel avait remplacé cinq réguliers par quatre joueurs du Pittsburgh, de la LAH, samedi soir.

Ce gain a conservé les chances des Wings de participer aux séries de fin de saison, car ils n'accusent que deux points de retard sur Toronto, installé au quatrième rang.

Avant et après le but de Cournoyer, qui a profité de l'absence de deux rivaux pour ouvrir

le pointage, les Wings ont raté deux jeux de puissance avant que Smith n'égalise les chances.

Le gardien-recrue Rogatien Vachon a brillé samedi soir en conduisant les Canadiens de Montréal à un gain de 3-2 sur les Red Wings de Détroit.

Il a effectué 41 arrêts à ses débuts dans la ligue Nationale.

Claude Provost, Claude Larose et Dave Balon ont réussi les buts des locaux tandis que Gordie Howe, avec son 18 de la saison, et Dean Prentice répliquaient pour les visiteurs, qui ont ainsi encaissé leur quatrième échec successif.

Les Canadiens ont lancé à 34 reprises sur Roger Crozier, qui a fait cadeau d'un but à Larose lorsque le lancer de ce dernier sur la rampe a dévié sur son patin pour pénétrer dans son filet.

Howe s'est vu refuser un but dans la deuxième période lorsque, selon l'arbitre, il a poussé la rondelle dans la cage des Canadiens avec son patin. Incidemment, Howe a été coupé au-dessus d'un œil par le bâton d'un coéquipier, mais il a pu terminer le match.

Ce gain a conservé les chances des Wings de participer aux séries de fin de saison, car ils n'accusent que deux points de retard sur Toronto, installé au quatrième rang.

Avant et après le but de Cournoyer, qui a profité de l'absence de deux rivaux pour ouvrir

le pointage, les Wings ont raté deux jeux de puissance avant que Smith n'égalise les chances.

Le gardien-recrue Rogatien Vachon a brillé samedi soir en conduisant les Canadiens de Montréal à un gain de 3-2 sur les Red Wings de Détroit.

Il a effectué 41 arrêts à ses débuts dans la ligue Nationale.

Claude Provost, Claude Larose et Dave Balon ont réussi les buts des locaux tandis que Gordie Howe, avec son 18 de la saison, et Dean Prentice répliquaient pour les visiteurs, qui ont ainsi encaissé leur quatrième échec successif.

Les Canadiens ont lancé à 34 reprises sur Roger Crozier, qui a fait cadeau d'un but à Larose lorsque le lancer de ce dernier sur la rampe a dévié sur son patin pour pénétrer dans son filet.

Howe s'est vu refuser un but dans la deuxième période lorsque, selon l'arbitre, il a poussé la rondelle dans la cage des Canadiens avec son patin. Incidemment, Howe a été coupé au-dessus d'un œil par le bâton d'un coéquipier, mais il a pu terminer le match.

Ce gain a conservé les chances des Wings de participer aux séries de fin de saison, car ils n'accusent que deux points de retard sur Toronto, installé au quatrième rang.

Avant et après le but de Cournoyer, qui a profité de l'absence de deux rivaux pour ouvrir

le pointage, les Wings ont raté deux jeux de puissance avant que Smith n'égalise les chances.

Le gardien-recrue Rogatien Vachon a brillé samedi soir en conduisant les Canadiens de Montréal à un gain de 3-2 sur les Red Wings de Détroit.

Il a effectué 41 arrêts à ses débuts dans la ligue Nationale.

Claude Provost, Claude Larose et Dave Balon ont réussi les buts des locaux tandis que Gordie Howe, avec son 18 de la saison, et Dean Prentice répliquaient pour les visiteurs, qui ont ainsi encaissé leur quatrième échec successif.

Les Canadiens ont lancé à 34 reprises sur Roger Crozier, qui a fait cadeau d'un but à Larose lorsque le lancer de ce dernier sur la rampe a dévié sur son patin pour pénétrer dans son filet.

Howe s'est vu refuser un but dans la deuxième période lorsque, selon l'arbitre, il a poussé la rondelle dans la cage des Canadiens avec son patin. Incidemment, Howe a été coupé au-dessus d'un œil par le bâton d'un coéquipier, mais il a pu terminer le match.

Ce gain a conservé les chances des Wings de participer aux séries de fin de saison, car ils n'accusent que deux points de retard sur Toronto, installé au quatrième rang.

Avant et après le but de Cournoyer, qui a profité de l'absence de deux rivaux pour ouvrir

le pointage, les Wings ont raté deux jeux de puissance avant que Smith n'égalise les chances.

Le gardien-recrue Rogatien Vachon a brillé samedi soir en conduisant les Canadiens de Montréal à un gain de 3-2 sur les Red Wings de Détroit.

Il a effectué 41 arrêts à ses débuts dans la ligue Nationale.

Le gardien-recrue Rogatien Vachon a brillé samedi soir en conduisant les Canadiens de Montréal à un gain de 3-2 sur les Red Wings de Détroit.

Il a effectué 41 arrêts à ses débuts dans la ligue Nationale.

Claude Provost, Claude Larose et Dave Balon ont réussi les buts des locaux tandis que Gordie Howe, avec son 18 de la saison, et Dean Prentice répliquaient pour les visiteurs, qui ont ainsi encaissé leur quatrième échec successif.

Les Canadiens ont lancé à 34 reprises sur Roger Crozier, qui a fait cadeau d'un but à Larose lorsque le lancer de ce dernier sur la rampe a dévié sur son patin pour pénétrer dans son filet.

Howe s'est vu refuser un but dans la deuxième période lorsque, selon l'arbitre, il a poussé la rondelle dans la cage des Canadiens avec son patin. Incidemment, Howe a été coupé au-dessus d'un œil par le bâton d'un coéquipier, mais il a pu terminer le match.

Ce gain a conservé les chances des Wings de participer aux séries de fin de saison, car ils n'accusent que deux points de retard sur Toronto, installé au quatrième rang.

Avant et après le but de Cournoyer, qui a profité de l'absence de deux rivaux pour ouvrir

le pointage, les Wings ont raté deux jeux de puissance avant que Smith n'égalise les chances.

Le gardien-recrue Rogatien Vachon a brillé samedi soir en conduisant les Canadiens de Montréal à un gain de 3-2 sur les Red Wings de Détroit.

Il a effectué 41 arrêts à ses débuts dans la ligue Nationale.

Claude Provost, Claude Larose et Dave Balon ont réussi les buts des locaux tandis que Gordie Howe, avec son 18 de la saison, et Dean Prentice répliquaient pour les visiteurs, qui ont ainsi encaissé leur quatrième échec successif.

Les Canadiens ont lancé à 34 reprises sur Roger Crozier, qui a fait cadeau d'un but à Larose lorsque le lancer de ce dernier sur la rampe a dévié sur son patin pour pénétrer dans son filet.

Howe s'est vu refuser un but dans la deuxième période lorsque, selon l'arbitre, il a poussé la rondelle dans la cage des Canadiens avec son patin. Incidemment, Howe a été coupé au-dessus d'un œil par le bâton d'un coéquipier, mais il a pu terminer le match.

Ce gain a conservé les chances des Wings de participer aux séries de fin de saison, car ils n'accusent que deux points de retard sur Toronto, installé au quatrième rang.

Avant et après le but de Cournoyer, qui a profité de l'absence de deux rivaux pour ouvrir

le pointage, les Wings ont raté deux jeux de puissance avant que Smith n'égalise les chances.

Le gardien-recrue Rogatien Vachon a brillé samedi soir en conduisant les Canadiens de Montréal à un gain de 3-2 sur les Red Wings de Détroit.

Il a effectué 41 arrêts à ses débuts dans la ligue Nationale.

Claude Provost, Claude Larose et Dave Balon ont réussi les buts des locaux tandis que Gordie Howe, avec son 18 de la saison, et Dean Prentice répliquaient pour les visiteurs, qui ont ainsi encaissé leur quatrième échec successif.

Les Canadiens ont lancé à 34 reprises sur Roger Crozier, qui a fait cadeau d'un but à Larose lorsque le lancer de ce dernier sur la rampe a dévié sur son patin pour pénétrer dans son filet.

Howe s'est vu refuser un but dans la deuxième période lorsque, selon l'arbitre, il a poussé la rondelle dans la cage des Canadiens avec son patin. Incidemment, Howe a été coupé au-dessus d'un œil par le bâton d'un coéquipier, mais il a pu terminer le match.

Ce gain a conservé les chances des Wings de participer aux séries de fin de saison, car ils n'accusent que deux points de retard sur Toronto, installé au quatrième rang.

Avant et après le but de Cournoyer, qui a profité de l'absence de deux rivaux pour ouvrir

le pointage, les Wings ont raté deux jeux de puissance avant que Smith n'égalise les chances.

Le gardien-recrue Rogatien Vachon a brillé samedi soir en conduisant les Canadiens de Montréal à un gain de 3-2 sur les Red Wings de Détroit.

Il a effectué 41 arrêts à ses débuts dans la ligue Nationale.

Claude Provost, Claude Larose et Dave Balon ont réussi les buts des locaux tandis que Gordie Howe, avec son 18 de la saison, et Dean Prentice répliquaient pour les visiteurs, qui ont ainsi encaissé leur quatrième échec successif.

Les Canadiens ont lancé à 34 reprises sur Roger Crozier, qui a fait cadeau d'un but à Larose lorsque le lancer de ce dernier sur la rampe a dévié sur son patin pour pénétrer dans son filet.

Howe s'est vu refuser un but dans la deuxième période lorsque, selon l'arbitre, il a poussé la rondelle dans la cage des Canadiens avec son patin. Incidemment, Howe a été coupé au-dessus d'un œil par le bâton d'un coéquipier, mais il a pu terminer le match.



SAMEDI

Ligue Américaine  
Québec 4, Rochester 4  
Hershey 0, Pittsburgh 4  
Cleveland 1, Springfield 1  
Providence 1, Springfield 9

Ligue Nationale  
Chicago 1, New York 4  
Detroit 2, Montréal 3  
Boston 3, Toronto 3

Tournoi Miget de Drummondville  
Québec (Tigres) 2, Rosemont 9

HIER

Ligue Américaine  
Baltimore 3, Cleveland 5  
Pittsburgh 0, Springfield 7  
Hershey 3, Providence 3  
Rochester 3, Buffalo 6

Ligue Nationale  
Montréal 1, Detroit 3  
New York 3, Chicago 2

Ligue Junior A du Québec  
Sorel 3, Thetford 19  
Drummondville 2, T.-Rivières 6

Ligue Junior B  
Finale 3 de 5  
St-Foy 2, C.T.R. 8  
(C.T.R. mène 1-0)

Ligue Laurentide  
Finale 4 de 7  
Giffard 4, Chev. Roland 3  
(Giffard mène 1-0)

Exhibition bantam  
Loretteville 2, Castors 3

AUJOURD'HUI

Ligue Junior A du Québec  
T.-Rivières à Québec, 8.15 h

### LES CLASSEMENTS

#### LIGUE AMERICAINE

##### Division EST

PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hershey	33	29	15	9	218	134
Baltimore	32	25	22	6	182	154
Québec	34	24	24	6	198	200
Springfield	34	22	24	8	204	189
Providence	35	10	35	9	150	254

##### Division OUEST

PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Pittsburgh	34	35	11	8	228	156
Rochester	35	29	19	7	223	172
Cleveland	37	28	23	6	228	183
Buffalo	35	11	37	7	162	281

#### LIGUE NATIONALE

PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	32	31	13	8	190	154
New York	32	25	19	8	145	133
Montréal	31	22	22	7	130	136
Toronto	30	29	21	9	231	183
Detroit	33	23	28	3	164	171
Boston	34	15	32	7	137	182

#### LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
x-Thetford	44	32	11	1	233	123
Sorel	43	25	16	2	213	155
T.-Rivières	41	22	17	2	182	185
Shawinigan	43	20	23	0	170	194
Québec	44	16	27	1	144	200
Drumville	44	13	31	0	152	213

#### LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Toronto	15	14	1	0	149	32
Waterloo	13	9	3	1	70	45
Western	15	6	5	3	59	15
Queen's	14	6	5	3	59	15
McMaster	14	6	5	3	59	15
Laval	13	4	7	2	42	15
McGill	14	4	9	1	47	69
McGill	13	4	5	4	45	9
Montréal	14	2	11	1	44	94

# Un tour du chapeau de Simon Nolet n'empêche pas les As de perdre 6-4

## Le jeune ailier droit a une fiche de 24 buts

Par la PRESSE CANADIENNE  
Trois joueurs ont réussi le truc du chapeau et un gardien de buts a enregistré un blanchissage dans la ligue Américaine de hockey samedi soir. A Baltimore, les cerbères ont brillé dans le match nul de 1-1 entre les Clippers et les Barons de Cleveland. Gerry Foley et John Rodger ont compté trois buts chacun au profit des Indiens de Springfield qui ont écarté les Reds de Providence 9-1. Simon Nolet a également réussi l'exploit même si les As de Québec ont cédé par 6-4 devant les Américains de Rochester.



● SIMON NOLET

Don Caley a effectué 30 arrêts alors que les Hornets de Pittsburgh ont blanchi les Bears de Hershey 4-0. Terry Gray Parker MacDonald, George Harris et Gary Jarrett ont marqué les buts des Hornets.

Le gardien Gary Bauman, des As, a été blessé au dos lors du dernier but des Américains et il a dû céder sa place à J.-G. Morrissette.

Robert Rivard a complété le total des As à Rochester, dont les compteurs ont été Bronco Horvath, avec deux, Red Armstrong, Dick Gamble, Terry Clancy et Gerry Ehnman.

6-Québec, Nolet	2.34
7-Rochester, Ehnman	2.39
8-Québec, Nolet	10.31
9-Rochester, Horvath	11.14
10-Québec, Nolet	12.00
Punitions: Lacroix 3.10, Arbour 10.01	
Lancers:	
Québec	9 3 12 — 25
Rochester	9 14 12 — 25
Assistance: 6,610	

## Springfield s'approche à 2 points des As

SPRINGFIELD PA — Les Indiens de Springfield se sont approchés à deux points des As de Québec en blanchissant les Hornets de Pittsburgh 7-0 hier soir dans un match de la ligue Américaine de hockey.

C'était le premier gain des Indiens en huit parties contre les Hornets cette saison.

Howie Ménard a dirigé l'offensive des Indiens avec le truc du chapeau. Les locaux se sont assurés la victoire avec une poussée de trois points dans l'intervalle de 44 secondes dès le premier engagement par l'entremise de Bill White, Al Willis et Ménard.

Brian Smith et Brian Kilrea ont complété le total des locaux, dont le gardien George Wood a enregistré son deuxième blanchissage de la saison. C'était le premier zéro encaissé par les Hornets cette année.

1-Springfield, White	6.13
2-Springfield, Ménard	6.36
3-Springfield, Ménard	6.57
Punitions: Amadio 2.42, Harvey 4.44, Barrie et Amadio 7.31	
Deuxième période	
4-Springfield, White	17.00
Punitions: Roife 7.45, Godfrey 11.51	
Troisième période	
5-Springfield, Brian Smith	4.57
6-Springfield, Kilrea	7.43
7-Springfield, Ménard	14.02
Punitions: Jarrett et Amadio 8.07, White 9.05, Gray 17.20, Ménard 19.22	
Lancers:	
Providence	7 6 13 — 26
Springfield	13 14 20 — 47
Assistance: 4,300	

1-Rochester, Joyal	5.17
2-Buffalo, Smith	16.52
Punitions: Wilson 0.23, Smrke 9.19, Armstrong 17.36	
Deuxième période	
3-Buffalo, Hannigan	5.59
4-Buffalo, Taylor	9.19
5-Buffalo, Dea	9.30
6-Rochester, Smrke	11.44
7-Rochester, Joyal	12.14
Troisième période	
8-Buffalo, Richardson	1.04
9-Rochester, Joyal	1.42
10-Buffalo, Wilson	3.53
11-Buffalo, Dea	9.57
12-Rochester, Hannigan	9.57
Punitions: Richardson 4.23, Hannigan 14.07	
Lancers:	
Providence	7 13 11 — 31
Buffalo	9 8 11 — 28
Assistance: 3,194	

allé de deux buts hier en conduisant ses Barons de Cleveland à un gain de 5-2 sur les Clippers de Baltimore dans un match de la ligue Américaine de hockey.

Clover a compté son deuxième but dans un filet désert alors que les Clippers avaient remplacé leur gardien de but par un ailier.

1-Cleveland, Couture	2.00	
2-Baltimore, Knibbs	18.10	
Punitions: Collins 0.29, MacQueen et Szura 0.48, Fuller 14.49		
Deuxième période		
3-Cleveland, Sellin	1.04, Hoekstra 4.26, Ingram 18.51	
Troisième période		
4-Cleveland, Sellin	7.13, Zeidel 9.28, Elliott et Guidolin 11.55, Attwell 16.71	
Lancers:		
Cleveland	16 6 6 — 28	
Baltimore	17 15 10 — 42	
Assistance: 8,080		

1-Pittsburgh, Gray	3.24
2-Pittsburgh, P. MacDonald	7.58
Punitions: D. Harvey 4.11, Awrey 15.17	
Deuxième période	
3-Pittsburgh, D. Harris	10.25
4-Pittsburgh, Jarrett	16.19
Punitions: Poynt 14.13	
Troisième période	
5-Pittsburgh, Jarrett	6 12 12 — 36
6-Pittsburgh, Poynt	11 12 13 — 36
Assistance: 9,046	

Le Dr James réside à Fort Simpson, mais sa responsabilité, en qualité d'officier fédéral de la Santé, s'étend sur un territoire de 220,000 milles carrés. Elle s'est tout simplement inscrite aux Jeux "parce qu'il était difficile de grouper une équipe dans ces régions éloignées".

Elle a totalisé 1,432 points sur 1,600. Originnaire de Londres, elle est citoyenne canadienne depuis deux semaines seulement.

Elles ont toutes admis hier soir que leurs rivaux leur avaient donné des tuyaux importants pour améliorer leurs résultats futurs.

Mme Mitchell s'était classée sixième dans les essais au Manitoba et s'est méritée une place sur l'équipe provinciale lors d'un des cinq hommes qualifiés n'a pu se rendre à Québec. Elle en était à sa première compétition nationale. Elle présente une moyenne de 385,390 sur 400 chez elle, mais admet

qu'elle peut s'offrir dans ces territoires éloignés. Elle s'est d'ailleurs classée première de son équipe avec un total de 4,500 points sur 1,600 à Québec.

Par contre, l'épreuve de mille masculin s'est révélée désoyante quant à la Kényen Kipchoge Keino a abandonné dans l'avant-dernier tour. L'Américain Daryl Burleson a triomphé en 4:03.4 alors que l'Australien Ron Clarke se contentait du quatrième rang.

Elle a pris sa revanche dans les 2 milles et a établi un record canadien et son compatriote Daniel Rudisha a triomphé dans les 440 verges en 49.5, soit un nouveau record canadien.

Harry Jerome, de Vancouver, l'a emporté facilement dans les 50 verges en 5.3, soit 2-10e de seconde de plus que le record mondial.

Bill Crothers, de Toronto, a triomphé dans les 880 verges en 1:51.2 puis Irene Pietrowski, de Toronto, a gagné les 440 verges en 1:58.1.

Elle a pris sa revanche dans les 2 milles et a établi un record canadien et son compatriote Daniel Rudisha a triomphé dans les 440 verges en 49.5, soit un nouveau record canadien.

Harry Jerome, de Vancouver, l'a emporté facilement dans les 50 verges en 5.3, soit 2-10e de seconde de plus que le record mondial.

Bill Crothers, de Toronto, a triomphé dans les 880 verges en 1:51.2 puis Irene Pietrowski, de Toronto, a gagné les 440 verges en 1:58.1.

Elle a pris sa revanche dans les 2 milles et a établi un record canadien et son compatriote Daniel Rudisha a triomphé dans les 440 verges en 49.5, soit un nouveau record canadien.

Harry Jerome, de Vancouver, l'a emporté facilement dans les 50 verges en 5.3, soit 2-10e de seconde de plus que le record mondial.

Bill Crothers, de Toronto, a triomphé dans les 880 verges en 1:51.2 puis Irene Pietrowski, de Toronto, a gagné les 440 verges en 1:58.1.

Elle a pris sa revanche dans les 2 milles et a établi un record canadien et son compatriote Daniel Rudisha a triomphé dans les 440 verges en 49.5, soit un nouveau record canadien.

Harry Jerome, de Vancouver, l'a emporté facilement dans les 50 verges en 5.3, soit 2-10e de seconde de plus que le record mondial.

Bill Crothers, de Toronto, a triomphé dans les 880 verges en 1:51.2 puis Irene Pietrowski, de Toronto, a gagné les 440 verges en 1:58.1.

Elle a pris sa revanche dans les 2 milles et a établi un record canadien et son compatriote Daniel Rudisha a triomphé dans les 440 verges en 49.5, soit un nouveau record canadien.

Harry Jerome, de Vancouver, l'a emporté facilement dans les 50 verges en 5.3, soit 2-10e de seconde de plus que le record mondial.

Bill Crothers, de Toronto, a triomphé dans les 880 verges en 1:51.2 puis Irene Pietrowski, de Toronto, a gagné les 440 verges en 1:58.1.

Elle a pris sa revanche dans les 2 milles et a établi un record canadien et son compatriote Daniel Rudisha a triomphé dans les 440 verges en 49.5, soit un nouveau record canadien.

Harry Jerome, de Vancouver, l'a emporté facilement dans les 50 verges en 5.3, soit 2-10e de seconde de plus que le record mondial.

Bill Crothers, de Toronto, a triomphé dans les 880 verges en 1:51.2 puis Irene Pietrowski, de Toronto, a gagné les 440 verges en 1:58.1.

Elle a pris sa revanche dans les 2 milles et a établi un record canadien et son compatriote Daniel Rudisha a triomphé dans les 440 verges en 49.5, soit un nouveau record canadien.

Harry Jerome, de Vancouver, l'a emporté facilement dans les 50 verges en 5.3, soit 2-10e de seconde de plus que le record mondial.

Bill Crothers, de Toronto, a triomphé dans les 880 verges en 1:51.2 puis Irene Pietrowski, de Toronto, a gagné les 440 verges en 1:58.1.

Elle a pris sa revanche dans les 2 milles et a établi un record canadien et son compatriote Daniel Rudisha a triomphé dans les 440 verges en 49.5, soit un nouveau record canadien.

Harry Jerome, de Vancouver, l'a emporté facilement dans les 50 verges en 5.3, soit 2-10e de seconde de plus que le record mondial.

Bill Crothers, de Toronto, a triomphé dans les 880 verges en 1:51.2 puis Irene Pietrowski, de Toronto, a gagné les 440 verges en 1:58.1.

Elle a pris sa revanche dans les 2 milles et a établi un record canadien et son compatriote Daniel Rudisha a triomphé dans les 440 verges en 49.5, soit un nouveau record canadien.

Harry Jerome, de Vancouver, l'a emporté facilement dans les 50 verges en 5.3, soit 2-10e de seconde de plus que le record mondial.

Bill Crothers, de Toronto, a triomphé dans les 880 verges en 1:51.2 puis Irene Pietrowski, de Toronto, a gagné les 440 verges en 1:58.1.

## Les sports à LAVAL

### BADMINTON INTERUNIVERSITAIRE

Lors du tournoi interuniversitaire de badminton de l'O.Q.A.A. section Est, disputé samedi le 11 février à l'Université McGill, les porte-couleurs de Laval ont su tirer leur épingle du jeu et remporter les honneurs de la compétition contre Queen's et McGill.

Le Rouge & Or a tout d'abord disposé de McGill 4-2, puis se contenta d'annuler 3-3 avec Queen's. Au compte final, Laval détenait une fiche de 7 victoires, Queen's 7 et McGill 4; toutefois, les nôtres avaient à leur crédit une défaite de moins que Queen's.

### BASKETBALL INTERUNIVERSITAIRE

Samedi le 11 février, l'équipe de basketball de l'Université Laval a disposé des représentants de McGill par le compte de 70-63.

A la suite de cette victoire, le Rouge & Or occupe le second rang au classement avec 6 points, laissant derrière lui McGill et Montréal qui détiennent respectivement 4 et 0 pts. La puissante formation de l'Université Queen's demeure toujours invincible après 5 parties.

### SKI INTERUNIVERSITAIRE

Lors des compétitions de ski disputées les 9, 10 et 11 février à l'Université McGill en vue du championnat de l'O.Q.A.A., le Rouge & Or se classa au deuxième rang avec 1.4 point de moins que McGill qui termina en tête. Ainsi, l'on peut lire: McGill 345.0 pts, Laval 343.6 pts, Univ. de Montréal 341.4 pts, Toronto 335.3 pts, Queen's 329.1 pts.

Toutefois, il est à noter que Laval remporta les honneurs au Slalom géant avec 99.0 pts. En effet, nos représentants y décrochèrent les 2e, 3e et 4e positions avec André Pomerleau 99.9 pts, Georges Marier 97.4 pts et Pierre Savoie 97.2 pts.

### HOCKEY INTERFAC

Au classement final de la ligue de hockey interfac, on peut lire dans l'ordre: Médecine 17, Commerce 16, Education Physique 13, Sciences 11, Droit 10, Foresterie 7, Pédagogie 7, Lettres 3, Agriculture 3, et Philosophie 3 pts. Malgré certaines égalités, chaque équipe occupe un rang précis. En effet, c'est le nombre de points produits ou comptés contre qui a servi de critère.

Ainsi, mardi et mercredi les 21 et 22 février, débutent les éliminatoires. Section A: Médecine vs Droit; Section B: Commerce vs Foresterie; Section C: Ed. Physique vs Pédagogie; Section D: Sciences vs Lettres. Par la suite, le gagnant de la section A se mesurera avec celui de la section C, puis celui de la section B contre celui de la section D. Enfin, ce sera la grande finale entre les deux équipes gagnantes.

### QUILLES INTERFAC

Dans le domaine des quilles interfac, les joutes de semi-finale disputées le 14 février, se sont terminées par des victoires en faveur de Médecine et Sciences aux dépens de Droit et Agronomie respectivement.

La finale entre Médecine et Sciences aura lieu le 21 février. Outre cela, les organisateurs de la ligue annoncent la tenue d'un tournoi invitation aux étudiants de Laval. Le tout se déroulera sur les allées du salon de quilles Frontenac. Pour participer à ce tournoi de quilles, il suffit de se rendre sur les lieux mardi le 28 février à 5:30 hres p.m.

### AVIS AUX SPORTIFS

Tous les sportifs doivent noter que le gymnase et la piscine de l'Académie de Québec reprendront leur horaire régulier à compter d'aujourd'hui étant donné la fin des Premiers Jeux d'Hiver Canadiens.

## Titre mixte de curling en jeu cette semaine

Le troisième championnat majeur consenti de curling, le titre mixte de curling, Mixte O'Keefe du Québec 1967 sera disputé cette semaine dans la ville de Québec.

Quatorze équipes victorieuses lors des bonspiels régionaux tenus dans toute la province depuis le mois de décembre, se rencontreront dans une série-rotation de deux sections, du mardi au vendredi.

Les gagnants de chaque section s'affronteront dans la finale samedi après-midi au Québec Winter Club. Les rondes éliminatoires durant la semaine seront jouées sur les glaces des six clubs du district de Québec.

En plus de s'approprier le titre provincial de curling mixte, les gagnants de la finale de samedi mériteront aussi le droit de représenter la province au Championnat National de Curling Mixte O'Keefe 1967, qui sera aussi disputé dans la ville de Québec, du 13 au 18 mars.

Quatre équipes des clubs Hudson, St-Lambert, Cedarview et Wentworth dont les capitaines respectifs sont Tom Hunter, Jean-Louis Parent, Buzz MacDonald et Jack Little représenteront les quatre sections de la région de Montréal soit Lakeshore, rive sud, Laurentienne et centrale.

La ville de Québec sera représentée par l'équipe d'un des joueurs de curling les mieux connus de la capitale, Pierre Gros, du Club de curling Jacques Cartier.

Les zones à l'est de Québec, Bas St-Laurent, Côte Nord et Saguenay-Lac-St-Jean délégueront à Québec les équipes dirigées par Octave Lapointe de Matane, Ken MacKenzie de Sept-Îles et Earl Carson du Club de curling Bagotville.

Le vétéran Phil Giroux du Club de curling Waouassa de Trois-Rivières représentera la Vallée du St-Maurice. Les Cantons de l'Est enverront deux équipes soit celle de Stewart Hamilton de Granby et celle d'André Marcoux de Sutton, tandis que la zone sud-ouest du Québec sera représentée par Marcel Bellerive de Valleyfield.

L'équipe de Carl Rodgers du Club de curling Lachute et celle de Mark Kremer du Club de curling Matagami, respectivement des zones ouest du Québec et nord-ouest du Québec, compléteront la liste des 14 équipes championnes régionales qui se rencontreront à Québec.

La victoire de Palmer lui a procuré une bonne avance chez les boursiers du golf cette saison avec un total de \$32,000.

Bruce Crampton a pris le troisième rang avec un total de 275 tandis que George Knudson terminait avec un 293 sans se mériter de bourse.

## Sommaires de samedi dans l'Amérique

1-Providence, Kachur	12.03
2-Springfield, Rodger	18.00
Punitions: Stephanson 2.50, 6.50 et 14.10, Foley 4.23, Rodger 10.52	
Deuxième période	
3-Springfield, Rodger	9.01
4-Springfield, Foley	7.05
5-Springfield, Miller	12.50
6-Springfield, White	19.52
Punitions: Bouchard 9.10, Foley 11.13, Kachur et Amadio 19.40	
Troisième période	
7-Springfield, Foley	3.30
8-Springfield, Foley	4.13
9-Springfield, B. Smith	16.03
10-Springfield, Rodger	19.55
Punitions: Ménard 8.37, Keller et Johnson, majeures 12.54, Bouchard et Creighton, mauvaise conduite 16.44	
Lancers:	
Providence	7 6 13 — 26
Springfield	13 14 20 — 47
Assistance: 4,300	

### Cooper-Maserati

LONDRES (AFP) — L'ancien coureur automobile britannique, Jonathan Sieff, héritier de Marks and Spencer, le grand magasin à succès, a pris la direction de l'usine de voitures de course Cooper et de son équipe de pilotes, annonce le Daily Mail.

Sieff, âgé de 32 ans, a abandonné la course automobile il y a deux ans à la suite d'un accident au cours d'une épreuve en France.

"Je continuerai à utiliser en Grands prix les moteurs Maserati", a déclaré Sieff au Daily Mail, après avoir personnellement surveillé hier la préparation des Cooper-Maserati pour le Grand prix de Brands Hatch le 12 mars.

## Le C.T.R. balaie la 1ère 8-2

Le Canadian Tire & Repair a remporté de façon décisive la première joute de la finale Junior B Québec-District. Les hommes de Roger Huot ont pris une avance de 3-0 à la première période pour finalement triompher par 8 à 2.

### Dernier match des As juniors

Les As juniors disputeront leur dernière partie du calendrier régulier en affrontant les Maple Leafs de Trois-Rivières à 8h15 au Colisée. Les hommes de Len Corriveau feront face à une 14e défaite consécutive. Malgré certaines rumeurs de changements dans l'alignement le bureau de publicité a fait savoir qu'on compterait sur l'équipe habituelle, du moins pour ce soir.

## Jeux d'hiver des militaires

Les compétitions d'hiver des militaires de la zone 6, pour la Base de Valcartier, débuteront aujourd'hui le 20 février lorsque le colonel Marcel Richard lancera la première pierre au tournoi de curling.

Les compétiteurs pour la zone 6 sont: Base de Valcartier, Base de Bagotville, Base de St-Jean, Base de Montréal, Base de St-Hubert, Station Moisie, Station Chibougamou, Station La Macaza, Station Apica, Station Lac St-Denis et le porte avions Bonaventure. Selon la nouvelle méthode les compétitions sont inter bases ou stations.

Trois épreuves ont déjà eu lieu à St-Jean. La Base de Valcartier remporta les tournois de Ballon Balai et de Ballon Volant tandis que la Base de Montréal se classait première au Ballon Panier. Les autres épreuves se dérouleront à la Base de Valcartier.

### Giffard en avant

Dans la ligue Laurentide, le Giffard a pris l'avance 1-0 dans la finale qui a débuté hier à l'Aréna de Montmagny. Les hommes de Frank Donovan ont disposé du Chez Roland par 4-3.

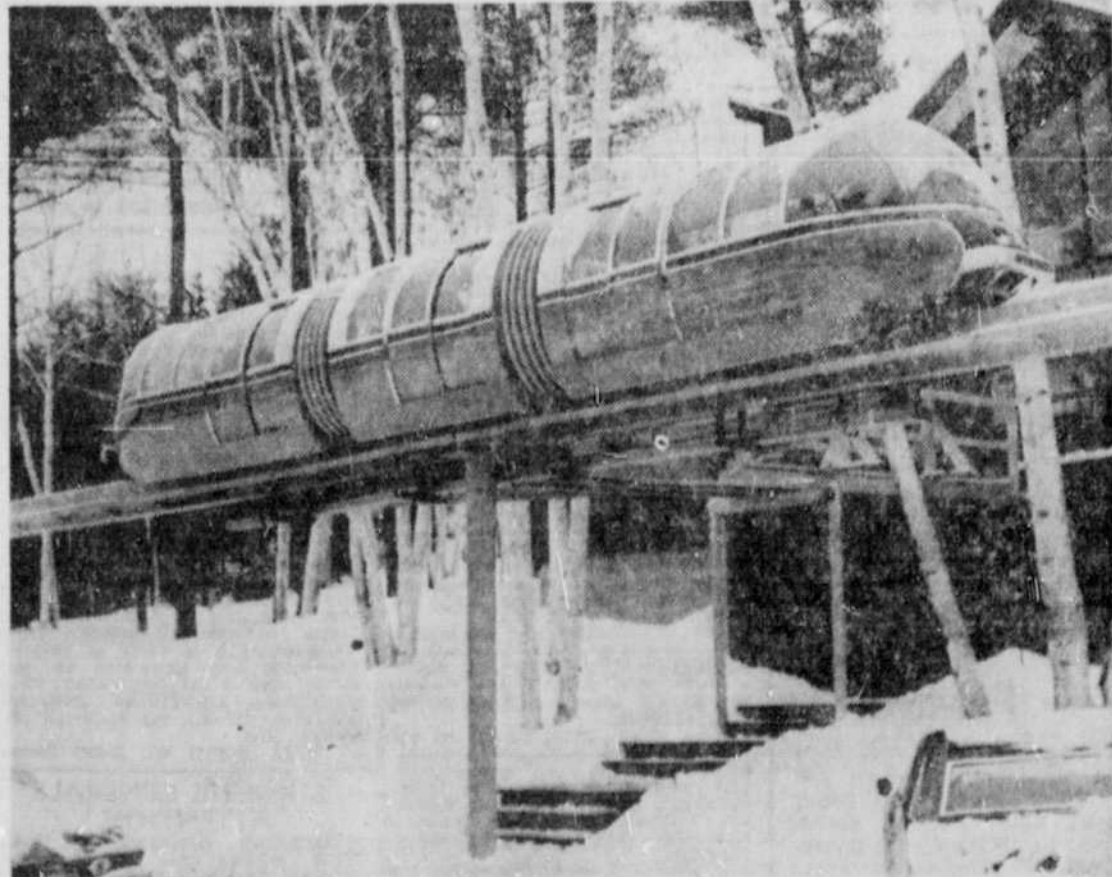
Simon Grenier, Serge Renaud, André Pelchat et Gaston Huot ont marqué les buts des vainqueurs, alors que Dubois et Lachance comptaient pour les perdants. La prochaine joute aura lieu mardi soir au même endroit.

### Palmer gagne par un coup

TUCSON (PA) — En dépit d'un double bogey au dernier trou, Arnold Palmer a triomphé hier dans l'omnium de Tucson, doté de bourses de \$60,000, en devançant Chuck Courtney par un coup.

Courtney a écopé encore plus de difficultés que Palmer avec trois coups au-dessus de la normale, ratant un coup roulé de son dernier trou qui aurait nécessité du jeu supplémentaire.

Palmer a totalisé 273, 15 sous la normale, et Courtney, 274. Le vainqueur possédait une avance de quatre coups au début de la dernière ronde, mais Courtney l'a rattrapé au 9e trou où Palmer a dû se contenter d'un autre double bogey. Les deux meneurs ont demeurés à égalité jusqu'au dernier vert alors que leurs coups de départ sont allés s'arrêter dans l'eau. Palmer s'est ressaisi mieux que son rival, qui a ensuite abouti dans une trappe.



Le premier monorail pour skieurs est en voie de parachèvement au Mont Attitash dans le New Hampshire. Tout ce qui manque dans le moment est le chauffeur, qui pourra être transformé en air climatisé durant l'été. On estime l'installation de cette innovation à \$650,000. (Téléphoto U.P.I.)



# AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIÈCES  
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

**"OK" AU PLUS GRAND CENTRE "OK"**

de voitures usagées "OK" de la vieille capitale

DE GRANDS SPECIAUX OFFERTS  
PAR LES VENDEURS SUIVANTS :

<b>Paul</b> vous offre	<b>Frank</b> vous offre	<b>Lucien</b> vous offre	<b>Jacques</b> vous offre
1965 <b>RAMBLER</b> V-8 Station-Wagon, 4 portes, automatique, radio.	1966 <b>CHEVROLET</b> BELAIR sedan, automatique, radio.	1964 <b>CHEVROLET</b> IMPALA Hard-Top, V-8—300 H.P., tout équipé.	1963 <b>PICK-UP</b> ½ tonne <b>CHEVROLET</b> automatique. Très propre.
<b>\$1425.</b>	<b>\$2350.</b>	<b>\$1895.</b>	<b>\$1075.</b>

**LA PORTE AUTOMOBILES LTEE**

565 BOUL. HAMEL - 529-4561

Où le service domine !

**SPECIAUX DE LA SEMAINE**

66 Chevrolet, Capri, 4 P. \$3,095	63 Chevy II \$ 995
85 Corvair, H.T. \$1,595	64 Ford, déc. \$1,995
63 Oldsmobile, H.T. \$1,895	66 Rambler 990, déc. \$2,995
65 Pontiac, Sed. \$1,895	64 Epic, coach \$ 895

**ROGER BARRE AUTOS LTEE**

Centre de l'auto et camions usagés

1095 de la Canardière Tél. : 529-3335

**Volkswagen '67**  
**\$1828.**

TOUT EQUIPE  
Ceinture de sécurité, lumières  
de recul et chaufferette à gaso-  
line incluses.

**\$100. COMPTANT**  
plus taxe de vente  
**\$15. PAR SEMAINE**  
Attention spéciale aux étudiants

**JOS. LAHOUD**

34 Dorchester  
Québec — Tél. : 529-9051  
63733 14-1 (1. mer. s. au 13-3) A.V.

**RINFRET AUTOS**

1964 Chevrolet, 1964 Vauxhall sedan  
4 portes, millage 15,000 milles, 1963  
Mercury décapotable, 1963 Pontiac  
Laurentien, 6 cylindres, 1963 Ford  
Fairlane, station, 1962 Ford Galaxie  
"500", 1962 Volkswagen, 1961 station  
Pontiac; 210 rue du Pont, Québec;  
Tél. : 523-4708. 66529 18-2 (1 ms) A.V.

1966 CHEVROLET coupé, 6 cylindres  
automatique, 2900 milles, radio avant  
et arrière, pneus blancs, enjoliveurs de  
roues, lumières de recul, signaux indi-  
cateurs, lève-vitre, 32150, S'adresser  
à 1400 Dorchester-Nord, Québec.  
Tél. : 523-4708. 66288 7-2 (1 ms) A.V.

**Accessoires d'autos**

**PARTIES D'AUTOMOBILES** neuves et  
usagées de toutes marques. Aussi  
WINCHEI (Gruens) USA/GER. Achetez  
chairs usagés, accidentés et "accraps".  
LUDGER FERLAND ENR. 661, 186  
AVENUE, Québec. Tél. : 524-2920.

**Autos demandés**

ACHETONS auto comptant — LEO  
RINFRET, 210 DU PONT QUÉBEC  
Tél. : 523-4708. 66107 6-2 (1 ms) A.D.

**Autos demandés**

BOULEVARD HAMEL AUTOS ENR.  
Achetons, vendons, échangeons. 105,  
Boul. Hamel; Tél. : 631-6281.  
65292 10-2 (1 ms) A.D.

**HUDON AUTOS**

ACHETONS COMPTANT. Hudon Au-  
tos Enr., 1400 Dorchester-Nord coin  
de l'Espérance. Tél. : 523-4769.  
65555 22-1 (1 ms) A.D.

**Débousselage et peinture**

BEAULIEU & FILLION Ltée. Débous-  
selage peinture, vitrage. 1600 Dorchester  
522-2256 ou 633-9095. 66104 3-2 (1 ms) D.P.

**Moore ira de nouveau au Vietnam**

Ottawa (P.C.) — M. Victor Moore a été de nouveau envoyé au Vietnam par le ministre des Affaires extérieures, M. Paul Martin. C'est ce qu'a révélé hier un porte-parole du ministère.

M. Moore était revenu il y a deux semaines, après avoir dirigé la délégation canadienne auprès de la Commission internationale de contrôle durant près de 14 mois.

Il n'était pas prévu qu'il retournerait en mission, mais son remplaçant, M. Ormond Dier, ne rejoindra pas Saigon avant le fin de février.

Selon le porte-parole des Affaires extérieures, M. Martin a décidé que le ministre devait être représenté au Vietnam par d'un de ces hauts fonctionnaires à un moment où il semble de première importance de suivre les développements de la situation là-bas.

On ne prévoit pas cette fois-ci de voyage à Hanoi. M. Moore s'y était rendu au début de janvier.

**A Québec aujourd'hui**

**Arts**

Société artistique de l'Université Laval — Ciac-campus présenté à 7 heures et 9 heures p.m. "Une femme est une femme", avec Anna Karina, J.-C. Brialy, J.-P. Belmondo, au pavillon des Sciences de l'Administration.

Académie de Québec — Exposition des "Peintures de la Provence".

Centre Mgr-Marcoux — Exposition des peintures de Michel Labbé.

Institut Canadien — Récit de voyage par M. Joseph La Verne, "Sur les routes de France et d'Italie". Diapositives et montage sonore, à 8 h. 30 p.m.

**Décès de Mme Vve Albert Deslongchamps**

Mme Vve Albert Deslongchamps, née dame Ludvine Roy, est décédée à Québec le 19 février 1967, à l'âge de 88 ans et 4 mois. Elle demeurait à 29, rue D'Auteuil, Québec.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Albert Deslongchamps (Emilia Prévost), M. et Mme Gérard Pelletier (Marguerite Deslongchamps), M. et Mme Raymond Deslongchamps (Yvette Bonenfant), MM. Antonio Rodrigue et Joseph Boucher; son beau-frère et ses belles-sœurs : Mme Alexina Deslongchamps, Mme Odile Deslongchamps, et Mme Alvine Deslongchamps, M. Louis Blouin; ses petits-enfants : Raymond Boucher, Jean Paul Boucher et Jeannine Boucher, Maurice Rodrigue, Suzanne Rodrigue et Christiane Rodrigue, Madeleine Pelletier, André Pelletier, Jacques Pelletier et Micheline Pelletier, et de nombreux arrière-petits-enfants. Son neveu, le Rév. Père Vincent, capucin, et plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à 35, est, Grande-Allée. Les funérailles auront lieu mercredi, le 22 février 1967, en l'église Notre-Dame de Québec, et l'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles.

La direction des funérailles a été confiée à la Cie Hubert Boisan, Québec.

**Décès de M. Jean Blanchet**

Le docteur Jean Blanchet, docteur en génie chimique et professeur à la faculté des Sciences de l'Université Laval, président de l'Institut de chimie, section de Québec, époux de dame Françoise Lacroix, est décédé le 17 février 1967, à l'âge de 31 ans. M. Blanchet demeurait au 3000 de la Retraite, Ste-Foy.

Outre son épouse le Dr J. Blanchet laisse dans le deuil son fils : Jean-François; son père M. Cyrille Blanchet; sa belle-mère : Mme Edouard Lacroix; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs : M. et Mme Marcel Gagnon (Nicole), M. et Mme Georges Blanchet, M. et Mme Normand Blouin (Louise), M. Yves Blanchet, Mlle Michèle Blanchet, MM. Jacques, Pierre et Paul Blanchet, M. et Mme Raymond Lacroix, M. et Mme Gabriel Lacroix, Mme Armand Lacroix, M. et Mme Adrien Lacroix, M. et Mme Marc-Yvon Lacroix.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, en l'église St-Louis-de-France et l'inhumation au cimetière Belmont.

**Décès de Mlle Corinne Côté**

Mlle Corinne Côté, est décédée le 16 février 1967. Elle demeurait au 3815 Place Toulouse, Ste-Foy.

Elle laisse dans le deuil sa sœur, et ses belles-sœurs : Mlle Clothilde Côté, Mme Célestine Côté, Mme J.-Victor Côté et Mme Roméo Côté.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière Belmont.

**Dentition perpétuelle**

Les dents des lièvres ne possèdent pas de racines et elles continuent de pousser durant toute la vie de ces animaux.

**Bizarre**

Les Aétas, membres d'une tribu primitive des Philippines, fument d'une drôle de façon, soit avec le bout allumé de la cigarette à l'intérieur de la bouche.

**Fruit**

La pastèque, fruit si populaire en été, provient d'une plante originaire du continent africain.

**SERVICES SPÉCIAUX**

**N'OUBLIEZ PAS**

La seule chose qui prend de la valeur en vieillissant c'est le **DIAMANT**

Faites grossir votre diamant

ou remonter sur un nouveau modèle

COMPTANT OU CREDIT

Escompte Spécial !



802 est, rue St-Joseph, Québec  
coin Mgr Gauvreau. Tél. : 524-1372

20-2 28-2 10-3 (1 fs) S.S.

**REPARATIONS**

MONTRES - HORLOGES

CHRONOMETRES BIJOUX etc.



SERVICE PAR LA POSTE

ACCÉPTE

Profitez d'un escompte spécial



802 est, rue St-Joseph, Québec  
coin Mgr Gauvreau. Tél. : 524-1372

20-2 2-13-3 S.S.

**avis de décès**

**AUDET.** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 17 février 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Philippe Audet, célibataire, de St-Anselme de Dorchester. Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures. Départ du salon funéraire Gaston Breton, à 2 heures 45, pour l'église de St-Anselme et de là au cimetière paroissial. 18-2 (2 fs)

**CHAMBERLAND.** — A Québec, le 18 février 1967, à l'âge de 56 ans, est décédé M. Lucien Chamberland, époux de dame Bernadette Ross, demeurant à 165 St-François Ouest. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ des salons de la Cie Hubert Moisan, 253, Est St-Joseph, à 8 heures 50 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 20-2 (2 fs)

**DESLONGCHAMPS.** — A Québec, le 19 février 1967, à l'âge de 88 ans et 4 mois, est décédée dame Ludvine Roy, épouse de feu Albert Deslongchamps demeurant à 29 d'Auteuil. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la Cie Hubert Moisan, 35, Est Grande-Allée à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Québec et de là au cimetière St-Charles. 20-2 (2 fs)

**DESRUCHES.** — A Ville Du Berger, le 17 février 1967, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Edouard Desroches, époux de feu dame Elodée Daigle, demeurant au 2387 Boul. Père Lelièvre. Les obsèques auront lieu lundi, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 1460 rue Notre-Dame Ancienne-Lorette, à 3 heures 45, pour l'église de l'Assommoir-Lorette et de là au cimetière paroissial. 18-2 (2 fs)

**FRADETTE.** — A Québec, le 17 février 1967, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Maurice Fradette, sergent-détective de la Cité de Québec, époux de dame Simone Seguin, demeurant à 335, rue Bagot.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, rue St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 18-2 (2 fs)

**PELLETIER.** — A Québec, le 19 février 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée dame Berthe Auclair, épouse de Georges Pelletier, demeurant à 415 de la Salle. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du Funérarium Lépine, 705 St-Vallier Est, à 8 heures 50 pour l'église de St-Roch, et de là au cimetière Ste-Brigitte de Laval. 20-2 (3 fs)

**GINGRAS.** — A l'Hôpital St-Sacrement, le 18 février 1967, à l'âge de 84 ans et 7 mois est décédée Mlle Mathilda Gingras, fille de feu Charles Gingras et de feu Zélie Boisvert. Les funérailles auront lieu mardi à 9 heures, à la chapelle du Foyer St-Antoine.

La dépouille mortelle est exposée au Foyer St-Antoine, 1451, Boul. Père Lelièvre, Duberger, et de là au cimetière St-Nicolas. 20-2 (1 fs)

**LATULIPPE.** — A Québec, le 17 février 1967, à l'âge de 53 ans et 6 mois, est décédé M. Jean-Baptiste Latulippe, ex-chauffeur de taxi, époux de dame Lucia Savard, demeurant à 1570, avenue Maufrils. Les funérailles auront lieu mardi, le 21 février, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, avenue Bardy, angle de la Canardière, à 8 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 18-2 (2 fs)

**LEVEILLE.** — A Rivière à Pierre, le 17 février 1967, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Rosaire Leveillé, époux de dame Adrienne Roy. Les funérailles auront lieu lundi, à 3 heures.

Départ de la maison funéraire de Rivière à Pierre, à 2 heures 45, pour l'église de Rivière à Pierre et de là au cimetière paroissial. 20-2 (1 fs)

**PARE.** — A Québec, le 19 février 1967, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Roger Paré, voyageur, époux de dame Fernande Bertrand, demeurant à 139 des Peupliers Est. Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290 1ère avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Albert le Grand et de là au cimetière paroissial. 20-2 (2 fs)

**PELLLETIER.** — A Québec, le 19 février 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée dame Berthe Auclair, épouse de Georges Pelletier, demeurant à 415 de la Salle. Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ du Funérarium Lépine, 705 St-Vallier Est, à 8 heures 50 pour l'église de St-Roch, et de là au cimetière Ste-Brigitte de Laval. 20-2 (3 fs)

**L'origine de l'incendie indéterminée**

WASHINGTON (A.F.P.) — Le second rapport sur la triple tragédie du Cap Kennedy établit que la température des flammes a varié alors entre moins de 500 degrés Fahrenheit et plus de 1400.

Mais, déclare le directeur adjoint de la NASA au chef de cet organisme, James Webb, "on n'a pas déterminé la source de l'incendie lui-même".

Dans son premier rapport au Dr Webb, le 3 février, que la cause de la mort, le 27 janvier, de Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffee était l'asphyxie par inhalation de fumée. Ce document donnait aussi la chronologie des quelques secondes qui se sont écoulées entre la détection de l'incendie et les derniers signaux radio en provenance de la capsule Apollo-204 à la tour 34 au Cap Kennedy.

Le second rapport du Dr Seagraves, publié mercredi soir, fait ressortir qu'il est possible que l'incendie se soit déroulé en deux phases, la seconde étant

beaucoup plus violente que la première, et ne s'achèvant que par l'épuisement d'oxygène — le gaz qui constituait à 100 pour 100 le milieu ambiant de la capsule.

Le relèvement faible dégagement de température de la première phase a par surcroît été absorbé, en partie, par les parois du véhicule. Cette première phase n'a duré qu'une dizaine de secondes, et c'est alors que l'équipage a lancé son premier cri d'alarme. La seconde phase a provoqué un rapide accroissement de la pression à l'intérieur de la cabine, pression qui elle-même a entraîné la rupture du véhicule.

Le chef-adjoint de la NASA révèle aussi que les scaphandres spatiaux des trois pilotes ont été virtuellement détruits par les flammes bien qu'endommagés à des degrés divers.

C'est la combinaison de vol de Grissom qui "a été la plus exposée aux flammes", et celle de Chaffee qui "l'a été le moins".

Les flammes venaient d'une direction définie, a conclu le Dr Seagraves, malgré les "variations considérables" de leur intensité.

De source officielle, enfin, on prévoit que l'enquête sur les causes de la triple tragédie du Cap Kennedy se poursuivra au moins jusqu'à la fin du mois en cours.

**De l'Orient**

Le petit éventail à main, dont se servent les femmes dans plusieurs pays, a été inventé au Japon au cours du VIIIème siècle av. J.-C.

**Rareté**

L'eau est si précieuse et si rare au Soudan que l'on y creuse des puits allant jusqu'à 250 pieds de profondeur et cela avec ses mains nus comme seul outil.



**PAS TROP VITE** — La jeune Jenny Vanderriff, âgée de deux ans et son frère Joby, âgé de trois ans, semblent avoir beaucoup d'une course en traineau tiré par leur animal favori, un grand danois qui répond au nom de Roi Arthur de Camelot et d'une manière plus courte, à Mort. La jeune Jenny veut que sa marche mais l'une de ses bottes pend quelque peu le long d'un patin du traineau. Grâce aux fortes chutes de neige de ces derniers temps, ce voyage a pu s'effectuer dans une rue de Pitman au New Jersey. (Téléphoto U.P.I.)

**LES ECHECS**

LES COURTES PARTIES

La brevité d'aujourd'hui est une partie de Paul Morphy, jouée il y a plus de cent ans, à la Nouvelle-Orléans, contre un amateur à qui il avait concédé au départ la Tour a1. C'est un début, Défense des Deux Cavaliers, qui se présente souvent dans la pratique. On verra pourquoi, au 5e coup, les noirs ne doivent pas prendre à d5. La part à ceci de particulier que le roi descend tout l'échiquier pour se faire mater à ç1 par le roque.

Blancs : Morphy  
Noirs : Amateur  
1. e4, e5; 2. Cf3, Cc6; 3. Fc4, Cf6; 4. Cg5, d5; 5. e5d5, Cxd5 (d'habitude, on joue ici 5... Ca5); 6. Cxf7, Rxf7; 7. Df3!, Rf6; 8. Cc3, Cd4; 9. Fxd5!, Rd6; 10. Df7, Ff6; 11. Fx6, Cx6; 12. Cc4+, Rd5; 13. c4+, Rxc4; 14. Dxc6, Dr4; 15. Dg4!, Rg2; 16. Dd2!, Rg2; 17. d3!, Rxc1; 18. 0-0 mat.  
N.190267



**LA PREMIERE FEMME INGENIEUR FORESTIER** — Rose-Marie Rauter, âgée de 23 ans, de Toronto, a reçu son diplôme comme forestière professionnelle des mains de M. Ewan R. Caldwell, président retiré de l'Association ontarienne des forestiers professionnels. Mlle Rauter étudie présentement pour obtenir sa maîtrise en génétique forestière à l'Université de Toronto et elle est la première femme de la province de l'Ontario admise dans cette sphère des activités humaines. Son certificat lui a été remis au cours du 11e congrès annuel de l'Association forestière de l'Ontario. (Téléphoto UPI)



Le chef du parti communiste chinois, le "contesté" président Mao Tse-tung, s'entretient avec le ministre des Affaires étrangères de la Mauritanie au cours d'une rencontre qui a eu lieu à Pékin. Le président Mao chercherait actuellement un rapprochement avec les leaders afro-asiatiques, mais ses efforts ne porteraient pas les fruits escomptés à l'occasion de la conférence afro-asiatique.

# Celui que l'on considérait comme le père de la bombe A vient de mourir aux Etats-Unis

PRINCETON, N. J. (A.F.P.) — Le brillant physicien américain, le Dr J. Robert Oppenheimer, un des principaux responsables du développement de la première bombe atomique américaine, est mort, samedi soir, dans son domicile de Princeton, dans le New Jersey, à l'âge de 62 ans.

Fils d'un immigrant allemand qui avait réussi dans les affaires, "Oppie", comme l'appelaient ses intimes, vit le jour à New-York le 22 avril 1904. Son intelligence précoce ne manqua pas d'impressionner son entourage. A 11 ans il était élu membre de la société minéralogique de New York, le plus jeune des autres membres du groupe avait déjà dépassé la soixantaine.

En 1927, à 23 ans, il avait déjà obtenu son diplôme de docteur en physique à l'Université de Goettinger, en Allemagne, après des études à Harvard et à Cambridge en Angleterre.

### LOS ALAMOS

Un an plus tard il participait à des travaux de recherche à l'Université Harvard et à l'Institut de technologie de Californie.

En 1929 il faisait partie du Comité d'éducation internationale à Leiden et celui de l'École des hautes études techniques de Zurich.

En 1940, il épousa Katherine Harrison, deux fois divorcée. Ils eurent deux enfants, un garçon, Peter, aujourd'hui, âgé de 22 ans et une fille, Katherine, qui a maintenant 25 ans.

Nommé directeur du programme de Los Alamos durant la deuxième guerre mondiale, il fut responsable du projet de création de la première bombe atomique américaine. Il se prononça pour le bombardement nucléaire du Japon étant convaincu qu'une invasion aurait coûté un nombre beaucoup plus élevé de vies américaines et japonaises. A l'époque, le Dr Edward Teller, qui devint par la suite le père de la bombe à hydrogène, avait indiqué sa préférence pour un avertissement avant le lancement des bombes qui auraient détruit Hiroshima et Nagasaki.

### COMMUNISTES

Le Dr Oppenheimer admettait volontiers avoir eu des rapports avec des communistes, de la fin des années 1930 au début des années 1940. "Ne les trouvais pas dangereux et certains de leurs objectifs me paraissent souhaitables".

Il fut accusé d'être un sympathisant communiste en 1953. Le président Eisenhower ordonna alors que l'accès de dossiers secrets lui soit interdit. On offrit au Dr Oppenheimer le choix de la démission ou celui de se défendre devant la Commission de l'énergie atomique. Il préféra plaider sa cause. Sur la base de preuves avancées au cours de débats, la commission le jugea "indigne de jouir de la confiance du gouvernement, par suite de défauts fondamentaux dans son caractère".

Le Dr Oppenheimer fut officiellement réhabilité neuf ans plus tard, en 1963, quand la Commission de l'énergie atomique lui décerna le prix Fermi, de \$50,000, "pour son apport exceptionnel à l'avancement de la physique théorique et pour ses qualités de commandement dans les domaines de la science et de l'administration".

### RECHERCHE

Député lors le Dr Oppenheimer était devenu directeur de l'Institut des études supérieures de l'Université de Princeton dans le New Jersey. Il démissionna de ce poste le 30 juin dernier pour se consacrer à la recherche et pour "tenter d'apporter ce que les sciences avaient apporté à la vie hu-

maine sur les plans historique et philosophique".

### REACTIONS DE SAVANTS

La nouvelle de la mort du Dr Robert Oppenheimer a été accueillie avec tristesse pour tous les savants français qui l'avaient connu et qui soulignent, aujourd'hui, ses qualités humaines aussi bien que son génie scientifique.

"C'était un grand physicien mondial", a dit le professeur et homme de renommée Alfred Kastler, prix Nobel de physique 1966. "Son cas est extrêmement troublant. Oppenheimer avait gardé partout une grande audience. Il ouvrait dans le sens de la paix".

"C'est un grand homme de sciences qui disparaît, un esprit très large qui a apporté beaucoup à la physique fondamentale", a dit de son côté M. Leprince-Ringuet, membre de l'Académie des sciences, qui a ajouté: "C'était, en même temps un sommet de la culture, que ce soit en peinture, en musique, en art, en connaissance des langues".

Quant au physicien Pierre Auger, président du Centre européen de recherches spatiales, qui connut intimement Robert Oppenheimer et travailla avec

lui à Chicago autour de la première pile atomique du monde, il qualifie le savant américain d'"homme hors série". "C'était non seulement un grand physicien, mais un homme d'un caractère et d'une moralité extraordinaires", a-t-il précisé. "Oppenheimer a su, à Los Alamos, où a été construite la première bombe atomique américaine, diriger de façon exemplaire des équipes d'hommes qui comprenaient aussi des savants, des ingénieurs et des techniciens, et mener à bien une tâche d'une difficulté inouïe. Oppenheimer savait mobiliser la volonté de tout un groupe d'hommes pour un but défini.

S'il a travaillé à la bombe atomique, c'est qu'il était certain de travailler pour l'humanité car, à l'époque où il fit l'essentiel de son œuvre, il était évident, à savoir, battre l'Allemagne nazie. Il a toujours fait ce qu'il croyait devoir faire".

La cause officielle de la mort du Dr Oppenheimer n'a toujours pas été annoncée officiellement. Selon des proches, on apprend toutefois qu'il était atteint d'un cancer à la gorge.

### La rencontre Chevrier-Brown

## Le Marché commun et la guerre au Vietnam, objets de conversations entre les deux hommes politiques

LONDRES (A.F.P.) — Le problème vietnamien et les perspectives de l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun ont été évoqués au cours d'un entretien que le haut commissaire du Canada, M. Lionel Chevrier, a eu à sa requête avec le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, indique-t-on de source bien informée.

L'entrevue, fait-on remarquer, fait suite aux entretiens anglo-soviétiques pendant la visite à Londres de M. Alexis Kossy-

guine et à la visite effectuée à Bonn par M. Wilson et Brown. La possibilité de faire jouer un rôle plus actif à la Commission internationale de contrôle au Vietnam, formée du Canada, de la Pologne et de l'Inde, qui la préside — a été envisagée à plusieurs reprises et a fait récemment encore l'objet d'échanges de vues infructueux entre ses membres. On s'attend que cette question sera évoquée la semaine prochaine à l'occasion de la visite à Londres du ministre polonais des Affaires étrangères, M. Adam Rapacki.

## Nouvelles brèves

**BELGRADE (AFP) —** M. Milo Pavicevitch, secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires étrangères de Yougoslavie, a remis hier à MM. Burke Elbrick et Ross Campbell, ambassadeurs respectivement des Etats-Unis et du Canada à Belgrade, "des notes au sujet des actes de terrorisme perpétrés le 29 janvier dernier contre les représentations diplomatiques et consulaires yougoslaves dans ces deux pays", annonce un communiqué.

Bien que la teneur de ces notes n'ait pas été précisée, on croit savoir qu'elles réclameraient notamment la mise hors de la loi des organisations d'émigrés yougoslaves sur le territoire des Etats-Unis et du Canada.

**KUALA LUMPUR (Reuter) —** M. John Matheson, secrétaire parlementaire du premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, est arrivé hier à Kuala Lumpur, pour une visite de reconnaissance de quatre jours.

M. Matheson doit rencontrer le premier ministre de la Malaisie, le tunku Abdul Rahman, au cours de son séjour en ce pays. A Singapour, où il a passé la fin de semaine, M. Matheson a déclaré que le Canada a étudié la région pour déterminer son rôle futur à jouer dans l'oeuvre de paix au Sud-est asiatique.

**LIMA (AFP) —** M. Maurice Sauvé, ministre canadien des Ressources forestières et du Développement rural, est arrivé, hier, à Lima, retour d'une visite dans les villes d'Ica et de Cuzco, respectivement situées à l'est et au sud-est du Pérou.

Le ministre canadien a profité de ce voyage effectué dans l'avion personnel du président Fernando Belaunde — pour s'informer de la progression des travaux en cours sur la route dite "de la forêt", entre le versant oriental de la cordillère des Andes et la forêt vierge.

**Mexico (Reuters) —** Une arche sculptée dans la pierre et y a un millier d'années est en route pour Montréal.

Il s'agit de la porte sacrée de l'ancienne ville maya, Uxmal, qui sera montée de nouveau, pierre à pierre, devant le pavillon du Mexique à l'Expo 67. L'ouvrage mesure 27 pieds de hauteur et 20 de largeur. Il est évalué à \$8,000.

La ville d'Uxmal était la capitale de l'ancien empire des Mayas. Elle est située dans la péninsule du Yucatan. Vers l'année 967, la population avait mystérieusement abandonné la ville.

**Yvon Tassé, ing.**  
conseiller et mandataire  
2052, Boisjoli, Québec 6  
TEL: 681-4862

**Dr A. Dion**  
Chirurgien-dentiste  
24, Côte du Palais  
en face Hôtel-Dieu  
TEL: 522-2153

**SPECIALISTE DE LA VUE**  
**Dr Laurent Massicotte**  
OPTOMETRISTE  
LENTILLES CORNÉENNES  
1115, rue ST-JEAN, Québec — 522-2516

## Machiné à la Nouvelle-Orléans

# Un complot serait à l'origine de l'assassinat du président Kennedy

LA NOUVELLE-ORLEANS (P.A.) — Le procureur Jim Garrison a déclaré samedi qu'un complot avait été machiné à la Nouvelle-Orléans et qui a effectivement entraîné l'assassinat du président Kennedy. L'avocat a ajouté que des arrestations seront faites très prochainement.

Garrison a soutenu que le meurtre du président a impliqué d'autres personnes en plus de Lee Harvey Oswald. Répondant à une entrevue, l'avocat a émis l'opinion qu'il ne fait pas de doute que la Nouvelle-Orléans a joué un rôle dans le projet d'assassinat.

Jim Garrison a précisé quelque peu sa pensée, en affirmant que le rapport Warren n'est pas exact. L'étude juridique de Garrison aurait mené une enquête dans l'affaire et se serait rendue compte qu'Oswald n'a pas agi seul, le 22 novembre 1963.

Garrison a donné l'assurance à la Presse Associée qu'il connaît les noms de ceux qui ont participé à la première entente délictueuse. "Nous n'avons pas l'intention", dit-il, de dire Me Garrison, "de perdre notre temps et nous allons le prouver. Des arrestations seront effectuées, des accusations portées et les coupables condamnés".

**Loi anti-complot**  
L'avocat a expliqué que son étude a juridiction dans l'affaire, en vertu d'une loi de l'Etat de Louisiane "qui interdit tout complot".

A ceux qui lui demandaient pourquoi il avait entrepris son enquête, M. Garrison a répondu: "Au mois de novembre, j'ai commencé mon enquête parce qu'Oswald avait passé six mois à la Nouvelle-Orléans peu avant la mort du président. Puis j'ai lu les 26 tomes du rapport Warren, qui ne répondait pas à toutes les questions. C'est alors que j'ai commencé mes recherches, qui m'ont fait découvrir de nouvelles pistes qu'elles-mêmes m'en ont indiqué d'autres."

La nouvelle de l'activité de l'avocat Garrison dans l'affaire Kennedy a été communiquée vendredi dernier, par le journal New Orleans States-Item, avec tous droits réservés. M. Garrison a expliqué que son enquête progressait rapidement, jusqu'à ce qu'elle soit ouverte.

ment signalée au public. Au cours d'une conférence d'information, juste après la publication de l'article, M. Garrison avait refusé tout commentaire. Puis il a déclaré qu'un prisonnier, détenu dans une prison locale, sera désormais menacé de mort par suite de l'indiscrétion des journalistes.

Le States-Item est d'avis que Miguel Torres, âgé de 26 ans, de nationalité cubaine, habitait à quelque distance d'Oswald pendant le séjour de ce dernier à la Nouvelle-Orléans. Torres aurait été emmené de la prison de l'Etat, à Angola, le 30 janvier, pour être détenu à la prison locale de Orleans Parish.

**Manchester**  
L'auteur de l'article dit que Torres purge actuellement trois sentences concurrentes de neuf ans de détention pour vols. En outre, il a été condamné pour avoir contribué à l'enquête du procureur Garrison.

Commentant le nouveau livre de William Manchester sur l'assassinat du président, M. Garrison a fait remarquer que Manchester n'était pas sur les lieux du meurtre. "Je n'y étais pas moi non plus", a poursuivi Garrison, "mais mes enquêteurs ont consacré beaucoup plus de temps à chercher la vérité que Manchester a pu le faire et je suis persuadé que Manchester ne connaît pas la vérité."

Garrison croit-il qu'une nouvelle enquête fédérale devrait être entreprise? Il répond que pas une seule, mais plusieurs enquêtes pourraient avoir lieu en même temps.

Samedi, le States-Item annonçait que les enquêteurs de Garrison sont à la recherche d'un matamore de nationalité cubaine, qui aurait fait partie d'un groupe de Cubains, dont l'emploi à temps, le 22 novembre 1963, aurait été de rester caché derrière un placard publicitaire situé sur la route du défilé présidentiel, à Dallas.

SAULT-SAINTE-MARIE (P.C.) — La conclusion d'un accord entre la compagnie Algoma Steel et deux syndicats de cheministes a mis fin à un arrêt de travail déclenché vendredi soir et qui a paralysé les 5,900 employés de la compagnie.

Par un porte-parole, cette dernière a fait savoir que l'entente accordée aux syndiqués des hausses de salaires de 52 cents l'heure réparties sur trois ans. La convention collective garantira en outre d'importants bénéfices au chapitre de pensions et des mesures de bien-être.

Le projet de contrat a été adopté à l'unanimité par les membres locaux de la Fraternité des chauffeurs et mécaniciens de locomotives et de la Fraternité des agents de trains. Les deux syndicats groupent ensemble quelque 200 employés de l'Algoma.

L'accord entre les parties est survenu après 36 heures de négociation ininterrompues, dirigées par M. William Dickies, conciliateur en chef pour l'Ontario.

### Musicien

Jack Sheldon, qui est maintenant une vedette de la télévision américaine, a été trompettiste dans des orchestres aussi populaires que ceux de Stan Kenton, Woody Herman, Stan Brown et Henry Mancini.

## Aux Etats-Unis, les largesses du CIA auraient débordé du milieu étudiant

WASHINGTON (AFP) — D'après l'Association nationale des étudiants, c'est au tour du syndicat américain des journalistes d'être placé sur la liste des bénéficiaires des générosités de la CIA tandis que diverses enquêtes privées en cours ont déjà permis de découvrir l'existence de liens étroits entre les services d'espionnage américains et des fondations chargées de distribuer des fonds secrets à des importantes affaires américaines.

Les révélations faites depuis deux ou trois jours dans la presse américaine au sujet des largesses du CIA, ont vivement impressionné l'opinion parlementaire au sein de laquelle, depuis quelque temps déjà, de nombreux appels pour une enquête sur les activités des services de renseignements étaient lancés.

Les sommes que le CIA aurait distribuées par le truchement de fondations, servant en fait de façades à l'agence officielle d'espionnage américaine, ont visiblement été très importantes.

**GENEROSITES**  
Les indications dont on dispose à l'heure actuelle ne sont que fragmentaires et ne permettent pas encore d'évaluer les sommes dispensées par le CIA, par le canal des fondations ou directement, à des organisations aussi diverses que l'association des étudiants et le syndicat des journalistes.

Pour le moment, les générosités connues ou probables se présentent de la manière suivante: 1 — Association nationale des étudiants — depuis 1952, environ 20 fondations ont été utilisées pour financer l'association dans une proportion d'environ 80 pour cent de son budget. Cette aide, évaluée pendant plusieurs années à \$200,000 par an, avait été ramenée à \$50,000 depuis l'année dernière. Tandis que le CIA obtenait, notamment, des sursis militaires pour les dirigeants de l'association et influençait, d'une manière subtile, les activités de l'association, les étudiants fournissaient au CIA des renseignements sur les étudiants étrangers et les organisations estudiantines en dehors des Etats-Unis.

**FONDATEURS**  
Les étudiants, "mis au parfum" des liens existant avec le CIA, devaient signer leur promesse d'en garder le secret sous la menace d'arrestation et d'emprisonnement.

2 — Syndicat américain des journalistes. — Depuis 1961, cet important syndicat aurait accepté plus d'un million de dollars de subside pour le dé-

veloppement de son programme internationale. Le Guild est affilié à la Fédération internationale des journalistes, à Bruxelles, et à la Fédération américaine des organisations de journalistes professionnels, à Panama. Les fonds étaient remis au syndicat par quatre mystérieuses fondations et versés à un compte spécial. L'une de ces fondations — la "Andre Hamilton Fund", de Philadelphie, est connue comme étant une des façades du CIA — selon les fonctionnaires du syndicat la Fédération américaine de Panama, ne fonctionnait pratiquement que sur les fonds provenant du syndicat nord américain. Les membres du guild professent ne s'être jamais posé la question de savoir d'où provenaient les fonds mis à leur disposition.

**CIA — FINANCE**  
3 — Festivals de jeunesse — Plusieurs participants à des festivals de jeunesse, notamment à Vienne en 1959 et à Helsinki en 1962, avaient reçu des fonds du CIA par l'intermédiaire de fondations ou de groupes de recherches chargés d'organiser les déplacements des étudiants américains à ces congrès. Deux

festivals qui devaient avoir lieu en Algérie en 1965 et au Ghana en 1966, et auxquels les étudiants américains devaient participer, avaient été annulés après les chutes respectives de Ben Bella et de Nkrumah.

4 — Fondations et hommes d'affaires — Le Washington Post a effectué une enquête détaillée des archives de la Commission d'enquête du congrès sur les fondations. Ce journal révèle que des preuves de plus en plus concluantes existent sur la collusion avec des dirigeants du monde des affaires et les opérations du CIA. Il cite, au premier chef, la direction Habituelle de Dallas au Texas — étroitement liée à la Republic National Bank — et qui, depuis 1958, aurait été l'un des intermédiaires pour la distribution d'environ \$600,000, fournis par le CIA. Le journal cite aussi le Conseil américain pour la commission internationale des juristes, à New York, qui aurait encaissé \$655,000. Il donne également les noms de diverses autres fondations et de leurs correspondants dans le monde de la finance et des affaires.



WASHINGTON — La population de Washington a eu l'occasion, dernièrement, de s'apercevoir que l'hiver n'était pas encore terminé. Une seconde plus grosse tempête de l'hiver a frappé la capitale laissant six pouces de neige sur son passage. La circulation se fit lente et les gens furent en retard pour le travail. (Téléphoto U.P.I.)

### Pas candidat

CALGARY (P.C.) — M. Douglas Harkness, ministre de la Défense dans le cabinet Dieffenbaker, a déclaré qu'il n'a pas l'intention de se porter candidat comme leader du parti conservateur, mais qu'il se propose de se faire réélire comme député au Communisme.

L'homme politique a déclaré dans une conférence de presse qu'il cherchera à être mis en nomination dans la circonscription de Calgary-Centre; il représente actuellement Calgary-Nord.

**Pas candidat**  
le grand **KRACH** des prix  
du 21 au 27 février 1967  
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 2 HRES DU MATIN

**BELANGER**  
S'impose par la qualité et par la beauté

**BELANGER**  
en collaboration avec J.O. Fiset Inc., offre les poêles et les réfrigérateurs à des prix d'oubaines.  
C'EST L'EFFONDREMENT DES PRIX!

**J.O. FISET INC.**  
55 DORCHESTER SUD, QUEBEC 2, P.Q.  
STATIONNEMENT FACILE